

**Décisions du Conseil Municipal (DCM) et autres informations sur les voies de Noisy-le-Grand
(liste suivant la liste et le plan diffusés par OT en 2015 avec ajouts des oublis)**

La liste ci-dessous est ordonnée suivant l'ordre alphabétique du premier mot significatif de la dénomination de la voie figurant dans la Délibération du Conseil Municipal

N°	Dénomination		Loca.	Etat	Dernière mise à jour le 26/10/2016	Créa.
1	Abeilles	Rue des	F4	Pub.	Voie du lotissement "La Grenouillère". Création anté 1926 <u>DCM du 04 avril 1953.</u> <i>Le Conseil, Décide à l'unanimité la prise en charge par la Commune des voies du lotissement La Grenouillère en vue d'en assurer l'entretien en attendant leur classement. Approbation préfectorale du 24 avril 1953. La date de classement dans la voirie communale n'est pas connue.</i>	1926
2	Abraxas	Place d'	C3	Pri.	Abraxas (Abraxas) est un terme grec désignant une divinité gnostique, une amulette ou un démon. Probable référence aux "Espaces d'Abraxas" grand ensemble de logements dessiné par l'architecte Ricardo Bofill. <u>DCM du 24 novembre 1988</u> <i>Le Conseil Municipal, Considérant la nécessité de rendre lisible la complexité des dénominations actuelles du Centre Urbain Régional et son extension, Considérant le plan directeur de dénominations qui tient compte des caractéristiques et de la hiérarchie des voies et espaces urbains existants et futurs, Approuve : les nouvelles toponymies du plan directeur de dénominations du centre Urbain Régional et de son extension conformément au plan annexé.</i> <i>2 - <u>Nouvelles propositions</u></i> <i>2.2. <u>Mont d'Est</u> : Place d'Abraxas (devant le Palacio et le Théâtre)</i>	1988
3	Acacias	Allée des	G2	Pri.	Pas d'information écrite trouvée JB	
4	Aérostiers	Rue des	H6	Pub.	Avril 1913, une montgolfière s'écrase à Noisy-le-Grand <u>DCM du 20 juillet 1973</u> <i>Considérant que le dossier de réalisation de la ZAC EST de NOISY-LE-GRAND prévoyait l'aménagement d'une zone industrielle sur environ 30 hectares. Que celle-ci est en cours d'aménagement, que les premières voies sont construites, que les premiers occupants prennent possession de leur terrain, Qu'à juste titre, ils demandent, pour leur permettre de lancer leur publicité, de voir dénommer les nouvelles voies construites. Après en avoir délibéré, à l'unanimité, Décide de dénommer les deux voies créées comme suit : Rue du Ballon et rue des Aérostiers</i> Classement dans la voirie communale par DCM du 26 juin 1981	1973
5	Albert Laurençon	Allée	G3	Pri.	<u>DCM du 07 mars 1975</u> <i>« Monsieur le Maire expose que compte tenu de la création, de l'agrandissement des cités et de l'ouverture de voies nouvelles, il est nécessaire de procéder à la dénomination de ces voies. Il rappelle brièvement, que l'ensemble de la toponymie de la Z.A.C. EST et ainsi que la Z.A.C. du CENTRE URBAIN, a fait l'objet d'un principe général établi en coordination avec E.P.A. MARNE et la Mairie, visant à conserver au maximum les noms des "Lieuxdits" ou s'y approchant. C'est ainsi qu'aujourd'hui, il est proposé :</i> <i>(...)</i> <i>5 — SOCIETE COOPERATIVE D'H.L.M. « Notre Cottage »</i> <i>La dénomination des voies qui vous est proposée intéresse la Société Coopérative d'H.L.M. "Notre Cottage". Depuis l'origine de cette Cité, tout le courrier était adressé sur une seule adresse, 7, rue Michel Goutier, Si cette forme d'adresse ne gênait pas trop les locataires, il n'en est pas de même pour tous les services administratifs, et surtout pour les P.T.T. Les services de la Mairie devaient d'ailleurs, depuis quelques années procéder à l'étude d'une nouvelle toponymie ; or, un fait nouveau oblige à procéder d'urgence à des dénominations.</i> <i>En effet, la Société Coopérative d'H.L.M. appliquant la dernière loi sur les Sociétés Coopératives a dû procéder à la vente des appartements, pour constituer un ensemble en copropriété, obligeant chaque futur propriétaire d'avoir une adresse physique personnelle. C'est ainsi qu'en liaison avec le Président DUNAND et ses services, les voies du Groupe porteront les dénominations suivantes :</i> <i>...</i> <i>- Allée Albert LAURENÇON</i>	1967

6	Alejo Carpentier	Place	D4	Pri.	<p>Ecrivain cubain (1904-1980) <u>DCM du 27 mars 1981</u> <i>Madame Marie-Thérèse GOUTMANN, Député-Maire, expose au Conseil Municipal la nécessité de procéder à la dénomination de la place située dans le Quartier du Pavé Neuf et sur laquelle donnent les entrées de 150 logements locatifs construits par l'O. C. I. L. Elle rappelle que les voies de ce Quartier sont d'origine Latino-Américaine. Elle propose, pour conserver au Quartier du Pavé Neuf la particularité Latino-Américaine décidée jusque là par le Conseil Municipal dans la dénomination des voies, de donner à cette place le nom d'un d'un écrivain : ALEJO CARPENTIER. ...</i></p>	1981
7	Alliés	Rue des	G3	Pub.	<p>Groupe de nations unies pour combattre l'Allemagne lors de la 1ère Geurre Mondiale Voie du lotissement "Pervenches et Pâquerettes" . Création 1926. Classement dans la voirie municipale par DCM du 26/09/31. Approbation préfectorale du 13/03/33</p>	1926
8	Alphonse Daudet	Allée	D5	Pri.	<p>Ecrivain français (1840-1897) <u>DCM du 27 septembre 1990</u> <i>Le Conseil Municipal, Vu le projet de lotissement composé de 22 lots à bâtir à réaliser prochainement par l'E.P.A. - Marne dans le quartier du Montfort, ... Décide : de dénommer la voie desservant un lotissement de 22 lots à bâtir dans le quartier du Montfort, conformément au plan annexé : Allée Aphonse DAUDET.</i></p>	1990
9	Anatole France	Allée	E2	Pub.	<p>Ecrivain Français (1844-1924) <u>DCM du 29 mai 1964</u> « Le Conseil Municipal, Considérant que l'Office d'H.L.M. de Seine-et-Oise a réalisé dans le Parc de Villeflix, un groupe d'habitations de 198 logements, desservi par 4 Allées, A L'UNANIMITE, Décide de donner un nom à chacun d'elles et de les appeler comme suit : - Le long du Bâtiment A : Allée A. France »</p>	1964
10	Anciens Combattants d'Afrique du Nord	Rue des	E2	Pub.	<p><u>DCM du 25 juin 1985</u> <i>Madame le Maire expose que le Conseil Municipal est souverain pour décider de la toponymie de la Commune. Dans ce cadre, il est proposé d'annuler la dénomination de la RUE du 19 MARS 1962, reliant l'Avenue Emile Cossonneau à la rue du Docteur Jean Vaquier, pour la nouvelle appellation : "RUE DES ANCIENS COMBATTANTS D'AFRIQUE DU NORD". Le Conseil Municipal, ... à la majorité des suffrages, décide l'annulation de la dénomination "Rue du 19 mars 1962" pour la nommer : "RUE DES ANCIENS COMBATTANTS D'AFRIQUE DU NORD"</i></p>	
11	André Malraux	Rue	C2/3	Pub.	<p>Ecrivain français (1901-1976); ministre de la culture <u>DCM du 26 septembre 1991</u> <i>Le Conseil Municipal, Vu le projet de construction d'un deuxième lycée à Noisy-le-Grand, dans la Z.A.C. de l'Extension du Centre Urbain, Vu la création d'une voie d'accès à cet équipement et la nécessité de la dénommer, ... Décide : ARTICLE UNIQUE : De dénommer la voie d'accès au futur lycée, conformément au plan annexé : Rue André MALRAUX</i></p>	1991
12	André Malraux	Allée	D4	Pri.	<p>Ecrivain français, ministre de la culture (1901-1976) <u>DCM du 21 avril 1988</u> <i>Le Conseil Municipal, Vu la délibération du 15 juin 1979 dénommant l'Allée Pablo Néruda, Considérant la nécessité de prolonger ladite Allée jusqu'à l'Avenue du Pavé-Neuf, ... Décide : que la voie reliant la Rue du Levant à l'Avenue du Pavé-Neuf est dénommée : Allée André Malraux</i></p>	1988
13	André Pux	Rue	G6	Pri.	<p><u>DCM du 08 novembre 1984</u> <i>Sur demande de Madame le Maire, Monsieur BILLY Maire-Adjoint chargé de l'urbanisme expose que la Société PHENIX vient de réaliser 27 maisons individuelles [...] Le plan masse comporte une allée [...] (qui) ne pourra prétendre obtenir un classement dans la voirie communale [...] Néanmoins, par courrier du 07 juin 1984, la STE PHENIX a sollicité l'avis du Conseil Municipal sur la toponymie de cette allée [...] La STE PHENIX souhaite dénommer vette voie : "André PUX" fondateur de la Société et Président d'honneur de la STE PHENIX. Le Conseil Municipal accepte de dénommer la voie du lotissement PHENIX "André PUX".</i></p>	1984

14	Anita Conti	Allée	C3	Ind	Océanographe et photographe française (1899-1997) <u>DCM du 12 février 2015</u> <i>Le Conseil Municipal, ... Vu le(s) délibération(s) en datedu 19 décembre 2013 ... et du 18 décembre 2014 ... Considérant que le secteur "Maille Horizon Nord", délimité par la rue des Bas-Heurts, la route de Neuilly, le boulevard du Mont-d'Est et la rue Georges Méliès, représente un territoire stratégique au regard des enjeux de renouvellement urbain, de création de logements et de rééquilibrage de l'implantation de bureaux en Île-de-France; ... Considérant la Commune a engagé les études préalables à la réalisation des premiers ouvrages afin notamment de desservir et mettre en valeur le collège international dès la rentrée 2014 et la lycée international en septembre 2015 ; Considérant que c(d)es études [complémentaires] ont conclu à la nécessité d'intégrer un groupe scolaire à la programmation de l'opération, ainsi d'un nouvel espace public nécessaire à la desserte de cet équipement; ; ... Décide : ... L'espace public desservant le groupe scolaire à implanter dans la zone d'aménagement concerté (ZAC) de "Maille Horizon Nord" est dénommé "allée Anita Conti" en hommage à la première femme océanographe française .</i>	
15	Antoine Renard	Place	G4	Ind.	Pas de DCM de dénomination trouvée. Présente sur le plan, absente de la liste. <u>DCM du 19 décembre 2013</u> <i>... Le nouvel équipement de proximité situé 12, place Antoine-Renard est dénommé "salle Stéphane Hessel"</i>	
16	Aquarelles	Allée des	E2/3	Pub.	<u>DCM du 27 janvier 1994</u> <i>Décide de dénommer les futures voies et espaces compris dans le périmètre de la Z.A.C. du Clos Saint-Vincent conformément au plan annexé à la présente délibération. Partie comprise entre la Rue de la République et la Rue des vergers Allée des Aquarelles</i>	1994
17	Arcades	Rue des	D4	Pri.	<u>DCM du 24 novembre 1988</u> <i>Le Conseil Municipal, Considérant la nécessité de rendre lisible la complexité des dénominations actuelles du Centre Urbain Régional et son extension, Considérant le plan directeur de dénominations qui tient compte des caractéristiques et de la hiérarchie des voies et espaces urbains existants et futurs, Approuve : les nouvelles toponymies du plan directeur de dénominations du centre Urbain Régional et de son extension conformément au plan annexé. 2 - Nouvelles propositions 2.1. Cité 2000 : Rue des Arcades (prolongementde la voie existante)</i>	1988
18	Arcades	Voie des	D3	Ind.	<u>DCM du 29 janvier 1987</u> <i>Considérant la nécessité de dénommer la voie située entre l'ensemble Immobilier le "PALACIO D'ABRAXAS" et les parkings du Centre Mont d'Est, côté Ouest, Ainsi que la voie située entre lesparkings du Centre Mont d'Est, côté Est et le Centre Commercial, ...Le Conseil Municipal, Décide : Article 1er - La voie située entre l'ensemble Immobilier le "PALACIO D'ABRAXAS" et les parkings du Centre Mont d'Est, côté Ouest, est dénommée : Voie des Arcades Nota : voie ne figurant ni sur le plan ni sur la liste 2015</i>	1987
19	Archets	Rue des	E2	Pub.	<u>DCM du 27 janvier 1994</u> <i>Décide de dénommer les futures voies et espaces compris dans le périmètre de la Z.A.C. du Clos Saint-Vincent conformément au plan annexé à la présente délibération. Partie comprise entre la Rue Pierre Brossolette et la Rue du Docteur Jean Vaquier. Rue des Archets</i>	1994
20	Argonne	Place de l'	B2	Pri.	Champ de bataille en 1915 Pas d'information écrite trouvée JB	

21	Aristide Briand	Avenue	E2	Pub.	<p>Président du Conseil (1862-1932) <u>Commission des chemins. Séance du 14 mai 1932</u> <i>"A l'ordre du jour il est proposé de donner à une voie de notre commune le nom d'Aristide Briand. Etant donné la personnalité de M. Briand le choix d'une voie importante s'impose; après examen des diverses voies pouvant être proposées le choix de la Commission s'arrête sur l'Avenue de la Mairie; cette avenue ne comporte pour ainsi dire pas d'habitations de sorte que le changement de dénomination ne causera pas de difficulté aux habitants, et elle est en même temps une des plus belles avenues de notre cité."</i> Voir la DCM du 28/05/1932 ?</p> <p><u>DCM du 12 novembre 1927</u> Le Conseil [décide] de donner les noms ci-après : Avenue de la Mairie à l'avenue plantée d'arbres situé en face de la nouvelle Mairie Nota : Par conséquence cette partie de voie perd le nom de Georges Clémenceau</p> <p>Anciennement : avenue de la fête (plan daté "aux environs de 1910")</p>	1866
22	Armand Gundhardt	Rue	F3	Pub.	<p>Maire-adjoint de Noisy-le-Grand (1865-1933) <u>DCM du 28 octobre 1933</u> <i>En ce qui concerne la dénomination d'une rue Monsieur le Maire propose de donner le nom de ... Armand Gundhardt à la rue de la Haute Maison dans la partie située entre la rue Rouget de l'Isle et la rue de la Malnoue...</i> Nota : Gundhardt écrit avec un T sur le plan 2015 et avec un D sur la liste 2015</p>	1866
23	Arras	Rue d'	E/F5	Pub.	<p>Voie du lotissement "Les Plants du Richardet" (A vérifier) Classement dans la voirie communale par DCM en date du 15/12/65. Approbation préfectorale du 27/05/66.</p> <p><u>Rue d'Arras prolongée</u> . <i>Partie du lotissement "Arras prolongée". Classement dans la voirie communale par DCM du 19 juillet 1968. (Demande par DCM du 06 octobre 1967). Fusion avec la rue d'Arras ?</i></p>	
24	Arthur Rimbaud	Allée	G/H3	Ind	<p>Poète (1865-1891) (Pas d'information écrite trouvée JB)</p>	
25	Artisans	Rue des	C1	Ind	<p><u>DCM 17 décembre 1998</u> <i>Le Conseil Municipal, Considérant la création d'une nouvelle voie de desserte de la Zone d'Activités de la Varenne reliant la Rue Paul Laffargue au Chemin de la Plaine, ... Décide : ... De dénommer la voie créée dans le lotissement de la Zone d'Activités de la Varenne : Rue des Artisans.</i></p>	1998
26	Artistes	Jardin des	D/E3	Pub.	<p>Oubli dans la liste 2015 <u>DCM du 27 janvier 1994</u> <i>Décide de dénommer les futures voies et espaces compris dans le périmètre de la Z.A.C. du Clos Saint-Vincent conformément au plan annexé à la présente délibération.</i> <i>Partie comprise entre la Rue de la République et la Rue des vergers</i> <i>Jardins des Artistes</i></p>	1994
27	Artois	Rue d'	F5	Pub.	<p>Voie en partie du lotissement "La Carrière" et du lotissement "Les Plants du Richardet". Création anté 1926 Classement dans la voirie communale par DCM du 19 septembre 1965. Approbation préfectorale du 27 mai 1966</p>	1926
28	Arts	Rue des	E3	Ind	<p><u>DCM du 25 novembre 1999</u> <i>Le Conseil Municipal, ... Décide ... De dénommer la voie créée dans l'îlot 3.2b de la Z.A.C. du Clos Saint-Vincent : ALLEE DES ARTS</i></p>	1999

29	Astronautes	Boulevard des	G5/6	Pub.	<p><u>DCM du 07 mars 1975</u> « Monsieur le Maire expose que compte tenu de la création, de l'agrandissement des cités et de l'ouverture de voies nouvelles, il est nécessaire de procéder à la dénomination de ces voies. Il rappelle brièvement, que l'ensemble de la toponymie de la Z.A.C. EST et ainsi que la Z.A.C. du CENTRE URBAIN, a fait l'objet d'un principe général établi en coordination avec E.P.A. MARNE et la Mairie, visant à conserver au maximum les noms des "Lieuxdits" ou s'y approchant. C'est ainsi qu'aujourd'hui, il est proposé : (...) 3 - "Quartie SUD - ZAC EST - ZONE PAVILLONNAIRE - L'ensemble de la dénomination de ces voies a été établi en collaboration avec la Mairie, EPA MARNE et les promoteurs suivants : (...) b) LOGIREP - "LES BOSQUETS DES RICARDETS" - <u>Boulevard des Astronautes.</u> boulevard qui relie la zone pavillonnaire au Groupe d'habitations de F.F.F".</p> <p>Classement dans la voirie communale par DCM du 26 juin 1981</p>	1975
30	Aubépine	Chemin de l'	H6	Pub.	<p><u>DCM du 29 mai 1964</u> « Le Conseil Municipal: Considérant que la Société des Maisons PHENIX, 10 rue Pergolèse à PARIS 16ème, a réalisé à Noisy-le-Grand, un lotissement de 137 parcelles appelé PARC des YVRIS, qu'il a lieu de dénommer les nouvelles voies construites. A l'Unanimité, Décide de leur donner les noms suivants : - Chemin de l'Aubépine Voie du lotissement "Parc des Yvris". Classement dans la voirie communale par DCM du 15 décembre 1972. Approbation préfectorale le 25/01/1973.</p>	1964
31	Aubigné	Allée d'	F2	Pri.	<p>Agrippa d'. Ecrivain français (1552-1630) <u>DCM du 24 avril 1986</u> Madame le Maire expose ... sur la proposition de la Société Civile Immobilière, "le CLOS D'AUBIGNE", réalisant la construction de 10 maisons de ville, Avenue Cossonneau, face au parc de Villeflix, la voie privée desservant cette opération sera nommée : ALLEE D'AUBIGNE. Le Conseil Municipal Décide ...</p>	1986
32	Auguste Rodin	Avenue	D/E5	Pri.	<p>Scupteur (1840-1917) <u>DCM du 26 octobre 1989</u> Le Conseil Municipal, Vu les programmes immobiliers en cours de réalisation dans le quartier du Montfort, ... Décide Article 1er : la voie dite du Montfort, qui suit approximativement la limite intercommunale entre NOISY-LE-GRAND et VILLIERS-SUR-MARNE est dénommée, en accord avec VILLIERS-SUR-MARNE : AVENUE AUGUSTE RODIN</p>	1989
33	Aulnettes	Chemin des	C2/3	Pri.	<p><u>DCM du 30 septembre 1983</u> Madame le Maire expose au Conseil Municipal que certaines voies de NOISY-LE-GRAND, pour la plupart d'ailleurs anciennes, ont conservé au fil des temps leur appellation de l'ancien cadastre. C'est ainsi que d'anciens chemins de terre, par la construction des lotissements ou d'opérations de viabilisations diverses, sont devenus des artères carrossables avec implantation pavillonnaire de part et d'autre. De ce fait, la caractère de chemin n'est plus valable et afin de moderniser les différentes appellations des voies, notamment pour les actes administratifs, il y a lieu de procéder à l'annulation du titre " Chemin" par "Rue". ... C'est ainsi que nous proposons à certaines voies de supprimer l'appellation "Chemin" par le terme "Rue" à savoir : - Rue des Aulnettes (en accord avec la Mairie de Bry)</p>	1901
34	Aulnettes	Passage des	C2	Pri.	<p>Pas d'information écrite trouvée JB</p>	
35	Avenir	Avenue de l'	F5	Pub.	<p>Voie du lotissement "Beauséjour". Création anté 1931. Prise en charge par la Commune de l'entretien des voies par DCM du 12 octobre 1952 Classement dans la voirie communale par DCM du 15 septembre 1965. Approbation préfectorale du 27 mai 1966. 1925/1927. Anciennement rue des Naïades du lotissement "la mare aux fées" (sur plan non daté avec le projet de l'école du Richardet)</p>	1931

36	Baignade	Rue de la	D1/2	Pub.	<u>DCM du 09 juillet 1903</u> <i>En ce qui concerne le changement de dénomination de certaines rue, le Conseil décide d'appeler ... rue de la Baignade, la partie comprise entre le lavoir et la Marne. .. MM. Cirette, salaché et Lapersonne votent contre la dénomination de la rue de la Baignade.</i> Nota : la mairie évoquée ci-dessus est l'ancienne mairie.	1903
37	Ballon	Rue du	GH5/6	Pub.	Avril 1913, une montgolfière s'écrase à Noisy-le-Grand <u>DCM du 20 juillet 1973</u> <i>Considérant que le dossier de réalisation de la ZAC EST de NOISY-LE-GRAND prévoyait l'aménagement d'une zone industrielle sur environ 30 hectares. Que celle-ci est en cours d'aménagement, que les premières voies sont construites, que les premiers occupants prennent possession de leur terrain, Qu'à juste titre, ils demandent, pour leur permettre de lancer leur publicité, de voir dénommer les nouvelles voies construites.</i> <i>Après en avoir délibéré, à l'unanimité,</i> <i>Décide de dénommer les deux voies créées comme suit : Rue du Ballon et rue des Aérostiers.</i> <i>Classement dans la voirie communale par DCM du 26 juin 1981.</i>	1973
38	Baron Louis	Avenue du	D1	Pub.	Ministre sous la Restauration (1755-1837) Voie du lotissement "Parc des Tilleuls". Création anté 1926	1926
39	Barronnerie	Chemin de la	C/D2	Pri.	Création anté 1921	1921
40	Bas Heurts	Rue	C3	Pub.	<u>DCM du 30 septembre 1983</u> <i>Madame le Maire expose au Conseil Municipal que certaines voies de NOISY-LE-GRAND, pour la plupart d'ailleurs anciennes, ont conservé au fil des temps leur appellation de l'ancien cadastre. C'est ainsi que d'anciens chemins de terre, par la construction des lotissements ou d'opérations de viabilisations diverses, sont devenus des artères carrossables avec implantation pavillonnaire de part et d'autre. De ce fait, la caractère de chemin n'est plus valable et afin de moderniser les différentes appellations des voies, notamment pour les actes administratifs, il y a lieu de procéder à l'annulation du titre "Chemin" par "Rue". ... C'est ainsi que nous proposons à certaines voies de supprimer l'appellation "Chemin" par le terme "Rue" à savoir :</i> <i>- Rue des Bas Heurts</i>	1921
41	Bataillon Hildevert	Allée du	G/H3	Pri.	<u>DCM du 15 juin 1979</u> <i>Madame le Député-Maire expose que, les différents programmes immobiliers des quartiers de la Z.A.C. du CENTRE URBAIN de Noisy-le-Grand, et de la Z.A.C. du CHAMPY, vont être livrés fin de l'année 1979 et début de l'année 1980, nous vous proposons la Toponymie des voies desservant ces groupes d'immeubles d'habitations et de bureaux. Nous avons essayé de grouper les noms à thème semblable :</i> <i>Z.A.C. DU CHAMPY - Cinéastes et noms demandés par les Anciens Combattants</i> <i>- Allée du Bataillon Hildevert</i>	1979
42	Batellerie	Allée de la	B2	Ind	<u>DCM du 18 février 1999</u> Le Conseil Municipal, Considérant la création d'une allée de desserte d'un programme de logements sis Rue de la Passerelle ... Décide ... De dénommer la voie créée : allée de la Batellerie.	1999
43	Bâtonnets	Grande allée des	G3	Pri.	<u>DCM du 07 juin 1974</u> <i>Le Maire expose que dans le cadre de l'urbanisation de la ZAC du Champy (ZAC Est) la Société Emmaüs va fin juin livrer une première tranche de logements situés au Nord de la ZAC Est, dit quartier des Hauts Batons. A cet effet, il y a lieu de procéder à la toponymie des voies engendrant la situation des immeubles occupés. Le Conseil Municipal,</i> <i>- Considérant l'étude de la dénomination des voies de la ZAC du Champy, réalisées en commun avec les services d'EPAMarne, la ville de Noisy-le-Grand et la Société Emmaüs</i> <i>Après en avoir délibéré, à l'unanimité,</i> <i>- décide de dénommer les rues, allées, et grandes allées du quartier des Hauts Bâtons comme désignées ci-dessous suivant plan annexé à la présente délibération.</i> <i>Grande allée des Bâtonnets</i>	1974

44	Beau Site	Rue de	F/G6	Pub.	Voie du lotissement "Beau Site". Création anté 1926 (par extension de l'ensemble du lotissement) Classement dans la voirie communale par DCM du 19 juillet 1968. (Demande par DCM du 06 octobre 1967).	1926
45	Beaujolois	Avenue du	F6	Pub.	Voie du lotissement "Paris Est". Création anté. 1926 Classement dans la voirie communale par DCM du 09/12/39	1926
46	Beaulieu	Avenue de	F5	Pub.	Voie du lotissement "Beauséjour". Création anté 1931. Prise en charge par la Commune de l'entretien des voies par DCM du 12 octobre 1952 Classement dans la voirie communale par DCM du 15 septembre 1965. Approbation préfectorale du 27 mai 1966. 1925/1927. Anciennement rue des Diades du lotissement "La mare aux fées" (sur plan non daté avec le projet de l'école du Richardet)	1931
47	Beaune	Rue de	F6	Pub.	Voie du lotissement "Paris Est". Création anté. 1926 Classement dans la voirie communale par DCM du 09/12/39	1926
48	Beauséjour	Avenue de	F5/6	Pub.	Voie du lotissement "Beauséjour". Création anté 1931. Prise en charge par la Commune de l'entretien des voies par DCM du 12 octobre 1952 Classement dans la voirie communale par DCM du 15 septembre 1965. Approbation préfectorale du 27 mai 1966. 1925/1927. Anciennement rue des Elphes du lotissement "La mare aux fées" (sur plan non daté avec le projet de l'école du Richardet)	1931
49	Beauséjour	Place	F5	Pub.	Voie du lotissement "Beauséjour". Création anté 1931. Prise en charge par la Commune de l'entretien des voies par DCM du 12 octobre 1952 Classement dans la voirie communale par DCM du 15 septembre 1965. Approbation préfectorale du 27 mai 1966. Création 1938. Voie du Lotissement "Beauséjour".	1931
50	Bel Air	Chemin du	G/H2	Pub.	Voie du lotissement "Bel Air". Création anté 1931	1931
51	Belles Vues	Allée des	F1/2	Pub.	Voie limitrophe du lotissement "Parc de Villeflin". Création anté 1911	1911
52	Belvédère	Rue du	G2	Pub.	Voie du lotissement "La Haute Montagne". Création 1946 (par extension du lotissement)	1946
53	Bernadette	Rue	D2	Pub.	Voie du lotissement "Tronquez". Création anté 1946	1946
54	Bernard Naudin	Rue	F7	Pub.	Dessinateur noiséen (1876-1946) Partie du lotissement "Beau Site". Création 1926 (par extension de l'ensemble du lotissement). Classement dans la voirie communale par DCM du 19 juillet 1968. (Demande par DCM du 06 octobre 1967).	1926
55	Berry	Rue de	F5	Pub.	Voie du lotissement "La Carrière". Création anté 1926	1926
56	Biche	Impasse de la	C2.	Pri.	<u>DCM du 17 novembre 1971</u> <i>Monsieur le maire expose que par lettre du 6 juillet, il a été sollicité par les habitants des n° 63 et 65 rue René Navier, d'une demande de dénomination de leur voie. En effet, l'impasse située rue René Navier, immédiatement à droite après le carrefour de Neuilly, ne porte pas de nom. De ce fait, de nombreux inconvénients sont rencontrés notamment dans la distribution du courrier. Il y a donc lieu de donner une dénomination à cette voie d'une longueur de 100 mètres environ, desservant 7/8 propriétaires, et précise que cette Impasse constitue en fait une servitude de passage qui peut être considérée comme une voie privée. Le Conseil ouï l'exposé et après en avoir délibéré, Sur la proposition de Monsieur le Maire décide de la dénommer "Impasse de la Biche".</i>	1971

57	Bienvenue	Allée	C4	Pri.	S'agit-il de Fulgence, Marie Auguste; Ingénieur, concepteur du métropolitain de Paris (1852-1936)? (Dans ce cas, ne pas oublier le tréma sur le u). <u>DCM du 24 octobre 1991</u> <i>Le Conseil Municipal, Vu le permis de construire accordé à la SARI pour la réalisation d'une opération de bureaux, d'un centre d'affaires ATRIA et d'un hôtel IBIS dans la Maille Horizon 1 à Noisy-le-Grand, Vu la nécessité de dénommer les voies desservant ces immeubles, ...</i> <i>Décide : ARTICLE UNIQUE: de décider (sic) de dénommer les voies desservant l'opération de la SARI, dans la Maille Horizon 1, conformément au plan annexé :</i> <i>- Allée Bienvenue</i>	
58	Blaise Pascal	Boulevard	H4/5	Pri.	Scientifique et philosophe français (1623-1662) <u>DCM du 29 janvier 1987</u> <i>Le Conseil Municipal, ... Décide : la voie située au Sud du bâtiment de l'E. S. I. E. E. Ecole Supérieure d'Electronique et d'Electrotechnique (Cité Descartes) est dénommée : Boulevard Blaise PASCAL</i> <i>Nota : cette voie ne figure pas sur le plan 2015 mais sur la liste</i>	1987
59	Bleuets	Rue des	G2	Pub.	Voie du lotissement "Bellevue". Création anté 1926 Classement dans la voirie communale par DCM du 26 septembre 1931. Approbation préfectorale du 29 octobre 1932 <u>DCM du 22 juin 1929</u> <i>Pour les rues du Milieu, des Bleuets et de l'Union qui existent en double il sera demandé aux intéressés de formuler des propositions, ces voies faisant partie de lotissements</i>	1926
60	Boeufs	Chemin des	A1	Pri.	<u>DCM du 30 septembre 1983</u> <i>Madame le Maire expose au Conseil Municipal que ...</i> <i>D'autre part, dans le quartier de la Varenne, la limite territoriale avec la commune de BRY est constituée par un ancien Chemin, bordant d'ailleurs la station d'épuration et coupé par le R.E.R. En accord avec BRY, ce Chemin pourrait sur NOISY-LE-GRAND retrouver son nom primitif, c'est-à-dire "Chemin des Boeufs", même appellation que sur BRY, alors qu'actuellement il est appelé sur la Commune de NOISY "Chemin de la Varenne prolongée", provoquant ainsi de multiples confusions avec le véritable Chemin de la Varenne. Le Conseil Municipal, ...</i> <i>Dénomme Chemin des Boeuf, la voie comprise entre la Rue de la Passerelle et la Rue du 26 août appelée Chemin de la Varenne.</i>	1931
61	Bohême	Allée de la	E3	Ind	<u>DCM du 28 septembre 2000</u> <i>Le Conseil Municipal, Vu le permis de construire délivré à la Société MONTTOIT pour la réalisation, rue du Clos, d'un programme de 11 maisons individuelles, Considérant que pour permettre l'accès aux logements une nouvelle voie a été créée, ... Décide : ... De dénommer la voie créée : Allée de la Bohême.</i>	2000
62	Bois	Rue des	F/G6	Pub.	Voie du lotissement "La Pointe". Création anté 1931 Classement dans la voirie communale par DCM du 19septembre 1965. Approbation préfectorale du 27 mai 1966	1931
63	Bois St Martin	Avenue du	F/G/H7	Pub.	Bois Saint-Martin (avenue du)/ rue des Châtaigniers / Chemin des mursdu parc (DCM de changement de dénomination non trouvée JB)	1851
64	Bouleaux	Chemin des	H6	Pub.	<u>Voie du lotissement "Parc des Yvris". Classement dans la voirie communale par DCM du 15 décembre 1972. Approbation préfectorale le 25/01/1973</u> <u>DCM du 29 mai 1964</u> <i>« Le Conseil Municipal:</i> <i>Considérant que la Société des Maisons PHENIX, 10 rue Pergolèse à PARIS 16ème, a réalisé à Noisy-le-Grand, un lotissement de 137 parcelles appelé PARC des YVRIS, qu'il a lieu de dénommer les nouvelles voies construites.</i> <i>A l'unanimité, Décide de leur donner les noms suivants :</i> <i>- Chemin des Bouleaux</i>	1964
65	Bourges	Rue de	F5	Pub.	Voie du lotissement "La Carrière". Création anté 1926	1926

66	Bourgogne	Avenue de	E/F6	Pub.	Voie du lotissement "Paris Est". Création anté. 1926 Classement dans la voirie communale par DCM du 09/12/39	1926
67	Brayer	Rue du	D2	Pri.	Création anté 1851	1851
68	Buisson	Rue du	B2	Pub.	<u>DCM du 17 novembre 1907</u> <i>M. le Maire propose au Conseil de changer le nom de la partie de la rue du Buisson qui se dirige sur la Rue des Ormes. Le Conseil décide de renvoyer cette affaire à la Commission des Chemins (adopté)</i> Nota : la suite probable à cette proposition est à voir sur la rue Carnot	1901
69	Butte aux Cailles	Allée de la	G4	Pri.	Lieu symbolique de la Commune de Paris (1871) <u>DCM du 30 octobre 1974</u> <i>Le FOYER DU FONCTIONNAIRE ET DE LA FAMILLE, doit procéder, dans la courant de Novembre, à la mise en service de sa première tranche de logements. Comme d'ordinaire, il est nécessaire de procéder à la dénomination des voies primaires et secondaires desservant ce groupe. Les études de toponymie ont été menées en accord avec nos Services Techniques, les Services d'EPAMARNE et le promoteur, et se résumant ainsi : RUE DE LA BUTTE VERTE</i>	1974
70	Butte Verte	Rue de la	G/H4	Pub.	<u>DCM du 30 octobre 1974</u> <i>Le FOYER DU FONCTIONNAIRE ET DE LA FAMILLE, doit procéder, dans la courant de Novembre, à la mise en service de sa première tranche de logements. Comme d'ordinaire, il est nécessaire de procéder à la dénomination des voies primaires et secondaires desservant ce groupe. Les études de toponymie ont été menées en accord avec nos Services Techniques, les Services d'EPAMARNE et le promoteur, et se résumant ainsi : RUE DE LA BUTTE VERTE</i> Classement dans la voirie communale par DCM du 26 juin 1981.	1974
71	Camélias	Allée des	H2	Pub.	<u>DCM du 30 octobre 1974</u> <i>La Résidence des "JARDINS DE NOISY" procède actuellement à la construction de 92 logements au 200 rue(sic) Emile Cossonneau, c'est-à-dire en limite de Champs-sur-Marne. Sur la demande des services P.T.T., nous avons demandé à ce que le promoteur nous propose la dénomination de voie en ce qui concerne la voirie intérieure. Monsieur Maurice ESKENAZI, le promoteur, a donc proposé : L'ALLEE DES CAMELIAS desservant les 7 corps de bâtiment de cet ensemble.</i>	1974
72	Camille Flammarion	Rue	F4	Pub.	Astronome (1842-1925) Voie du lotissement "La Grenouillère". Création anté 1931. <u>DCM du 04 avril 1953</u> <i>Le Conseil, Décide à l'unanimité la prise en charge par la Commune des voies du lotissement La Grenouillère en vue d'en assurer l'entretien en attendant leur classement. Approbation préfectorale du 24 avril 1953. La date de classement dans la voirie communale n'est pas connue.</i>	1931
73	Caprice	Place du	C1	Pri.	Voie du lotissement "Les Coteaux de la Marne". Création : par extension 1931 (rue du Caprice)	1931
74	Caprice	Rue du	C1	Pri.	Voie du lotissement "Les Coteaux de la Marne". Création 1931	1931
75	Carla	Villa				

76	Carnot	Rue	B2	Pub.	<p>Nicolas, physicien (1796-1832) ou Lazare Carnot, mathématicien et général (1753-1823) ou plus probablement Sadi Carnot, président de la République. (1837-1894) Voie du lotissement "La Prévoyance Familiale". Création anté. 1901.</p> <p><u>DCM du 22 novembre 1908 (à contrôler)</u> <i>Sur la demande de M. le Maire le Conseil Décide que la rue du Buisson, partie comprise entre la rue de la Varenne et la route Départementale, prendra le nom de rue Carnot (adopté)</i></p> <p><u>DCM du 17 novembre 1907 (Pour mémoire)</u> <i>M. le Maire propose au Conseil de changer le nom de la partie de la rue du Buisson qui se dirige sur la Rue des Ormes. Le Conseil décide de renvoyer cette affaire à la Comission des Chemins (adopté)</i></p> <p><u>DCM du 04 octobre 1903</u> <i>Le Conseil, vue la délibération du Conseil Municipal en date du 10 mars 1901, ..., Considérant que les réparations ont été faites conformément au désir de la Commission, ..., Décide de reconnaître comme chemins communaux les trois routes transversant le lotissement de la Société "La Prévoyance Familliale" . Il décide en outre de comprendre dans cette reconnaissance , la rue du Buisson.</i></p>	1901
77	Caroline	Allée	F1/2	Pri.	Voie du lotissement "Parc de Villeflix"	
78	Cascades	Clos des	D3	Pri.	<p>Existante sur la liste 2015. Non mentionnée sur le plan. La liste 2015 indique "rue". La plaque indique non pas rue, mais "clos"</p> <p><u>DCM du 17 décembre 1976</u> <i>Monsieur le Maire expose que le présent dossier a pour objet de dénommer les voies les plus importantes du Centre Urbain Régional. [...]. Compte tenu de l'avancement des études, il y a lieu de donner une adresse physique précise aux différents chantiers importants et il propose d'entériner les propositions déjà étudiées auparavant, à savoir : le Centre Urbain Régional s'appelant "Centre Mont d'Est".</i></p> <p>- <u>DANS LA MAILLE DU CENTRE URBAIN</u> : - CLOS DES CASCADES...</p>	1976
79	Castors	Place des	G7	Pub.	<p>Référence à l'association dont le but est d'aider les adhérents qui constuisent ou participent activement leur propre maison. Voie du lotissement "les Castors des Yvris". Permis de construire 1960. Classement dans la voirie communale par DCM du 19/07/1968. Approbation préfectorale du 19/02/1969.</p>	1960
80	Catalpa	Allée du	G/H2	Pri.	<p>Orthographe différente entre liste et plan 2015 Catalpa : arbre d'origine exotique, de grande taille, à larges feuilles cordiformes, se couvrant d'amples panicules de grandes fleurs blanches ponctuées de rouge. (Le Robert) Pas d'information écrite trouvée JB. Voir 1908 11 28</p>	
81	Cavaliers	Allée des	D5	Ind	Pas d'information écrite trouvée JB	
82	Cèdres	Allée des	E2	Pri.	<p><u>DCM du 23 mars 1972</u> <i>Considérant que la société MEUNIER & Cie 2, rue du Helder - PARIS 9ème - a réalisé un groupe d'habitations de 133 logements, appelé "S.C.I. LES BELLEVUES", 11 et 13 rue (sic) Emile Cossonneau à Noisy-le-Grand,</i> <i>Considérant que la S.C.I. LES BELLEVUES a maintenant terminé son ensemble, et que les logements sont occupés,</i> <i>Décide d'attribué la numérotation et la dénomination des voies de desserte privées intérieures, comme indiqué au plan ci-annexé: Allée des Cèdres et Allée du Parc.</i></p>	1972

83	Centre	Rue du	C/D4	Pub.	<p>Ne pas confondre avec l'ancienne rue du Centre dénommée aujourd'hui rue des Frères Noger (1944 11 09)</p> <p><u>DCM du 17 décembre 1976</u></p> <p>Monsieur le Maire expose que le présent dossier a pour objet de dénommer les voies les plus importantes du Centre Urbain Régional. [...]. Compte tenu de l'avancement des études, il y a lieu de donner une adresse physique précise aux différents chantiers importants et il propose d'entériner les propositions déjà étudiées auparavant, à savoir : le Centre Urbain Régional s'appelant "Centre Mont d'Est".</p> <p>- <u>EN PERIMETRE DU CENTRE URBAIN</u> :</p> <p>- RUE DU CENTRE ...</p>	1976
84	Champs	Allée des	G/H2	Pri.	<p><u>DCM du 21 janvier 1988</u></p> <p>Le Conseil Municipal, Considérant la nécessité de dénommer la voie desservant l'opération de la S.C.I. du BEL AIR. ... Décide : que la voie desservant l'ensemble immobilier comprenant 14 pavillons un petit collectif de 20 logements et située Chemin du Bel Air est dénommée : Allée des Champs</p>	1988
85	Champy	Grande allée du	H3	Pri.	<p>Nom de l'ancien propriétaire d'une partie du terrain.</p> <p><u>DCM du 07 juin 1974</u></p> <p>Le Maire expose que dans le cadre de l'urbanisation de la ZAC du Champy (ZAC Est) la Société Emmaüs va fin juin livrer une première tranche de logements situés au Nord de la ZAC Est, dit quartier des Hauts Batons. A cet effet, il y a lieu de procéder à la toponymie des voies engendrant la situation des immeubles occupés. Le Conseil Municipal,</p> <p>- Considérant l'étude de la dénomination des voies de la ZAC du Champy, réalisées en commun avec les services d'EPAMarne, la ville de Noisy-le-Grand et la Société Emmaüs</p> <p>Après en avoir délibéré, à l'unanimité,</p> <p>- décide de dénommer les rues, allées, et grandes allées du quartier des Hauts Bâtons comme désignées ci-dessous suivant plan annexé à la présente délibération.</p> <p>Grande allée du Champy</p>	1974
86	Champy-Richardets	Boulevard de	G/H4/5	Pub.	<p><u>DCM du 30 avril 1975</u></p> <p>Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal que dans la Z.A.C. EST il reste deux voies nouvelles à dénommer. Il propose donc :</p> <p>1) <u>Boulevard de Champy-Richardets</u> :</p> <p>Voie Est Ouest parallèle à l'autoroute A 4 joignant le prolongement de la rue Marcellin Berthelot et Camille Flammarion avec la Zone d'Aménagement du Secteur 2 séparant la Zone Industrielle de la Zone d'Habitations F.F.F.</p> <p>Nota : la liste et le plan 2015 indiquent du et non de</p> <p><u>DCM du 30 octobre 1974</u></p> <p>Le FOYER DU FONCTIONNAIRE ET DE LA FAMILLE, doit procéder, dans la courant de Novembre, à la mise en service de sa première tranche de logements. Comme d'ordinaire, il est nécessaire de procéder à la dénomination des voies primaires et secondaires desservant ce groupe. Les études de toponymie ont été menées en accord avec nos Services Techniques, les Services d'EPAMARNE et le promoteur, et se résumant ainsi : BOULEVARD DE CHAMPY-RICHARDETS</p> <p>Classement dans la voirie communale par DCM du 26 juin 1981.</p>	1975

87	Chapelle	Rue de la	F/G4/5	Pub.	<p><u>DCM du 07 mars 1975</u> <i>« Monsieur le Maire expose que compte tenu de la création, de l'agrandissement des cités et de l'ouverture de voies nouvelles, il est nécessaire de procéder à la dénomination de ces voies. Il rappelle brièvement, que l'ensemble de la toponymie de la Z.A.C. EST et ainsi que la Z.A.C. du CENTRE URBAIN, a fait l'objet d'un principe général établi en coordination avec E.P.A. MARNE et la Mairie, visant à conserver au maximum les noms des "Lieuxdits" ou s'y approchant. C'est ainsi qu'aujourd'hui, il est proposé :</i> 3 - "Quartie SUD - ZAC EST. ZONE PAVILLONNAIRE <i>L'ensemble de la dénomination de ces voies a été établi encollaboration avec la Mairie, EPA MARNE et les promoteurs suivants :</i> b) LOGIREP - "LES BOSQUETS DES RICARDETS" - <u>Rue de la Chapelle</u> <i>nouvelle dénomination du Chemin rural N°6 dit des Yvris, qui relie l'Avenue Victor Basch à l'Avenue Médéric".</i></p>	1975
88	Charles de Foucault	Allée	C3	Ind	<p>Officier de l'armée française (1858 -1916), devenu explorateur et géographe, puis religieux catholique, ermite et linguiste au Sahara algérien <u>DCM du 12 février 2015</u> <i>Elle reprend et confirme la DCM ci-dessous</i></p> <p><u>DCM du 19 décembre 2013</u> <i>Le Conseil Municipal, ... Considérant que le secteur "Maille Horizon Nord", délimité par la rue des Bas-Heurts, la route de Neuilly, le boulevard du Mont-d'Est et la rue Georges Méliès, représente un territoire stratégique au regard des enjeux de renouvellement urbain, de création de logements et de rééquilibrage de l'implantation de bureaux en Île-de-France; ... Considérant que le projet d'aménagement des espaces publics dudit secteur prévoit ainsi la création de nouvelles voies, allées ou promenades piétonnes, d'une place et d'un parc, qu'il convient de dénommer ; Considérant que compte tenu de la configuration du site ouvrant sur l'horizon et des équipements d'envergure internationale qu'il accueillera, la Commune a retenu la thématique "découvrir et inventer le monde" comme fil rouge du secteur "Maille Horizon Nord"; ... Décide : ... Les voies et espaces publics ci-dessous mentionnés sont dénommés de la manière suivante : "allée Charles-de-Foucauld" la venelle Est</i></p>	
89	Charles Lindbergh	Allée	F3	Pri.	<p>Aviateur, 1ère traversée de l'Atlantique (1902-1974) <u>DCM du 25 juin 1987</u> <i>Le Conseil Municipal, Considérant la nécessité de dénommer trois voies dans le lotissement FERINEL et VILLES ET VILLAGES, quartier du Marnois. Décide de dénommer trois des lotissements (sic) FERINEL et VILLES ET VILLAGES dans le quartier du Marnois : - allée charles LINDBERGH</i></p>	1987
90	Charles Perrault	Allée				

91	Charles Pranard	Rue	G3	Pri.	<p><u>DCM du 07 mars 1975</u></p> <p>« Monsieur le Maire expose que compte tenu de la création, de l'agrandissement des cités et de l'ouverture de voies nouvelles, il est nécessaire de procéder à la dénomination de ces voies.</p> <p>Il rappelle brièvement, que l'ensemble de la toponymie de la Z.A.C. EST et ainsi que la Z.A.C. du CENTRE URBAIN, a fait l'objet d'un principe général établi en coordination avec E.P.A. MARNE et la Mairie, visant à conserver au maximum les noms des "Lieuxdits" ou s'y approchant. C'est ainsi qu'aujourd'hui, il est proposé :</p> <p>(...)</p> <p>5 — SOCIETE COOPERATIVE D'H.L.M. « Notre Cottage »</p> <p>La dénomination des voies qui vous est proposée intéresse la Société Coopérative d'H.L.M. "Notre Cottage".</p> <p>Depuis l'origine de cette Cité, tout le courrier était adressé sur une seule adresse, 7, rue Michel Goutier, Si cette forme d'adresse ne gênait pas trop les locataires, il n'en est pas de même pour tous les services administratifs, et surtout pour les P.T.T. Les services de la Mairie devaient d'ailleurs, depuis quelques années procéder à l'étude d'une nouvelle toponymie ; or, un fait nouveau oblige à procéder d'urgence à des dénominations.</p> <p>En effet, la Société Coopérative d'H.L.M. appliquant la dernière loi sur les Sociétés Coopératives a dû procéder à la vente des appartements, pour constituer un ensemble en copropriété, obligeant chaque futur propriétaire d'avoir une adresse physique personnelle.</p> <p>C'est ainsi qu'en liaison avec le Président DUNAND et ses services, les voies du Groupe porteront les dénominations suivantes :</p> <p>...</p> <p>- Rue Charles PRANARD</p>	1967
92	Charmes	Allée des	G2	Pri.	Pas d'information écrite trouvée JB	
93	Charmilles	Avenue des	F5	Pub.	Voie du lotissement "Beauséjour". Création anté 1931. Prise en charge par la Commune de l'entretien des voies par DCM du 12 octobre 1952 Classement dans la voirie communale par DCM du 15 septembre 1965. Approbation préfectorale du 27 mai 1966. 1925/1927. Anciennement rue des Lutins du lotissement "La mare aux fées" (sur plan non daté avec le projet de l'école du Richardet)	1931
94	Charmilles	Place des	F/G5	Pub.	Voie du lotissement "Beauséjour". Création anté 1931. Prise en charge par la Commune de l'entretien des voies par DCM du 12 octobre 1952 Classement dans la voirie communale par DCM du 15 septembre 1965. Approbation préfectorale du 27 mai 1966.	1931
95	Charmilles	Résidence des	F5	Pri.	Voie unique du lotissement "Résidence des Charmilles". Classement dans la voirie communale par DCM du 19 juillet 1968. (Demande par la DCM du 06 octobre 1967). Approbation préfectorale du 19/02/1969.	
96	Châtaigniers	Avenue des	E/F6	Pub.	Voie du lotissement "Paris Est". Création anté. 1926 Classement dans la voirie communale par DCM du 09/12/39	1926
97	Chemin des Dames	Rue du	B2	Pri.	Pas d'information écrite trouvée JB Le Chemin des Dames se situe dans le département de l'Aisne entre Soissons et Reims, en France. Il est entré dans la mémoire collective pour avoir été le théâtre de plusieurs batailles meurtrières de la Première Guerre mondiale. Son nom vient des Dames de France Victoire et Adélaïde, filles de Louis XV. (Source Wikipédia)	
98	Chênes	Chemin des	G6	Pub.	<p><u>DCM du 29 mai 1964</u></p> <p>« Le Conseil Municipal:</p> <p>Considérant que la Société des Maisons PHENIX, 10 rue Pergolèse à PARIS 16ème, a réalisé à Noisy-le-Grand, un lotissement de 137 parcelles appelé PARC des YVRIS, qu'il a lieu de dénommer les nouvelles voies construites.</p> <p>A l'Unanimité, Décide de leur donner les noms suivants :</p> <p>- Chemin des Chênes</p> <p>Voie du lotissement "Parc des Yvriss". Classement dans la voirie communale par DCM du 15 décembre 1972. Approbation préfectorale le 25/01/1973.</p>	1964

99	Chilpéric	Cour	D2	Pri.	Roi mérovingien (539-584) <u>DCM du 22 juin 1929</u> <i>Le Conseil passe à l'ordre du jour sur une proposition faite par M. Kuntz en vue du classement comme monument historique du mur de soutènement de la Cour Chilpéric.</i>	1911
100	Chilpéric	Impasse	E3	Pri.	Roi mérovingien (539-584) Création anté 1896. Voie très probablement antérieure au lotissement "Chilpéric" qui date de 1932 Classement dans la voirie communale par DCM du 15 septembre 1965. Approbation préfectorale du 27 mai 1966 <u>DCC du 01 février 1930</u> <i>La Commission des chemins demande d'inciter aux propriétaires de l'impasse Chilpéric une nouvelle dénomination et propose le nom de Rue Navier nom du conseiller municipal de Noisy tué à l'ennemi pendant la guerre de 1914-1918 Nota : le Conseil Municipal ne donnera pas suite à cette proposition et attribuera le nom de René Navier au chemin du Milieu (voir la rubrique Rue René Navier)</i>	1896
101	Christophe Colomb	Allée	C3	Ind	Navigateur italien (1451-1506), 1ere traversée de l'océan Atlantique et "découvreur" de l'Amérique (1492) <u>DCM du 12 février 2015</u> <i>Elle reprend et confirme la DCM ci-dessous</i> <u>DCM du 19 décembre 2013</u> <i>Le Conseil Municipal, ... Considérant que le secteur "Maille Horizon Nord", délimité par la rue des Bas-Heurts, la route de Neuilly, le boulevard du Mont-d'Est et la rue Georges Méliès, représente un territoire stratégique au regard des enjeux de renouvellement urbain, de création de logements et de rééquilibrage de l'implantation de bureaux en Île-de-France; ... Considérant que le projet d'aménagement des espaces publics dudit secteur prévoit ainsi la création de nouvelles voies, allées ou promenades piétonnes, d'une place et d'un parc, qu'il convient de dénommer ; Considérant que compte tenu de la configuration du site ouvrant sur l'horizon et des équipements d'envergure internationale qu'il accueillera, la Commune a retenu la thématique "découvrir et inventer le monde" comme fil rouge du secteur "Maille Horizon Nord"; ... Décide : ... Les voies et espaces publics ci-dessous mentionnés sont dénommés de la manière suivante : "allée Christophe-Colomb" l'allée Nord-Est</i>	
102	Claire Fontaine	Place	E3	Ind	<u>DCM du 30 juin 2005</u> <i>Considérant la nécessité de dénommer la place située dans la ZAC du Clos Saint-Vincent, rue des vergers, Considérant que cette place a vocation à être rétrocédée à la Ville et à intégrer le domaine public communal, ... Décide ... De dénommer la place située dans la ZAC du Clos Saint-Vincent, rue des Vergers, "place Claire Fontaine".</i>	2005
103	Chappe	Rue	F4	Pub.	Claude, ingénieur français (1763-1805) Voie du lotissement "La Grenouillère". Création anté 1931. <u>DCM du 04 avril 1953</u> <i>Le Conseil, Décide à l'unanimité la prise en charge par la Commune des voies du lotissement La Grenouillère en vue d'en assurer l'entretien en attendant leur classement. Approbation préfectorale du 24 avril 1953. La date de classement dans la voirie communale n'est pas connue.</i>	1931
104	Claude Debussy	Allée	B/C2	Pri.	Compositeur français (1862-1918) <u>DCM du 07 juin 1974</u> <i>Considérant que la société "OFFICE DE CONSTRUCTIONS IMMOBILIERES" 11 rue de Miromesnil à Paris 8e a réalisé un groupe de 313 logements, appelé "S.C.I. les HAUTS de Noisy" 26 à 40, rue de verdun à Noisy-le-Grand. Considérant que la S.C.I. Les hauts de noisy va bientôt livrer une première tranchée d'appartements. Décide d'attribuer la numérotation et la dénomination de la voie de deserte intérieurs comme indiqué au plan ci-annexé - Allée Claude DEBUSSY</i>	1974

105	Clément Ader	Place	F4	Pri.	Ingénieur de l'aéronautique (1841-1925) <u>DCM 25 septembre 1986</u> <i>Vu la délibération du ... 25 juin 1986, Considérant la nécessité d'apporter un modificatif, ... Le Conseil Municipal, ... Décide de dénommer ces voies nouvelles : <u>MARNOIS SUD</u></i> <i>- Place Clément ADER</i> <u>DCM du 26 juin 1986</u> <i>[Le Conseil Municipal], ... Décide de dénommer ces voies nouvelles : <u>MARNOIS SUD</u></i> <i>- Rue Clément ADER</i>	1986
106	Clos	Rue du	E3	Pub.	Terrain cultivé et clos de haies, de murs, de fossés. Terre plante de vignes. (Le Robert) Création anté 1886	1886
107	Clos d'Ambert	Allée du	F3	Pri.	<u>DCM du 21 avril 1988</u> <i>Le Conseil Municipal, Considérant que la Société MEECKER construction a obtenu le 02 février 1988, un permis de construire pour une opération comprenant 60 collectifs et 40 pavillons, Considérant la nécessité de dénommer la voie desservant cette opération. ... Décide que la voie desservant le programme MEECKER construction au Marnois est dénommée : ALLEE DU CLOS D'AMBERT</i>	1926
108	Clos de la Côte	Chemin du	D2/3		Pas d'information écrite trouvée JB	
109	Clos des Aulnes	Allée du	D3	Pri.	<u>DCM du 30 juillet 1992</u> <i>Le Conseil Municipal, Considérant les difficultés d'adressage postal sur l'espace constitué par la Place Louise MICHEL et la "Courtine", dues à la proximité immédiate de la Rue de la "Courtine", Considérant que la Rue de la "Courtine" ne fait l'objet actuellement d'aucun numérotage, ... Décide ARTICLE UNIQUE : Que la Rue de la Courtine est désormais dénommée :</i> <i>- ALLEE DU CLOS DES AULNES</i>	1992
110	Clos du Gagneur	Allée du	D/E3	Pri.	<i>Chemin du Gagneur en 1973. Sur le plan 2015 : Allée du Clos Gagneur. Sur la liste 2015 : Allée du Clos du Gagneur</i> <u>DCM du 17 décembre 1976</u> Monsieur le Maire expose que le présent dossier a pour objet de dénommer les voies les plus importantes du Centre Urbain Régional. [...]. Compte tenu de l'avancement des études, il y a lieu de donner une adresse physique précise aux différents chantiers importants et il propose d'entériner les propositions déjà étudiées auparavant, à savoir : le Centre Urbain Régional s'appelant "Centre Mont d'Est". <i>- <u>EN PERIMETRE DU CENTRE URBAIN :</u></i> <i>- ALLEE DU CLOS DU GAGNEUR ...</i>	1973
111	Clos Saint-Vincent	Mail du	E3	Pub.	<u>DCM du 27 janvier 1994</u> Décide de dénommer les futures voies et espaces compris dans le périmètre de la Z.A.C. du Clos Saint-Vincent conformément au plan annexé à la présente délibération. CHANGEMENT DE TOPONYMIE Ancienne toponymie : Chemin du Clos Saint-Vincent . Nouvelle toponymie : Mail du Clos Saint-Vincent	1851
112	Closeau	Allée du	F4/G5	Pub.	Petit clos. Pièce de terre spécialisée pour les plantes sarclées. (Le Robert) <u>DCM du 07 juin 1974</u> <i>Considérant que le dossier de réalisation de la ZAC EST de NOISY-LE-GRAND prévoyait l'aménagement d'une zone industrielle sur environ 30 hectares.</i> <i>Que celle-ci est en cours d'aménagement, que les premières voies sont construites, que les premiers occupants prennent possession de leur terrain,</i> <i>Qu'à juste titre, ils demandent, pour leur permettre de lancer leur publicité, de voir dénommer les nouvelles voies construites.</i> <i>Après en avoir délibéré, à l'unanimité, Décide de dénommer l'une des voies créées comme suit : Allée du Closeau.</i>	1974

113	Closerie	Rue de la	D4	Pri.	<p><u>DCM du 24 novembre 1988</u> <i>Le Conseil Municipal, Considérant la nécessité de rendre lisible la complexité des dénominations actuelles du Centre Urbain Régional et son extension, Considérant le plan directeur de dénominations qui tient compte des caractéristiques et de la hiérarchie des voies et espaces urbains existants et futurs, Approuve : les nouvelles toponymies du plan directeur de dénominations du centre Urbain Régional et de son extension conformément au plan annexé.</i> 2 - <i>Nouvelles propositions</i> 2.1. <i>Cité 2000 : Rue de la Closerie (prolongement de la voie existante)</i></p>	1988
114	Clovis	Allée	D2	Ind	<p>Clovis 1er, roi de France (vers 466-511) Création anté 1851 (du fait qu'une partie de la rue reprend le tracé de l'ancienne rue des Mastraits) <u>DCM du 29 novembre 2012</u> <i>Le Conseil Municipal, ... Considérant que la rue des Mastraits, située au cœur du quartier du centre-ville, assure la desserte fine d'un tissu d'habitation mixte qui accueillera de nouveaux programmes de logements pour certains déjà en cours de construction, Considérant que la ville a défini un projet global de requalification de cette voie et engagé les acquisitions nécessaires à la réalisation de cette opération afin d'améliorer la desserte du secteur des Mastraits et de clarifier les usages dédiés aux piétons, aux automobiles et au stationnement, Considérant que ce projet consiste à créer une nouvelle section de voie dans le prolongement de la rue des Mastraits, depuis le n°24 jusqu'à la rue Roger Salengro, Considérant que l'actuelle portion de voie comprise entre les n° 24 et 33 de la rue des Mastraits sera aménagée en cheminement piéton paysagé tout en préservant les accès aux constructions existantes, Considérant qu'il convient de dénommer la nouvelle portion de voie à créer et de renommer celle anciennement qualifiée "rue des Mastraits", entre les n°33 et 45, compte tenu de la géométrie "en baïonnette" des emprises, ... Décide ...</i> Article 2 : <i>De dénommer "allée Clovis" la section de voie anciennement qualifiée rue des Mastraits entre les n°33 et 45.</i></p>	1851
115	Colbert	Place	D4	Pub.	<p>Jean-Baptiste, homme d'état (1619-1683) <u>DCM du 24 novembre 1988</u> <i>Le Conseil Municipal, Considérant la nécessité de rendre lisible la complexité des dénominations actuelles du Centre Urbain Régional et son extension, Considérant le plan directeur de dénominations qui tient compte des caractéristiques et de la hiérarchie des voies et espaces urbains existants et futurs, Approuve : les nouvelles toponymies du plan directeur de dénominations du centre Urbain Régional et de son extension conformément au plan annexé.</i> 2 - <i>Nouvelles propositions</i> 2.2. <i>Mont d'Est : Place Colbert (intérieur immeuble statège)</i></p>	1988
116	Colline	Allée de la	G4	Pri.	<p><u>DCM du 30 octobre 1974</u> <i>Le FOYER DU FONCTIONNAIRE ET DE LA FAMILLE, doit procéder, dans la courant de Novembre, à la mise en service de sa première tranche de logements. Comme d'ordinaire, il est nécessaire de procéder à la dénomination des voies primaires et secondaires desservant ce groupe. Les études de toponymie ont été menées en accord avec nos Services Techniques, les Services d'EPAMARNE et le promoteur, et se résumant ainsi : RUE DE LA BUTTE VERTE</i></p>	1974
117	Colombière	Allée de la	G/H6	Pri.	<p><u>DCM du 31 mars 1992</u> <i>Le Conseil Municipal, Vu le projet de lotissement des Maisons PHENIX, donnant Avenue Médéric, Considérant la nécessité de dénommer la voie privée desservant les 7 lots, ... Décide : ARTICLE UNIQUE : De dénommer la voie desservant les lots de l'opération Maisons PHENIX : - Allée de la Colomnière</i></p>	1992
118	Colonel Fabien	Allée du	G3	Pri.	<p>Résistant (1919-1944) (DCM de dénomination trouvée JB)</p>	
119	Colonel Remy	Mail	E2	Pub.	<p>Ecrivain et résistant français (1904-1984) <u>DCM du 19 décembre 1985</u> <i>Madame le maire expose que le Conseil Municipal est souverain pour décider de la toponymie des voies et espaces de la Commune. Dans ce cadre, il est proposé de nommer le square du Centre Ville, délimité par : la Rue Jean vaquier, la Cour du cour du conservatoire, la propriété LEROY et la future esplanade du marché couvert : SQUARE COLONEL REMY. ...</i> Nota : le plan et la liste 2015 indiquent : mail du Colonel Rémy</p>	

120	Combat	Place	E/F5	Pub.	Place à la limite des lotissements "Plants du Richardet", "La Carrière" et "Anciens lotissements du Richardet"	1931
121	Comédie	Rue de la	E2	Pub.	<u>DCM du 27 janvier 1994</u> Décide de dénommer les futures voies et espaces compris dans le périmètre de la Z.A.C. du Clos Saint-Vincent conformément au plan annexé à la présente délibération. Partie comprise entre la Rue du Docteur Jean Vaquier et la Rue de la République Rue de la Comédie	1994
122	Comédie	Place de la	E2	Ind	<u>DCM du 26 février 1998</u> Le Conseil Municipal, Considérant la nécessité de dénommer la Placette située dans la Z.A.C. du Clos Saint-Vincent au Nord-Est de la Rue de la République, ... Décide ... De [la] dénommer PLACE DE LA COMEDIE	1998
123	Commerce	Avenue du	F/G6	Pub.	Voie du lotissement "Beauséjour". Création anté 1931. Prise en charge par la Commune de l'entretien des voies par DCM du 12 octobre 1952 Classement dans la voirie communale par DCM du 15 septembre 1965. Approbation préfectorale du 27 mai 1966. 1925/1927. Anciennement rue des Sylphides du lotissement "La mare aux fées" (sur plan non daté avec le projet de l'école du Richardet)	1931
124	Commerce	Place du	F6	Pub.	Voie du lotissement "Beauséjour". Création anté 1931. Prise en charge par la Commune de l'entretien des voies par DCM du 12 octobre 1952 Classement dans la voirie communale par DCM du 15 septembre 1965. Approbation préfectorale du 27 mai 1966.	1931
125	Commune de Paris	Esplanade de la	D3	Pri.	<u>DCM du 15 juin 1979</u> Madame le Député-Maire expose que, les différents programmes immobiliers des quartiers de la Z.A.C. du CENTRE URBAIN de Noisy-le-Grand, et de la Z.A.C. du CHAMPY, vont être livrés fin de l'année 1979 et début de l'année 1980, nous vous proposons la Toponymie des voies desservant ces groupes d'immeubles d'habitations et de bureaux. Nous avons essayé de grouper les noms à thème semblable : <u>C.U.R. MONT D'EST</u> - Noms ayant trait à la COMMUNE DE PARIS - Esplanade de la Commune de Paris	1979
126	Concorde	Avenue de la	G7	Pub.	Partie du lotissement "Les Yvris". Création anté. 1936. Classement dans la voirie communale par DCM du 15 septembre 1965. Approbation préfectorale du 27/05/66	1936
127	Constantin Balmont	Square	E4	Pub.	Poète russe noiséen (1867-1942) <u>DCM du 10 février 1984</u> Afin de fournir aux constructeurs de la Maille au Pavé Neuf la possibilité de donner à leurs acheteurs ou locataires les adresses postales nécessaires à l'élaboration de leurs dossiers, il y a lieu de procéder à la nomination de quelques places, allées ou rues de la Maille du Pavé neuf soit : 1°) Square d'entrée en façade de la rue de l'Université donnant accès à la Place Pablo Picasso : - Il est proposé le nom du poète Constantin BALMONT	1984
128	Copernic	Allée	D3	Pri.	Nicolas, astronome polonais (1473-1543) <u>DCM du 24 novembre 1988</u> Le Conseil Municipal, Considérant la nécessité de rendre lisible la complexité des dénominations actuelles du Centre Urbain Régional et son extension, Considérant le plan directeur de dénominations qui tient compte des caractéristiques et de la hiérarchie des voies et espaces urbains existants et futurs, Approuve : les nouvelles toponymies du plan directeur de dénominations du centre Urbain Régional et de son extension conformément au plan annexé. 2 - <u>Nouvelles propositions</u> 2.3. <u>Les Trois-Clos</u> : Allée Copernic	1988
129	Coq	Rue du	C2	Pub.	Voie du lotissement "La Haute Montagne". Création anté 1946	1946
130	Coquelicots	Rue des	G2	Pub.	Voie du lotissement "Bellevue". Création anté 1926 Classement dans la voirie communale par DCM du 26 septembre 1931. Approbation préfectorale du 29 octobre 1932	1926

131	Cordeliers	Allée des	CI		<p><u>DCM du 14 octobre 2010</u> Le Conseil Municipal, considérant le permis d'aménager délivré pour la création de 10 lots maximum et l'aménagement d'équipements dans la zone artisanale de la Varenne, permettant ainsi de proposer une offre nouvelle aux entreprises artisanales et d'assurer la bonne desserte en voirie et réseaux du lotissement, Considérant que ce permis d'aménager prévoit notamment la création d'une voie nouvelle, relevant du domaine public, Considérant la nécessité de dénommer cette voie nouvelle, ... Décide ... De dénommer la voie nouvelle créée au sein de la Zone Artisanale de la Varenne : ALLEE DES CORDELIERS</p>	2010
132	Cormier	Allée du	G3	Pri.	<p><u>DCM du 07 mars 1975</u> « Monsieur le Maire expose que compte tenu de la création, de l'agrandissement des cités et de l'ouverture de voies nouvelles, il est nécessaire de procéder à la dénomination de ces voies. Il rappelle brièvement, que l'ensemble de la toponymie de la Z.A.C. EST et ainsi que la Z.A.C. du CENTRE URBAIN, a fait l'objet d'un principe général établi en coordination avec E.P.A. MARNE et la Mairie, visant à conserver au maximum les noms des "Lieuxdits" ou s'y approchant. C'est ainsi qu'aujourd'hui, il est proposé : 5 — SOCIETE COOPERATIVE D'H.L.M. « Notre Cottage » La dénomination des voies qui vous est proposée intéresse la Société Coopérative d'H.L.M. "Notre Cottage". Depuis l'origine de cette Cité, tout le courrier était adressé sur une seule adresse, 7, rue Michel Goutier, Si cette forme d'adresse ne gênait pas trop les locataires, il n'en est pas de même pour tous les services administratifs, et surtout pour les P.T.T. Les services de la Mairie devaient d'ailleurs, depuis quelques années procéder à l'étude d'une nouvelle toponymie ; or, un fait nouveau oblige à procéder d'urgence à des dénominations. En effet, la Société Coopérative d'H.L.M. appliquant la dernière loi sur les Sociétés Coopératives a dû procéder à la vente des appartements, pour constituer un ensemble en copropriété, obligeant chaque futur propriétaire d'avoir une adresse physique personnelle. C'est ainsi qu'en liaison avec le Président DUNAND et ses services, les voies du Groupe porteront les dénominations suivantes : - Allée du CORMIER Le Conseil, Oûi l'exposé ci-dessus, Après en avoir délibéré, à l'unanimité, Donne un avis conforme.</p> <p><u>DCM du 23 octobre 1975</u> Confirme ce nom pour l'ensemble immobilier Le Cormier-d'en-Haut.</p>	1967
133	Coteaux de la Marne	Rue des	CI	Pub.	Voie du lotissement "Les Coteaux de la Marne". Création anté 1926	1926
134	Courtine	Voie de	D3	Ind.	<p><u>DCM du 29 janvier 1987</u> Considérant la nécessité de dénommer la voie située entre l'ensemble Immobilier le "PALACIO D'ABRAXAS" et les parkings du Centre Mont d'Est, côté Ouest, Ainsi que la voie située entre les parkings du Centre Mont d'Est, côté Est et le Centre Commercial, ...Le Conseil Municipal, Décide : Article 1er - La voie située entre les parkings du Centre Mont d'Est, côté Est et le Centre Commercial, est dénommée : Voie de Courtine <i>Nota : voie ne figurant ni sur le plan ni sur la liste 2015</i></p>	1987
135	Cressent	Rue	F2	Pub.	Voie du lotissement "Cressent"	1896

136	Croix-Biche	Rue de la	C2	Pub.	<p><u>DCM du 30 septembre 1983</u> <i>Madame le Maire expose au Conseil Municipal que certaines voies de NOISY-LE-GRAND, pour la plupart d'ailleurs anciennes, ont conservé au fil des temps leur appellation de l'ancien cadastre. C'est ainsi que d'anciens chemins de terre, par la construction des lotissements ou d'opérations de viabilisations diverses, sont devenus des artères carrossables avec implantation pavillonnaire de part et d'autre. De ce fait, la caractère de chemin n'est plus valable et afin de moderniser les différentes appellations des voies, notamment pour les actes administratifs, il y a lieu de procéder à l'annulation du titre "Chemin" par "Rue". ... C'est ainsi que nous proposons à certaines voies de supprimer l'appellation "Chemin" par le terme "Rue" à savoir :</i> - Rue de la Croix Biche</p> <p><u>DCM du 15 février 1930</u> <i>M. Lhuillier donne lecture du rapport de la Commission des chemins sur les questions suivantes: La Commission ayant eu à examiner une demande de dénomination de rues a décidé de proposer au Conseil différents changements de noms de chemins. M. Pambrun fait remarquer que le chemin rural N°21 dit du Milieu aboutit sur le chemin rural N°19 dit "de la Croix Biche" et qu'une partie de ce dernier chemin forme prolongement en ligne droite du chemin du Milieu pour venir jusqu'à la rue de la Baignade, et qu'il serait préférable de donner un seul nom à ces deux parties de chemin se trouvant bout à bout entre la route de Neuilly et la rue de la Baignade et il a proposé à la Commission le nom de rue Navier.</i></p>	1911
137	Croix-Rouge	Rue de la	G2/3	Pub.	Voie du lotissement "La Croix-Rouge". Création anté 1926	1926
138	Cygnés	Rue des	E3	Pub.	<p><u>DCM du 27 janvier 1994</u> <i>Décide de dénommer les futures voies et espaces compris dans le périmètre de la Z.A.C. du Clos Saint-Vincent conformément au plan annexé à la présente délibération. Partie comprise entre la Rue des Vergers et la pointe Rue du Docteur et Avenue du Maréchal Joffres Rue des Cygnes</i></p>	1994
139	Daniel Perdrigé	Rue	C3	Pub.	<p>Maire de Monfermeil, exécuté par les nazis (1905-1941) <u>DCM du 09 novembre 1944</u> <i>"Après avoir pris connaissance des propositions présentées par le parti communiste et la parti socialiste pour le changement de dénomination d'un certain nombre de rues dont la dénomination actuelle prête à confusion ou ne présente pas de signification, le Conseil décide à l'unanimité de donner les noms ci-après de personnes ayant joué un grand rôle dans la résistance". Rue Daniel Perdrigé à la rue des Clapiers</i></p>	1896
140	Danielle Casanova	Rue	B2	Pri.	<p>Militante communiste et résistante (1909-1943) ; responsable des Jeunesses communistes et fondatrice de l'Union des jeunes filles de France, déportée et morte à Auschwitz. Création anté 1901 (rue de l'Union) <u>DCM du 09 novembre 1944</u> <i>"Après avoir pris connaissance des propositions présentées par le parti communiste et la parti socialiste pour le changement de dénomination d'un certain nombre de rues dont la dénomination actuelle prête à confusion ou ne présente pas de signification, le Conseil décide à l'unanimité de donner les noms ci-après de personnes ayant joué un grand rôle dans la résistance". Avenue Danielle Casanova à l'avenue de l'Union</i></p>	1901
141	Dehais	Avenue	D2	Pub.	Voie du lotissement "Parc des Tilleuls". Création anté 1929	1926
142	Deux Ponts	Quai des	B1	Pub.	<p><u>DCM du 15 février 1930</u> <i>Le Conseil adopte les propositions de la Commission des chemins et décide d'appeler : Quai des Deux Ponts le chemin de Halage dans la partie comprise entre le pont de Neuilly et la limite de Bry-sur-Marne. Nota : l'application rigoureuse de ceci entraine que la partie du bord de Marne appelée aujourd'hui "chemin de Halage" devrait être dénommée "Quai des Deux Ponts"</i></p>	1866

143	Deux sœurs	Rue des	G6	Pub.	Voie du lotissement "La Pointe". Création anté 1931 Classement dans la voirie communale par DCM du 19 septembre 1965. Approbation préfectorale du 27 mai 1966	1931
144	Didier Daurat	Allée	F3	Pri.	Aviateur français (1891-1969) <u>DCM du 25 juin 1987</u> <i>Le Conseil Municipal, Considérant la nécessité de dénommer trois voies dans le lotissement FERINEL et VILLES ET VILLAGES, quartier du Marnois. Décide de dénommer trois des lotissements (sic) FERINEL et VILLES ET VILLAGES dans le quartier du Marnois : - Allée Didier DAURAT</i>	
145	Dijon	Rue de	E6	Pub.	"Voie du lotissement "Paris Est". Création anté. 1926 Classement dans la voirie communale par DCM du 09/12/39	1926
146	Dirigeable	Allée du	G5/6	Pub.	Avril 1913, une montgolfière s'écrase à Noisy-le-Grand <u>DCM 07 mars 1975</u> 3 - "QUARTIER SUD - ZAC EST. - ZONE PAVILLONNAIRE - <i>L'ensemble de la dénomination de ces voies a été établi en collaboration avec la Mairie, EPA MARNE et les promoteurs suivants : a) COOPERER POUR HABITER "Notre cottage" -LE HAMEAU DES CHARMILLES - Ce sont les voies : - Allée du Dirigeable"</i>	1975
147	Division Leclerc	Place de la	F2	Pub.	2ème division blindée (1939-1945) (Pas de DCM de dénomination trouvée JB) Ex Demi Lune ?	
148	Dix-neuf mars 1962	Place du	E2	Ind.	<u>DCM du 02 mars 2000</u> <i>Le Conseil Municipal, ... Décide : ... De dénommer l'espace public situé aux abords de la piscine : "Place du 19 mars 1962"</i> Voir rue des Anciens combattants d'Afrique du nord" pour plus d'informations. Nota : ne figure ni sur le plan ni sur la liste 2015	2000
149	Docteur Jean Vaquier	Rue du	D/E2	Pub.	Médecin à Noisy-le-Grand (1888-1951) <u>DCM du 10 novembre 1951</u> <i>Monsieur le Maire donne lecture d'une lettre du Préfet en date du 29-10-1951, concernant le choix de la rue d'Alsace Lorraine pour porter le nom de rue du Docteur Vaquier. Le Conseil Municipal s'étonne d'un avis défavorable de la Commission Départementale des sites. M. Roser affirme que l'Alsace Lorraine est une création allemande (Elsass-Lothringen). Il est certain que la dénomination actuelle de cette voie est un "témoignage historique de la fidélité du souvenir français" mais il est non moins certain qu'il s'agit d'un témoignage maladroit qui prenait justement la forme de la "terre d'Empire" que nous arrachait le vainqueur allemand. Deux générations d'Alsaciens ont souffert de cette maladresse. Il existe une Alsace et une Lorraine. Il n'y a pas davantage d'Alsace Lorraine que de Bretagne Normandie ou de Flandres Picardie. Le Conseil Municipal pense donc en honorant la mémoire du Docteur Vaquier, supprimer le souvenir d'une défaite. D'autre part en raison de la proximité de la maison du Dr Vaquier et du peu de commerce de la voie considérée. Le Conseil à l'unanimité moins 3 abstentions (MM. Frémaux, Serelle Marius, Grévet, maintient la délibération du 22 septembre 1951 et décide que la rue d'Alsace Lorraine recevra le nom de "Rue du Dr Jean Vaquier".</i> <u>DCM du 22 septembre 1951</u> <i>Pour répondre à une demande des habitants de la Commune et afin de perpétuer la mémoire du Docteur Jean Vaquier, médecin de Noisy-le-Grand, avant exercé pendant quarante ans dans la Commune avec un dévouement remarquable, Le Conseil, décide à l'unanimité de donner le</i>	1851

150	Docteur Ménard	Rue du	F/G4	Pub.	Louis, savant et écrivain (1822-1901) Voie du lotissement "La Grenouillère". Création anté 1931 <u>DCM du 04 avril 1953</u> <i>Le Conseil, Décide à l'unanimité la prise en charge par la Commune des voies du lotissement La Grenouillère en vue d'en assurer l'entretien en attendant leur classement. Approbation préfectorale du 24 avril 1953. La date de classement dans la voirie communale n'est pas connue.</i>	1931
151	Docteur Sureau	Rue du	D/E3	Pub.	(Prénom ?) Médecin conseiller municipal (1795-1884) <u>DCM du 17 juin 1884</u> <i>La proposition déposée par le maire au début de la séance concernant l'inscription au frontispice de la Mairie des mots : République française et la devise : Liberté, Egalité, Fraternité est mise aux voix et adoptée à l'unanimité. Le Président propose d'émettre la vœu que la Rue de Beauvais porte à l'avenir le nom de Rue du Docteur Sureau, en considération des services rendus par cet homme de bien. Cette proposition est aussi adoptée à l'unanimité.</i>	1851
152	Docteur Vaillant	Rue du	F/G4	Pub.	Charles, médecin-radiologue (1872-1939) Voie du lotissement "La Grenouillère". Création anté 1926 <u>DCM du 04 avril 1953</u> <i>Le Conseil, Décide à l'unanimité la prise en charge par la Commune des voies du lotissement La Grenouillère en vue d'en assurer l'entretien en attendant leur classement. Approbation préfectorale du 24 avril 1953. La date de classement dans la voirie communale n'est pas connue.</i>	1926
153	Don Quichotte	Rue	D4	Pub.	Héros du roman de Cervantès : <i>L'Ingénieux Hidalgo Don Quichotte de la Manche</i> Voie du lotissement "Le Moulin à vent". Création anté 1926. Classement dans la voirie communale par DCM du 15/09/1965. Approbation préfectorale du 27/05/1966.	1926
154	Donjon	Allée du	E5	Pri.	<u>DCM du 29 septembre 1988</u> <i>Le Conseil Municipal, Vu les programmes immobiliers en cours de réalisation dans le quartier du Monfort, ... Considérant la nécessité de dénommer les voies desservant ces programmes, ainsi que la voie qui suit approximativement la limite intercommunale entre Noisy-le-Grand et Villiers-sur-Marne, ... Décide : <u>Article 1er</u> : la voie en "T" desservant le programme comportant 16 lots de terrain à bâtir est dénommée : Allée du Donjon ...</i>	1988
155	Douves	Allée des	E5	Pri.	<u>DCM du 15 juin 1979</u> <i>Madame le Député-Maire expose que, [après avoir dénommée 16 voies] Nous profitons de cette réunion pour dénommer la voie qui dessert le nouveau lotissement, réservé aux habitants expropriés de Noisy-le-Grand. Nous proposons "ALLEE DES DOUVES", ce lotissement étant situé entre la caserne des Pompiers et le Fort de Villiers.</i>	1979
156	Ecluse	Rue	D2	Pri.	ou promenade sur liste 2000 <u>DCM 19 décembre 1991</u> <i>Le Conseil Municipal, Vu le tracé d'axe piétonnier au Plan d'occupation des sols de Noisy-le-Grand, permettant de relier le Centre Urbain Régional à la Marne, ... Décide : <u>ARTICLE UNIQUE</u> : De dénommer l'axe piétonnier reliant le Centre Urbain Régional à la Marne : - PROMENADE DE L'ECLUSE</i>	1991
157	Ecoles	Avenue des	F/G6	Pub.	Voie du lotissement "Beauséjour". Création anté 1931. Prise en charge par la Commune de l'entretien des voies par DCM du 12 octobre 1952 Classement dans la voirie communale par DCM du 15 septembre 1965. Approbation préfectorale du 27 mai 1966. <i>1925/1927. Anciennement rue des Farfadets du lotissement "La mare aux fées" (sur plan non daté avec le projet de l'école du Richardet)</i>	1931
158	Egalité	Rue de l'	G6	Pub.	Voie du lotissement "Les Yvris". Création anté. 1931. Classement dans la voirie communale par DCM du 15 septembre 1965. Approbation préfectorale du 27/05/66	1931
159	Eglantiers	Impasse des	G2	Pri.	Pas d'information écrite trouvée JB	

160	Eglise	Place de l'	D1/2	Pub.	Création anté 1851 (par extension avec la rue de l'Eglise)	1931
161	Eglise	Rue de l'	D1	Pub.	Création anté 1851	1851
162	Elsa Triolet	Allée	E4	Pri.	Ecrivaine (1896-1970) <u>DCM du 17 décembre 1982</u> <i>Madame le Maire expose au Conseil Municipal qu'afin de pouvoir procéder à la numérotation et à l'adressage d'opérations immobilières en cours de réalisation dans le Quartier du PAVE NEUF, il s'avère nécessaire de réaliser la toponymie de certaines voies et place de ce quartier. . . . Le Conseil Municipal ... Adopte la proposition de son Maire : 2°) de dénommer certaines voies et place du Quartier du PAVE NEUF : ... Allée Elsa TRIOLET ...</i>	1982
163	Emile Cossonneau	Avenue	E/F/G2	Pub.	Homme politique français (1893-1943) ; maire de Gagny et député. Création anté 1851 (Grande rue) <u>DCM du 09 novembre 1944</u> <i>"Après avoir pris connaissance des propositions présentées par le parti communiste et la parti socialiste pour le changement de dénomination d'un certain nombre de rues dont la dénomination actuelle prête à confusion ou ne présente pas de signification, le Conseil décide à l'unanimité de donner les noms ci-après de personnes ayant joué un grand rôle dans la résistance" . Avenue Emile Cossonneau à la Grand Rue dans la partie comprise entre la Mairie et la limite de Champs-sur-Marne.</i>	1851
164	Emile Zola	Rue	F3	Pri.	Ecrivain (1840-1902) ou promenade sur liste 2000 <i>(Pas d'information écrite trouvée JB)</i>	
165	Entrepreneurs	Rue des	F2	Pri.	Création anté 1896	1896
166	Epinettes	Villa des	B1	Pri.	Création anté 1926	1926
167	Erables	Allée des	G/H2	Pri.	<i>Pas d'information écrite trouvée JB</i>	
168	Escalier	Rue de l'	E2	Pub.	Création anté 1936	1936
169	Escarpe	Rue de l'	E/F5	Pri.	<u>DCM du 21 janvier 1988</u> <i>Le Conseil Municipal, Considérant la nécessité de dénommer les 3 voies desservant l'ensemble immobilier KAUFMAN et BROAD près du Fort de Villiers. ... Décide des 3 dénominations suivantes : - Rue de l'Escarpe pour la voie Est desservant l'ensemble immobilier</i>	1988
170	Escoliers	Porte des	D3	Pub.	<u>DCM du 24 novembre 1988</u> <i>Le Conseil Municipal, Considérant la nécessité de rendre lisible la complexité des dénominations actuelles du Centre Urbain Régional et son extension, Considérant le plan directeur de dénominations qui tient compte des caractéristiques et de la hiérarchie des voies et espaces urbains existants et futurs, Approuve : les nouvelles toponymies du plan directeur de dénominations du centre Urbain Régional et de son extension conformément au plan annexé. 2 - <u>Nouvelles propositions</u> 2.3. <u>Les Trois-Clos</u> : Porte des Escoliers</i>	1988

171	Etienne Dolet	Rue	F4	Pub.	<p>Ecrivain, poète, imprimeur, humaniste et philologue français (1509-1546) Voie du lotissement "La Grenouillère". Création anté 1931. <u>DCM 15 février 1930</u> <i>Le Conseil adopte les propositions de la Commission des chemins et décide d'appeler : Rue Etienne Dolet : le même chemin[il s'agit du chemin de Villers à Champs] dans la partie comprise entre la rue de la Malnoue et l'avenue des Yvris</i></p> <p><u>DCM du 28 décembre 1929</u> <i>La section de la Libre Pensée de Noisy-le-Grand demande que le Conseil Municipal veuille bien donner le nom d'Etienne Dolet à une rue de la Commune. Le Conseil à l'unanimité, Décide de faire droit à cette demande et renvoie la question à l'examen de la Commission des chemins pour le choix de la rue à dénommer</i></p>	1931
172	Etoile	Avenue de l'	F5/6	Pub.	<p>Voie du lotissement "Beauséjour". Création anté 1931. Prise en charge par la Commune de l'entretien des voies par DCM du 12 octobre 1952 Classement dans la voirie communale par DCM du 15 septembre 1965. Approbation préfectorale du 27 mai 1966. <i>1925/1927. Anciennement rue des Nymphes (sur plan non daté avec le projet de l'école du Richardet)</i></p>	1931
173	Etoile	Place de l'	F6	Pub.	<p>Voie du lotissement "Beauséjour". Création anté 1931. Prise en charge par la Commune de l'entretien des voies par DCM du 12 octobre 1952 Classement dans la voirie communale par DCM du 15 septembre 1965. Approbation préfectorale du 27 mai 1966.</p>	1931
174	Eugène Dulac	Rue	E5	Pub.	<p>Ecrivain. Auteur de "Physiologie hygiène de la barbe et des moustaches" 1842 !!! Voie du lotissement "Anciens lotissements du Richardet". Création anté 1931 (Pas d'information écrite trouvée JB)</p>	1931
175	Eugène Thomas	Place	G3	Pri.	<p>Homme politique français, ministre (PTT), créateur du réseau de résistance France au Combat (1903-1969) <u>DCM du 07 mars 1975</u> <i>« Monsieur le Maire expose que compte tenu de la création, de l'agrandissement des cités et de l'ouverture de voies nouvelles, il est nécessaire de procéder à la dénomination de ces voies. Il rappelle brièvement, que l'ensemble de la toponymie de la Z.A.C. EST et ainsi que la Z.A.C. du CENTRE URBAIN, a fait l'objet d'un principe général établi en coordination avec E.P.A. MARNE et la Mairie, visant à conserver au maximum les noms des "Lieuxdits" ou s'y approchant. C'est ainsi qu'aujourd'hui, il est proposé : (...) 5 — SOCIETE COOPERATIVE D'H.L.M. « Notre Cottage » La dénomination des voies qui vous est proposée intéresse la Société Coopérative d'H.L.M. "Notre Cottage". Depuis l'origine de cette Cité, tout le courrier était adressé sur une seule adresse, 7, rue Michel Goutier, Si cette forme d'adresse ne gênait pas trop les locataires, il n'en est pas de même pour tous les services administratifs, et surtout pour les P.T.T. Les services de la Mairie devaient d'ailleurs, depuis quelques années procéder à l'étude d'une nouvelle toponymie ; or, un fait nouveau oblige à procéder d'urgence à des dénominations. En effet, la Société Coopérative d'H.L.M. appliquant la dernière loi sur les Sociétés Coopératives a dû procéder à la vente des appartements, pour constituer un ensemble en copropriété, obligeant chaque futur propriétaire d'avoir une adresse physique personnelle. C'est ainsi qu'en liaison avec le Président DUNAND et ses services, les voies du Groupe porteront les dénominations suivantes : ... - Place Eugène THOMAS</i></p>	1967
176	Eugène Varlin	Mail	D4	Pri.	<p>Membre de la Commune de Paris et de la 1ère Internationale. (1839-1871) <u>DCM du 15 juin 1979</u> <i>Madame le Député-Maire expose que, les différents programmes immobiliers des quartiers de la Z.A.C. du CENTRE URBAIN de Noisy-le-Grand, et de la Z.A.C. du CHAMPY, vont être livrés fin de l'année 1979 et début del'année 1980, nous vous proposons la Toponymie des voies desservant ces groupes d'immeubles d'habitations et de bureaux. Nous avons essayé de grouper les noms à thème semblable : <u>C.U.R. MONT D'EST</u> - Noms ayant trait à la COMMUNE DE PARIS - Mail Eugène Varlin</i></p>	1979

177	Fajol	Rue	F3	Pub.	Création anté 1911 (Pas d'information écrite trouvée JB)	
178	Faon	Allée du	F2	Pri.	<u>DCM du 25 juin 1987</u> <i>Le Conseil Municipal, Considérant la nécessité de dénommer une voie dans la résidence "LE PRE AUX CERFS" quartier des Grammons, pour desservir la programme de 19 pavillons et 27 logements collectifs. ... Décide de dénommer la voie située dans la résidence "LE PRE AUX CERFS" quartier des Grammons : ALLEE DU FAON</i>	1987
179	Fédérés	Place des	D3	Pri.	Soldats insurgés de la Commune de Paris, en 1871. <u>DCM du 15 mai 1981</u> <i>Madame Marie-Thérèse GOUTMANN, Député-Maire expose au Conseil la nécessité de procéder à la dénomination de la Place située dans le quartier de Clos de L'Anes et délimité d'un coté par l'opération réalisée par le S.A. d'HLM "Les 3 VALLES" (sic) et de l'autre par le projet de Monsieur Riccardo BOFFIL : Opération CLOS DES AULNES". La nécessité de dénomination est due en particulier au fait que ces deux réalisations donnent toutes sur cette place. Elle propose au Conseil Municipal d'adopter la dénomination : Place des FEDERES.</i>	1981
180	Federico Garcia Lorca	Mail	E4	Pri.	Ecrivain espagnol (1898-1936) <u>DCM du 15 juin 1979</u> <i>Madame le Député-Maire expose que, les différents programmes immobiliers des quartiers de la Z.A.C. du CENTRE URBAIN de Noisy-le-Grand, et de la Z.A.C. du CHAMPY, vont être livrés fin de l'année 1979 et début de l'année 1980, nous vous proposons la Toponymie des voies desservant ces groupes d'immeubles d'habitations et de bureaux. Nous avons essayé de grouper les noms à thème semblable : <u>C.U.R. PAVE NEUF</u> - Noms ayant trait au Chili Démocratique - Mail Federico Garcia Lorca</i>	1979
181	Femmes de France	Rue des	F/G3	Pub.	Voie du lotissement "Pervenches et Pâquerettes". Création anté 1926 Classement dans la voirie municipale par DCM du 26/09/31. Approbation préfectorale du 13/03/33	1926
182	Ferdinand de Magellan	Esplanade	C3	Ind	Ferdinand de Navigateur portugais (1480-1521). Voie non construite en 2015. <u>DCM du 12 février 2015</u> <i>Elle reprend et confirme la DCM ci-dessous</i> <u>DCM du 19 décembre 2013</u> <i>Le Conseil Municipal, ... Considérant que le secteur "Maille Horizon Nord", délimité par la rue des Bas-Heurts, la route de Neuilly, le boulevard du Mont-d'Est et la rue Georges Méliès, représente un territoire stratégique au regard des enjeux de renouvellement urbain, de création de logements et de rééquilibrage de l'implantation de bureaux en Île-de-France; ... Considérant que le projet d'aménagement des espaces publics dudit secteur prévoit ainsi la création de nouvelles voies, allées ou promenades piétonnes, d'une place et d'un parc, qu'il convient de dénommer ; Considérant que compte tenu de la configuration du site ouvrant sur l'horizon et des équipements d'envergure internationale qu'il accueillera, la Commune a retenu la thématique "découvrir et inventer le monde" comme fil rouge du secteur "Maille Horizon Nord"; ... Décide : ... Les voies et espaces publics ci-dessous mentionnés sont dénommés de la manière suivante : - "esplanade Ferdinand-Magellan" la place balcon, Nota : oubli de la particule et du prénom dans la liste et le plan 2015 et bien sûr dans la DCM</i>	
183	Fernand Léger	Allée	E4	Pub.	Peintre français (1881-1955) <u>DCM du 17 décembre 1982</u> <i>Madame le Maire expose au Conseil Municipal qu'afin de pouvoir procéder à la numérotation et à l'adressage d'opérations immobilières en cours de réalisation dans le Quartier du PAVE NEUF, il s'avère nécessaire de réaliser la toponymie de certaines voies et place de ce quartier. ... Le Conseil Municipal ... Adopte la proposition de son Maire : 2°) de dénommer certaines voies et place du Quartier du PAVE NEUF : ... Allée Fernand LEGER ...</i>	1982

184	Filet	Allée	G5/6	Ind	<p>Allée restée fermée. Plus d'existence physique <u>DCM 07 mars 03 1975</u> 3 - "QUARTIER SUD - ZAC EST. - ZONE PAVILLONNAIRE - L'ensemble de la dénomination de ces voies a été établi en collaboration avec la Mairie, EPA MARNE et les promoteurs suivants : a) COOPERER POUR HABITER "Notre cottage" -LE HAMEAU DES CHARMILLES - Ce sont les voies : - Allée du Filet ;</p>	
185	Fontaine du Clos	Rue de la	D3	Pub.	<p>Création anté 1921 <u>DCM du 19 novembre 1938</u> Le Conseil, vu l'avis de la Commission des travaux sur une demande présentée par les habitants du chemin des Clapiers et afin d'éviter les confusions possibles. Décide que la partie du chemin rural N°13, dit des Clapiers située entre la rue des Loges et la rue des Houdements, s'appellera désormais "Rue de la Fontaine du Clos". <u>DCC du 22 octobre 1938</u> Pétition faite par les usagers de la rue de Clapiers entre la rue des Loges et la rue des Houdements en vue de donner à ce tronçon de rue des Clapiers son ancienne appellation rue Fontaine du Clos. (accepté) <i>Nota: le plan 2015 omet "de la"</i></p>	1921
186	Forêt	Rue de la	F/G4	Pub.	<p>Voie du lotissement "La Grenouillère". Création anté 1926 <u>DCM du 04 avril 1953</u> Le Conseil, Décide à l'unanimité la prise en charge par la Commune des voies du lotissement La Grenouillère en vue d'en assurer l'entretien en attendant leur classement. Approbation préfectorale du 24 avril</p>	1926
187	Fort	Allée du	E5	Ind.	<p>Figure sur le plan 2015 mais non sur la liste</p>	
188	Fort	Avenue du	E/F5 E5	Pub.	<p><u>DCM du 19 janvier 1989</u> Le Conseil Municipal, Considérant la dénomination de l'Allée du Fort, Considérant l'urbanisation du quartier du Monfort qui verra la réalisation à terme de plus de 450 logements, Considérant le gabarit important de l'Allée du Fort, ... Décide : de transformer l'Allée du Fort en Avenue du Fort <u>DCM du 07 mars 1975</u> « Monsieur le Maire expose que compte tenu de la création, de l'agrandissement des cités et de l'ouverture de voies nouvelles, il est nécessaire de procéder à la dénomination de ces voies. Il rappelle brièvement, que l'ensemble de la toponymie de la Z.A.C. EST et ainsi que la Z.A.C. du CENTRE URBAIN, a fait l'objet d'un principe général établi en coordination avec E.P.A. MARNE et la Mairie, visant à conserver au maximum les noms des "Lieuxdits" ou s'y approchant. C'est ainsi qu'aujourd'hui, il est proposé : (...) 4 - Z.A.C. CENTRE URBAIN Il est porté à votre connaissance que la voie dont il est question maintenant, forme liaison entre la Nationale 303 - Avenue Médéric, et l'échangeur A-4 de la Grenouillère. Cette voie dessert actuellement la caserne des POMPIERS de Noisy-le-Grand, et dans quelques mois la CITE de TRANSIT LOGIREP, de 100 logements. - ALLEE DU FORT – E.P.A. MARNE avait proposé pour cette voie la dénomination "Allée de Montfort", ce qui fait apparaître une confusion phonétique avec la rue du Clos Montfort, c'est pourquoi je vous prie, compte tenu de la proximité du Fort de dénommer cette voie "Allée du Fort". ... <i>Nota : sur la carte 2005 il existe toujours une allée du Fort</i></p>	1975

189	Fouquet	Rue	D4	Pri.	Nicolas, homme d'état (1615-1680) <u>DCM du 24 novembre 1988</u> <i>Le Conseil Municipal, Considérant la nécessité de rendre lisible la complexité des dénominations actuelles du Centre Urbain Régional et son extension, Considérant le plan directeur de dénominations qui tient compte des caractéristiques et de la hiérarchie des voies et espaces urbains existants et futurs, Approuve : les nouvelles toponymies du plan directeur de dénominations du centre Urbain Régional et de son extension conformément au plan annexé.</i> <i>2 - <u>Nouvelles propositions</u></i> <i>2.1. <u>Cité 2000</u> : Rue Fouquet</i>	1988
190	François Mitterrand	Promenade	E1/2	Ind	Président de la République française (1916-1996) Voie du lotissement "Le Parc" ou "Parc de la Mairie" ou "Parc Périac". Création anté 1936 <u>DCM du 30 mars 2006</u> <i>Le Conseil Municipal, Considérant la réalisation d'une liaison piétonne de qualité entre le quartier du centre-ville et les Bords de Marne dans le cadre du schéma d'aménagement de la Ville ancienne et des Bords de Marne, Considérant la requalification de l'actuelle Allée du Stade, ouverte à la circulation piétonne, Considérant la volonté de la Ville d'honorer la mémoire de François Mitterrand, ancien Président de la République, ... Décide : ... De modifier l'appellation de l'Allée du Stade comme suit : Promenade François Mitterrand.</i>	1936
191	Fraternité	Place de la	H3	Ind	<u>DCM du 27 juillet 2000</u> <i>Le Conseil Municipal, Considérant les travaux de requalification de la dalle "EMMAUS - Route des Châteaux" située au cœur du quartier du Champy, Considérant la nécessité de dénommer cette nouvelle place qui intégrera le domaine communal, dès son transfert dans le patrimoine de la ville, ... Décide : ... De dénommer la place située entre la Résidence "EMMAUS" et la copropriété "La Route des Châteaux" : "PLACE DE LA FRATERNITE"</i>	2000
192	Fraternité	Rue de la	G6	Pub.	<i>Partie du lotissement "Les Yvris". Création anté. 1931.</i> <i>Classement dans la voirie communale par DCM du 15 septembre 1965. Approbation préfectorale du 27/05/66</i>	1931
193	Frères Darras	Rue des	G7	Pub.	Noiséens membres du Bataillon Hildevert, morts au combat le 26 août 1944 Voie du lotissement "Beau Site". Création 1926 (par extension de l'ensemble de lotissement). Classement dans la voirie communale par DCM du 19 juillet 1968. (Demande par DCM du 06 octobre 1967). <u>DCM du 08 février 1951</u> <i>L'UFAC a transmis à M. le Maire une pétition des habitants du quartier habité par la famille Darras pour qu'une rue de ce quartier prenne le nom de rue des Frères Darras.</i> <i>rechercher la suite de la DCM(rue des) / Marie-Louise (rue)</i>	1926
194	Frères Harbulot	Rue des	F/G7	Pub.	Noiséens membres du Bataillon Hildevert, morts au combat le 26 août 1944 Voie du lotissement "Beau Site". Création 1926 (par extension de l'ensemble du lotissement). Classement dans la voirie communale par DCM du 19 juillet 1968. (Demande par DCM du 06 octobre 1967). DCM de changement de dénomination non trouvée JB)	1926
195	Frères Lumière	Rue des	C4	Pub.	Inventeurs du cinématographe en 1895 <u>DCM du 27 mai 1983</u> <i>Considérant que l'Avenue n°3 inscrite dans le périmètre de la Z.A.C. des Fontaines GIROUX, zone à caractère industriel où sont d'ores et déjà implantées ou en voie d'implantation certaines entreprises, dont l'entreprise SICLI pour lesquelles, il est indispensable de disposer d'une adresse définitive. Considérant que cette Avenue n°3, définie ainsi par les services d'EPA-MARNE, dont l'emprise est en partie sur BRY-SUR-MARNE et en partie sur NOISY-LE-GRAND, a été dénommée par la ville de BRY-SUR-MARNE, par délibération en date du 30 septembre 1982 : AVENUE DES FRERES LUMIERE, en raison du voisinage de diverses entreprises audiovisuelles. Considérant que cette dénomination a été faite sur demande en date du 24 septembre 1982 de la ville de NOISY-LE-GRAND à la ville de BRY-SUR-MARNE ... A l'unanimité, Adopte la dénomination : "Avenue des Frères LUMIERE" pour la voie anciennement dénommée "Avenue N°3 par EPA-MARNE ...</i>	1983

196	Frères Noger	Rue des	F5/6	Pub.	<p>Noiséens, Louis fusillé au Mont Valérien en octobre 1943 Voie du lotissement "Beauséjour". Création anté 1931. Prise en charge par la Commune de l'entretien des voies par DCM du 12 octobre 1952 Classement dans la voirie communale par DCM du 15 septembre 1965. Approbation préfectorale en date du 27 mai 1966. 1925/1927 : Anciennement rue des Ondines du lotissement "La mare aux fées" (sur plan non daté avec le projet de l'école du Rchardet)</p> <p><u>DCM du 09 novembre 1944</u> "Après avoir pris connaissance des propositions présentées par le parti communiste et la parti socialiste pour le changement de dénomination d'un certain nombre de rues dont la dénomination actuelle prête à confusion ou ne présente pas de signification, le Conseil décide à l'unanimité de donner les noms ci-après de personnes ayant joué un grand rôle dans la résistance". Rue des Frères Noger à la rue du Centre</p>	1931
197	Futaie	Allée de la	G4	Pri.	<p><u>DCM du 09 décembre 1983</u> Le Foyer du Fonctionnaire et de la Famille (F.F.F.) procède actuellement à la construction de la 3ème tranche de logements dans la Z.A.C. du Champy. Sur demande des services P.T.T. nous proposons la dénomination de deux voies. Pour rester dans le domaine de "reliefs géographiques", nous les dénom[m]erons : - l'Allée des Futaies, allée piétonne, qui desservira les bâtiments C, D, E. Nota : contradiction entre la DCM et la liste et le plan 2015</p>	
198	Gabriel Péri	Avenue	F5/6	Pub.	<p>Journaliste et homme politique français (1902-1941) ; député, arrêté comme résistant par la police française et fusillé comme otage par les Allemands à la forteresse du Mont-Valérien Création anté 1931 <u>DCM du 09 novembre 1944</u> "Après avoir pris connaissance des propositions présentées par le parti communiste et la parti socialiste pour le changement de dénomination d'un certain nombre de rues dont la dénomination actuelle prête à confusion ou ne présente pas de signification, le Conseil décide à l'unanimité de donner les noms ci-après de personnes ayant joué un grand rôle dans la résistance". Avenue Gabriel Péri à l'avenue de l'Ile-de-France.</p>	1931
199	Galilée	Rue	D3	Pri.	<p>Galiléo. Savant italien (1564-1642) <u>DCM du 24 novembre 1988</u> Le Conseil Municipal, Considérant la nécessité de rendre lisible la complexité des dénominations actuelles du Centre Urbain Régional et son extension, Considérant le plan directeur de dénominations qui tient compte des caractéristiques et de la hiérarchie des voies et espaces urbains existants et futurs, Approuve : les nouvelles toponymies du plan directeur de dénominations du centre Urbain Régional et de son extension conformément au plan annexé. 2 - <u>Nouvelles propositions</u> 2.3. <u>Les Trois-Clos</u> : Rue Galilée</p>	
200	Gambetta	Rue	D/E2	Pub.	<p>Léon, avocat, homme politique (1838-1882) <u>DCM du 24 juin 1884</u> "Le projet de vœu pour le changement de noms de rues déposé à l'ouverture de la séance du 17 et ajourné est remis en discussion. A la majorité de 6 voix contre 5 le Conseil émet le vœu suivant : 3° La rue de la Chapelle soit dénommée : rue Gambetta</p> <p><u>DCM du 17 juin 1884</u> Il est aussi proposé de donner ... à la Rue Saint-Vincent le nom de Rue Gambetta ...</p>	1851
201	Gare	Rue de la	G6/7	Pri.	<p>Partie du lotissement "Les Yvris". Création anté. 1926. Classement dans la voirie communale par DCM du 15 septembre 1965. Approbation préfectorale du 27/05/66</p>	1926

202	Général de Gaulle	Avenue du	E2/3	Pub.	<p>Charles, Président de la République française (1890-1970) <u>DCM du 26 novembre 1970</u></p> <p><u>DCM du 28 mai 1949</u> M. le Maire présente au Conseil un vœu relatif au vol de plaques de rues commis récemment avenue Chilpéric. M. Frémaux demande si le préfet approuve le rétablissement de l'ancienne dénomination. M. le Maire répond que la Préfecture suggère de maintenir le nom du Général pour une partie de la rue seulement et de rétablir l'ancienne appellation avenue Chilpéric dans l'autre partie mais cette solution ne peut être acceptée par le Conseil Municipal qui doit rester maître de ses décisions. M. le Maire ajoute qu'avis doit être porté à la connaissance des habitants et qu'aucune dénomination que celle de l'avenue Chilpéric ne sera acceptée pour cette rue dans la rédaction de tous actes reçus en Mairie. Le Conseil à l'unanimité moins une abstention celle de M. Frémaux adopte le vœu ci-après. Le Conseil Municipal réuni le 28 mai. Proteste contre les actes de destruction commis par des habitants : 7 plaques portant l'inscription « Avenue Chilpéric » ont été arrachées et soustraites ; coût 7 plaques à 544 = 3.808 frs Le Conseil Municipal. Décide de faire respecter ses décisions, conformément aux votes émis par l'assemblée communale. L'Avenue du Général de Gaulle conformément au vœu qu'il a exprimé n'existe pas à Noisy-le-Grand .</p> <p><u>DCM du 03 janvier 1948</u> M. Frémaux présente au Conseil une double pétition ayant pour objet 1°- l'attribution du nom de Jean Moulin, à la rue de Malnoue - 2°- l'attribution du nom du Général Leclerc à la Route de Neuilly. M. Andrès rappelle qu'une demande a été faite par le Front National pour que le nom de Jean Moulin soit donné à l'ancienne avenue Chilpéric, en remplacement du nom du Général de Gaulle et que cette proposition a été renvoyée à la Commission. M. Saucier est d'avis que l'avenue Chilpéric retrouve son appellation primitive. M. Frémaux fait remarquer que la décision concernant l'avenue du Général de Gaulle est acavise.</p>	1886
203	Général Gallieni	Place	E2	Pub.	<p>Joseph Simon. Maréchal de France à titre posthume (1849-1916) Que "dit" la plaque ? Création anté 1926 <u>DCM du 24 novembre 1918</u> A partir de ce jour : La place des Ecoles sera dénommée place du Général Gallieni. ... M. le Maire est autorisé à prélever sur les fonds disponibles de l'exercice courant un crédit de quatre cents francs, pour assurer l'exécution de la présente délibération c'est-à-dire pour faire placer les nouvelles plaques indicatrices</p>	
204	Général Grundler	Avenue du	D1	Pub.	<p>Haut fonctionnaire de l'armée (1774-1833) Voie du lotissement "Parc des Tilleuls". Création anté 1926</p>	1926
205	Général Morand	Rue du	G2	Ind	<p>Charles Antoine Louis Alexis Morand, général, pair de France. (1771-1835) <u>DCM du 18 décembre 2014</u> Considérant que la Commune a souhaité réaliser une opération d'environ 140 logements sur une emprise d'une superficie d'environ 6.970 m², sise n°50 à 72, route de Gournay. Considérant que cet aménagement contribuera au respect des objectifs fixés par l'orientation particulière d'aménagement (OPA) inscrite au plan d'urbanisme (PLU) pour le secteur appelé "Gournay Cossonneau", et que ces objectifs consistent à : - réaliser un désenclavement nord-sud afin de permettre une perméabilité renforcée du secteur; - développer une offre de nouveaux logements de qualité; - veiller à l'intégration du projet dans son environnement; Considérant qu'afin de permettre l'accès des personnes à mobilité réduite ainsi que l'accès des véhicules de pompiers, ce permis [de construire] accordé le 18 décembre 2013 prévoit la réalisation d'une voirie bordée d'espace paysagers. ... Décide, Article 1er : la nouvelle voie desservant les bâtiments à usage de logements situés n°50 à 72, route de Gournay, est dénommée "rue du Général-Morand"</p>	

206	George Sand	Allée	G/H4	Pri.	(Amantine Aurore Lucile Dupin, baronne Dudevant) dit. Ecrivaine (1804-1876) (Pas d'information écrite trouvée JB)	
207	Georges Brassens	Rue	E4	Pub.	Auteur, compositeur et interprète (1921-1981) <u>DCM du 17 décembre 1982</u> <i>Madame le Maire expose au Conseil Municipal qu'afin de pouvoir procéder à la numérotation et à l'adressage d'opérations immobilières en cours de réalisation dans le Quartier du PAVE NEUF, il s'avère nécessaire de réaliser la toponymie de certaines voies et place de ce quartier. Elle rappelle, que par une précédente délibération du 24 septembre 1982, le Conseil Municipal avait décidé de nommer la liaison Nord-Sud entre l'Avenue du PAVE NEUF et la rue de l'UNIVERSITE : "Allée Georges BRASSENS". ... Le Consei Municipal ... Adopte la proposition de son Maire :</i> <i>1°) d'annuler sa décision de dénomination de "l'Allée Georges BRASSENS" ...</i> <i>2°) de dénommer certaines voies et placedu Quartier du PAVE NEUF : ... Allée Georges BRASSENS" ...</i>	1982
208	Georges Clemenceau	Avenue	E3	Pub.	Président du Conseil (1841-1929) <u>DCM du 12 novembre 1927</u> <i>Le Conseil [décide] de donner les noms ci-après :</i> <i>Avenue de la Mairie à l'avenue plantée d'arbres située en face de la nouvelle Mairie</i> <i>Nota : Par conséquent cette partie de voie perd le nom de Georges Clémenceau</i> <u>DCM du 24 novembre 1918</u> <i>Le Conseil après discussion. Délibère. A partir de ce jour :</i> <i>La partie de la rue de la Haute Maison située entre la Grande rue et la rue du pavé Neuf sera dénommée avenue Georges Clémenceau.</i> <i>M. le Maire est autorisé à prélever sur les fonds disponible de l'exercice courant un crédit de quatre cents francs, pour assurer l'exécution de la présente délibération c'est-à-dire pour faire placer les plaques indicatrices.</i>	1918
209	Georges Laigneau	Rue	E2	Pub.	Maire-adjoint (1864-1932) Création anté 1931 (avenue des Charmes) <u>DCM du 26 septembre 1931</u> <i>Monsieur le Maire rappelle que dans sa séance du 08 août, le Conseil Municipal a décidé de donner le nom de Georges Laigneau à une voie de la Commune et fait part d'une proposition de la Municipalité tendant à donner ce nom à l'Avenue des Charmes parce que cette voie du lotissement du Parc de la Mairie est centrale et ne comporte actuellement aucune habitation. Le Conseil, à l'unanimité adopte cette proposition et décide que l'Avenue des Charmes s'appellera désormais "Avenue Georges Laigneau".</i> <u>DCM du 08 août 1931</u> <i>[Après l'éloge prononcé par Monsieur le Maire] Le Conseil adopte ensuite la proposition de M. Surnom. "Le Conseil, sur la proposition de M. Surnom Délibère : Vu les services éminents rendus à la Commune par le citoyen Laigneau. Pour perpétuer la mémoire de celui qui fut l'un des meilleurs administrateurs des finances communales, le nom de Georges Laigneau sera donné à l'une des voies de notre cité". Le Conseil charge la commission de rechercher la rue à laquelle ce nom sera donné.</i>	1931
210	Georges Méliès	Rue	C3	Pri.	Cinéaste (1861-1938) (pas d'information écrite trouvée JB)	
211	Georges Pompidou	Place	D/E4	Pri.	Président de la République française (1911-1974) <u>DCM du 12 septembre 1984</u> <i>Madame le Maire expose que par délibération du 15 juin 1979, approuvée par Monsieur le Sous-Préfet du Raincy le 08 octobre 1979, le Conseil Municipal avait décidé de nommer la place carrée de la Maille du Pavé Neuf "Place Salvador Allende". Considérant que le Conseil Municipal reste souverain pour décider de la toponymie des voies de la Commune, Madame le Maire propose d'annuler la décision ci-dessus et de nommer l'espace carré de la Maille du pavé Neuf : "Place Georges POMPIDOU"</i>	

212	Gérard Philippe	Allée	D2	Ind	Comédien (1922-1959) Allée présente sur le plan 2015 mais non répertoriée dans la liste 2015 (Pas d'information écrite trouvée JB)	
213	Gilbert Bataille	Impasse	G7	Pub.	Noiséen membre du Bataillon Hildevert, mort au combat le 26 août 1944 <u>DCM du 25 septembre 1964</u> "Vu la délibération du 30 Août 1964 de l'Association Syndicale autorisée Beau Site à NOISY-le-GRAND, demandant un changement de dénomination de certaines voies de son lotissement, Considérant que les 2 chemins bordant la voie ferrée portent tous les deux le nom de Chemin Latéral à la S.N.C.F., alors qu'ils n'ont aucun raccordement et se terminent en impasse, Après en avoir délibéré, A l'unanimité, Décide de procéder au changement de dénomination de ces chemins en vue de la pose de plaques indicatrices : - soit pour la 1ère partie, commençant rue du Pont : Impasse DEJARDIN Raymond - soit, pour la 2ème partie, commençant rue des Frères Harbulot : Impasse BATAILLE Gilbert. Ces noms étant ceux de jeunes résistants des Richardets fusillés en Août 1944 Création 1924. Partie du lotissement "Beau Site". Classement dans la voirie communale par DCM du 19 juillet 1968. (Demande par DCM du 06 octobre 1967).	
214	Giroflées	Rue des	G3	Pub.	Voie du lotissement "Bellevue". Création anté 1926 Classement dans la voirie communale par DCM du 26 septembre 1931. Approbation préfectorale du 29 octobre 1932	1926
215	Glacis	Allée du	G4	Pri.	Pente douce et unie, de terre ou de maçonnerie. (Le Robert) <u>DCM du 30 octobre 1974</u> Le FOYER DU FONCTIONNAIRE ET DE LA FAMILLE, doit procéder, dans la courant de Novembre, à la mise en service de sa première tranche de logements. Comme d'ordinaire, il est nécessaire de procéder à la dénomination des voies primaires et secondaires desservant ce groupe. Les études de toponymie ont été menées en accord avec nos Services Techniques, les Services d'EPAMARNE et le promoteur, et se résumant ainsi : Allée du Glacis.	1974
216	Gournay	Route de	G2	Pub.	Création anté 1896	1896
217	Graham Bell	Rue	C/D5	Pub.	Ingénieur britano-canadien, inventeur du téléphone (1847-1922) <u>DCM du 02 mars 1995</u> Le Conseil Municipal, Considérant que suite aux travaux réalisés sur le Mont d'Est, la Route de Villiers apparait en deux endroits distincts de la Commune, ... Décide: ARTICLE UNIQUE : De modifier la toponymie de la Route de Villiers dans sa partie comprise entre le Boulevard du Levant et la limite de la Commune et de la dénommer, conformément au plan annexé : Rue Graham BELL	1995
218	Grammonts	Chemin des	F2/G1	Pub.	Le chemin et le sentier forment une seule et même voie ! Création anté 1911	1911
219	Grammonts	Sentier des	F2	Pub.	Création anté 1936	1936
220	Grand Chêne	Avenue du	F5	Pub.	Partie du lotissement "Beauséjour". Création anté 1931. Prise en charge par la Commune de l'entretien des voies par DCM du 12 octobre 1952 Classement dans la voirie communale par DCM du 15 septembre 1965. Approbation préfectorale en date du 27 mai 1966. 1925/1927. Anciennement rue des Gnômes du lotissement "La mare aux fées" (sur plan non daté avec le projet de l'école du Richardet)	1931

221	Graviers	Avenue des	H6/7	Pub.	<p><u>DCM du 30 septembre 1983</u> <i>Madame le Maire expose au Conseil Municipal que certaines voies de NOISY-LE-GRAND, pour la plupart d'ailleurs anciennes, ont conservé au fil des temps leur appellation de l'ancien cadastre. C'est ainsi que d'anciens chemins de terre, par la construction des lotissements ou d'opérations de viabilisations diverses, sont devenus des artères carrossables avec implantation pavillonnaire de part et d'autre. De ce fait, la caractère de chemin n'est plus valable et afin de moderniser les différentes appellations des voies, notamment pour les actes administratifs, il y a lieu de procéder à l'annulation du titre "Chemin" par "Rue". ... C'est ainsi que nous proposons à certaines voies de supprimer l'appellation "Chemin" par le terme "Rue" à savoir :</i> - Avenue des Graviers</p> <p>Ex chemin rural N°39. Classement dans la voirie communale par DCM du 15 décembre 1972. Approbation préfectorale le 25/01/1973. Cette DCM mentionne "Chemin des Graviers"</p>	
222	Grotte	Allée de la	E/F2	Pub.	Voie du lotissement "Parc de Villeflix". Création anté 1911	1911
223	Gustave Courbet	Place	D3/41	Pri.	<p>Peintre français (1819-1877) <u>DCM du 15 juin 1979</u> <i>Madame le Député-Maire expose que, les différents programmes immobiliers des quartiers de la Z.A.C. du CENTRE URBAIN de Noisy-le-Grand, et de la Z.A.C. du CHAMPY, vont être livrés fin de l'année 1979 et début del'année 1980, nous vous proposons la Toponymie des voies desservant ces groupes d'immeubles d'habitations et de bureaux. Nous avons essayé de grouper les noms à thème semblable :</i> <u>C.U.R. MONT D'EST</u> - Noms ayant trait à la COMMUNE DE PARIS - Place Gustave Courbet</p>	1979
224	Gustave Eiffel	Allée			<p>Alexandre Gustave Eiffel, né Bonickhausen dit Eiffel (1832-1923). Ingénieur et industriel français, ayant notamment participé à la construction de la tour Eiffel à Paris et à la statue de la Liberté à New York. <u>DCM du 24 octobre 1991</u> <i>Le Conseil Municipal, Vu le permis de construire accordé à la SARI pour la réalisation d'une opération de bureaux, d'un centre d'affaires ATRIA et d'un hôtel IBIS dans la Maille Horizon 1 à Noisy-le-Grand, Vu la nécessité de dénommer les voies desservant ces immeubles, ...</i> <i>Décide : ARTICLE UNIQUE: de décider (sic) de dénommer les voies desservant l'opération de la SARI, dans la Maille Horizon 1, conformément au plan annexé :</i> - Allée Gustave Eiffel Nota : Cette voie ne figure ni sur le plan ni sur la liste 2015 (vérifier sur place l'existence)</p>	
225	Halage	Chemin de	A1	Pub.	<p><u>DCM du 15 février 1930</u> <i>Le Conseil adopte les propositions de la Commission des chemins et décide d'appeler :</i> <i>Quai des Deux Ponts le chemin de Halage dans la partie comprise entre le pont de Neuilly et la limite de Bry-sur-Marne.</i> Nota : l'application rigoureuse de ceci entraine que la partie du bord de Marne appelée aujourd'hui "chemin de Halage" devrait être dénommée "Quai des Deux Ponts"</p>	1866
226	Halles	Rue des	F6	Ind	<p>Située entre l'avenue Médéric et l'avenue Gabriel Péri (- voie récente - Pas d'information écrite trouvée JB)</p>	

227	Haute Maison	Rue de la	G3	Pub.	<p><u>DCM du 15 février 1930</u> <i>Le Conseil adopte les propositions de la Commission des chemins et décide d'appeler :</i> <i>Rue de la Haute Maison : le chemin portant ce nom dans toute sa longueur, entre l'avenue Georges Clémenceau et le territoire de Champs sur Marne.</i></p> <p><u>DCM du 24 novembre 1918</u> <i>Le Conseil après discussion.</i> <i>Délibère. A partir de ce jour :</i> <i>La partie de la rue de la Haute Maison située entre la Grande rue et la rue du pavé Neuf sera dénommée avenue Georges Clémenceau.</i></p>	1866
228	Haute Pierre	Allée de la	G3	Pri.	<p><u>DCM du 07 juin 1974</u> <i>Le Maire expose que dans le cadre de l'urbanisation de la ZAC du Champy (ZAC Est) la Société Emmaüs va fin juin livrer une première tranche de logements situés au Nord de la ZAC Est, dit quartier des Hauts Batons. A cet effet, il y a lieu de procéder à la toponymie des voies engendrant la situation des immeubles occupés. Le Conseil Municipal,</i> <i>- Considérant l'étude de la dénomination des voies de la ZAC du Champy, réalisées en commun avec les services d'EPAMarne, la ville de Noisy-le-Grand et la Société Emmaüs</i> <i>Après en avoir délibéré, à l'unanimité,</i> <i>- décide de dénommer les rues, allées, et grandes allées du quartier des Hauts Bâtons comme désignées ci-dessous suivant plan annexé à la présente délibération.</i> <i>Allée de la Haute Pierre</i></p>	1974
229	Haute Place	Allée de la	H3	Pri.	<p><u>DCM du 23 octobre 1975</u> <i>Le Maire expose que dans le cadre de la toponymie de la ZAC du Champy, il y a lieu de procéder à la nomination de l'allée desservant la Résidence du Château. Monsieur le Maire rappelle brièvement que le principe général, établi en coordination avec EPAMarne consiste au maximum à conserver les noms des "lieux-dits". C'est ainsi qu'il est proposé dans le cas présent, "L'ALLEE DE LA HAUTE PLACE", compte tenu que cette allée borde la Résidence du Château donnant sur une place haute, consistuée par une dalle de couverture de parking sur deux niveaux.</i></p>	1975
230	Hautes Feuilles	Allée des	H3	Pri.	<p><u>DCM du 07 juin 1974</u> <i>Le Maire expose que dans le cadre de l'urbanisation de la ZAC du Champy (ZAC Est) la Société Emmaüs va fin juin livrer une première tranche de logements situés au Nord de la ZAC Est, dit quartier des Hauts Batons. A cet effet, il y a lieu de procéder à la toponymie des voies engendrant la situation des immeubles occupés. Le Conseil Municipal,</i> <i>- Considérant l'étude de la dénomination des voies de la ZAC du Champy, réalisées en commun avec les services d'EPAMarne, la ville de Noisy-le-Grand et la Société Emmaüs</i> <i>Après en avoir délibéré, à l'unanimité,</i> <i>- décide de dénommer les rues, allées, et grandes allées du quartier des Hauts Bâtons comme désignées ci-dessous suivant plan annexé à la présente délibération.</i> <i>Allée des Hautes Feuilles</i></p>	1974
231	Hautes Fleurs	Allée des	H3	Pri.	<p><u>DCM du 07 juin 1974</u> <i>Le Maire expose que dans le cadre de l'urbanisation de la ZAC du Champy (ZAC Est) la Société Emmaüs va fin juin livrer une première tranche de logements situés au Nord de la ZAC Est, dit quartier des Hauts Batons. A cet effet, il y a lieu de procéder à la toponymie des voies engendrant la situation des immeubles occupés. Le Conseil Municipal,</i> <i>- Considérant l'étude de la dénomination des voies de la ZAC du Champy, réalisées en commun avec les services d'EPAMarne, la ville de Noisy-le-Grand et la Société Emmaüs</i> <i>Après en avoir délibéré, à l'unanimité,</i> <i>- décide de dénommer les rues, allées, et grandes allées du quartier des Hauts Bâtons comme désignées ci-dessous suivant plan annexé à la présente délibération.</i> <i>Allée des Hautes Fleurs</i></p>	1974

232	Hautes Herbes	Allée des	G3	Pri.	<p><u>DCM du 07 juin 1974</u> Le Maire expose que dans le cadre de l'urbanisation de la ZAC du Champy (ZAC Est) la Société Emmaüs va fin juin livrer une première tranche de logements situés au Nord de la ZAC Est, dit quartier des Hauts Batons. A cet effet, il y a lieu de procéder à la toponymie des voies engendrant la situation des immeubles occupés. Le Conseil Municipal, - Considérant l'étude de la dénomination des voies de la ZAC du Champy, réalisées en commun avec les services d'EPAMarne, la ville de Noisy-le-Grand et la Société Emmaüs Après en avoir délibéré, à l'unanimité, - décide de dénommer les rues, allées, et grandes allées du quartier des Hauts Bâtons comme désignées ci-dessous suivant plan annexé à la présente délibération. Allée des Hautes Herbes</p>	1974
233	Hautes Plaines	Allée des	H3	Pri.	<p><u>DCM du 10 décembre 1975</u> Monsieur le Maire rappelle que l'ensemble des Hauts Bâtons, dans la Z. A. C. du CHAMPY est desservi par des voies qui ont été dénommées par délibérations approuvée par Monsieur le Sous-Préfet le 17 juillet 1974. A la demande de la Société EMMAUS, afin d'intégrer dans l'ensemble immobilier des Hauts-Bâtons, les 78 P. S. R. construites en 1968-1972 [...], nous vous proposons de dénommer les deux voies qui desservent ces habitations : ALLEE DES HAUTES VAGUES et ALLEE DES HAUTES PLAINES qui dessert également le complexe sportif : C. O. S. E. C. suivant plan annexé.</p> <p><u>DCM du 07 mars 1975</u> « Monsieur le Maire expose que compte tenu de la création, de l'agrandissement des cités et de l'ouverture de voies nouvelles, il est nécessaire de procéder à la dénomination de ces voies. Il rappelle brièvement, que l'ensemble de la toponymie de la Z.A.C. EST et ainsi que la Z.A.C. du CENTRE URBAIN, a fait l'objet d'un principe général établi en coordination avec E.P.A. MARNE et la Mairie, visant à conserver au maximum les noms des "Lieuxdits" ou s'y approchant. C'est ainsi qu'aujourd'hui, il est proposé : (...) 2 - QUARTIER NORD - Z.A.C. EST C'est-à-dire le quartier des constructions EMMAUS, qui sera complété par les noms suivants : ... - Rue des Hautes Plaines"</p>	1975
234	Hautes Rives	Allée des	H3	Pri.	<p><u>DCM du 07 juin 1974</u> Le Maire expose que dans le cadre de l'urbanisation de la ZAC du Champy (ZAC Est) la Société Emmaüs va fin juin livrer une première tranche de logements situés au Nord de la ZAC Est, dit quartier des Hauts Batons. A cet effet, il y a lieu de procéder à la toponymie des voies engendrant la situation des immeubles occupés. Le Conseil Municipal, - Considérant l'étude de la dénomination des voies de la ZAC du Champy, réalisées en commun avec les services d'EPAMarne, la ville de Noisy-le-Grand et la Société Emmaüs Après en avoir délibéré, à l'unanimité, - décide de dénommer les rues, allées, et grandes allées du quartier des Hauts Bâtons comme désignées ci-dessous suivant plan annexé à la présente délibération. Allée des Hautes Rives</p>	1974
235	Hautes Terres	Allée des	G3	Pri.	<p><u>DCM du 07 juin 1974</u> Le Maire expose que dans le cadre de l'urbanisation de la ZAC du Champy (ZAC Est) la Société Emmaüs va fin juin livrer une première tranche de logements situés au Nord de la ZAC Est, dit quartier des Hauts Batons. A cet effet, il y a lieu de procéder à la toponymie des voies engendrant la situation des immeubles occupés. Le Conseil Municipal, - Considérant l'étude de la dénomination des voies de la ZAC du Champy, réalisées en commun avec les services d'EPAMarne, la ville de Noisy-le-Grand et la Société Emmaüs Après en avoir délibéré, à l'unanimité, - décide de dénommer les rues, allées, et grandes allées du quartier des Hauts Bâtons comme désignées ci-dessous suivant plan annexé à la présente délibération. Allée des Hautes Terres</p>	1974

236	Hautes Tiges	Allée des	G3	Pri.	<p><u>DCM du 07 juin 1974</u> Le Maire expose que dans le cadre de l'urbanisation de la ZAC du Champy (ZAC Est) la Société Emmaüs va fin juin livrer une première tranche de logements situés au Nord de la ZAC Est, dit quartier des Hauts Batons. A cet effet, il y a lieu de procéder à la toponymie des voies engendrant la situation des immeubles occupés. Le Conseil Municipal, - Considérant l'étude de la dénomination des voies de la ZAC du Champy, réalisées en commun avec les services d'EPAMarne, la ville de Noisy-le-Grand et la Société Emmaüs Après en avoir délibéré, à l'unanimité, - décide de dénommer les rues, allées, et grandes allées du quartier des Hauts Bâtons comme désignées ci-dessous suivant plan annexé à la présente délibération. Allée des Hautes Tiges</p>	1974
237	Hautes Vagues	Allée des	H3	Pri.	<p><u>DCM du 10 décembre 1975</u> Monsieur le Maire rappelle que l'ensemble des Hauts Bâtons, dans la Z. A. C. du CHAMPY est desservi par des voies qui ont été dénommées par délibérations approuvée par Monsieur le Sous-Préfet le 17 juillet 1974. A la demande de la Société EMMAUS, afin d'intégrer dans l'ensemble immobilier des Hauts-Bâtons, les 78 P. S. R. construites en 1968-1972 [...], nous vous proposons de dénommer les deux voies qui desservent ces habitations : ALLEE DES HAUTES VAGUES et ALLEE DES HAUTES PLAINES qui dessert également le complexe sportif : C. O. S. E. C. suivant plan annexé.</p> <p><u>DCM du 07 mars 1975</u> « Monsieur le Maire expose que compte tenu de la création, de l'agrandissement des cités et de l'ouverture de voies nouvelles, il est nécessaire de procéder à la dénomination de ces voies. Il rappelle brièvement, que l'ensemble de la toponymie de la Z.A.C. EST et ainsi que la Z.A.C. du CENTRE URBAIN, a fait l'objet d'un principe général établi en coordination avec E.P.A. MARNE et la Mairie, visant à conserver au maximum les noms des "Lieuxdits" ou s'y approchant. C'est ainsi qu'aujourd'hui, il est proposé : (...) 2 - QUARTIER NORD - Z.A.C. EST C'est-à-dire le quartier des constructions EMMAUS, qui sera complété par les noms suivants : ...- Rue des Hautes Vagues" ...</p>	1975
238	Hauts Bâtons	Grande allée des	H3	Pri.	<p><u>DCM du 07 juin 1974</u> Le Maire expose que dans le cadre de l'urbanisation de la ZAC du Champy (ZAC Est) la Société Emmaüs va fin juin livrer une première tranche de logements situés au Nord de la ZAC Est, dit quartier des Hauts Batons. A cet effet, il y a lieu de procéder à la toponymie des voies engendrant la situation des immeubles occupés. Le Conseil Municipal, - Considérant l'étude de la dénomination des voies de la ZAC du Champy, réalisées en commun avec les services d'EPAMarne, la ville de Noisy-le-Grand et la Société Emmaüs Après en avoir délibéré, à l'unanimité, - décide de dénommer les rues, allées, et grandes allées du quartier des Hauts Bâtons comme désignées ci-dessous suivant plan annexé à la présente délibération. Grande allée des Hauts Bâtons</p>	1974
239	Hauts Bois	Allée des	H3	Pri.	<p><u>DCM du 07 juin 1974</u> Le Maire expose que dans le cadre de l'urbanisation de la ZAC du Champy (ZAC Est) la Société Emmaüs va fin juin livrer une première tranche de logements situés au Nord de la ZAC Est, dit quartier des Hauts Batons. A cet effet, il y a lieu de procéder à la toponymie des voies engendrant la situation des immeubles occupés. Le Conseil Municipal, - Considérant l'étude de la dénomination des voies de la ZAC du Champy, réalisées en commun avec les services d'EPAMarne, la ville de Noisy-le-Grand et la Société Emmaüs Après en avoir délibéré, à l'unanimité, - décide de dénommer les rues, allées, et grandes allées du quartier des Hauts Bâtons comme désignées ci-dessous suivant plan annexé à la présente délibération. Allée des Hauts Bois</p>	1974

240	Hauts Châteaux	Rue des	G/H3/4	Pri.	<p><u>DCM du 07 mars 1975</u> « Monsieur le Maire expose que compte tenu de la création, de l'agrandissement des cités et de l'ouverture de voies nouvelles, il est nécessaire de procéder à la dénomination de ces voies. Il rappelle brièvement, que l'ensemble de la toponymie de la Z.A.C. EST et ainsi que la Z.A.C. du CENTRE URBAIN, a fait l'objet d'un principe général établi en coordination avec E.P.A. MARNE et la Mairie, visant à conserver au maximum les noms des "Lieuxdits" ou s'y approchant. C'est ainsi qu'aujourd'hui, il est proposé : (...) 2 - QUARTIER NORD - Z.A.C. EST C'est-à-dire le quartier des constructions EMMAUS, qui sera complété par les noms suivants : - Rue des Hauts Châteaux"</p> <p>Classement dans la voirie communale par DCM du 26 juin 1981</p>	1975
241	Hauts Roseaux	Rue des	G/H3	Pri.	<p><u>DCM du 07 juin 1974</u> Le Maire expose que dans le cadre de l'urbanisation de la ZAC du Champy (ZAC Est) la Société Emmaüs va fin juin livrer une première tranche de logements situés au Nord de la ZAC Est, dit quartier des Hauts Batons. A cet effet, il y a lieu de procéder à la toponymie des voies engendrant la situation des immeubles occupés. Le Conseil Municipal, - Considérant l'étude de la dénomination des voies de la ZAC du Champy, réalisées en commun avec les services d'EPAMarne, la ville de Noisy-le-Grand et la Société Emmaüs Après en avoir délibéré, à l'unanimité, - décide de dénommer les rues, allées, et grandes allées du quartier des Hauts Bâtons comme désignées ci-dessous suivant plan annexé à la présente délibération. Rue des Hauts Roseaux</p> <p>Classement dans la voirie communale par DCM du 26 juin 1981</p>	1974
242	Hélène Boucher	Mail	F4	Pri.	<p>Aviatrice (1908-1934) <u>DCM du 25 septembre 1986</u> Vu la délibération du ... 25 juin 1986, Considérant la nécessité d'apporter un modificatif, ... Le Conseil Municipal, ... Décide de dénommer ces voies nouvelles : <u>MARNOIS SUD</u> - Mail Hélène BOUCHER</p> <p><u>DCM du 26 juin 1986</u> [Le Conseil Municipal], ... Décide de dénommer ces voies nouvelles : <u>MARNOIS SUD</u> - Rue Hélène BOUCHER</p>	1986
243	Henri Barbusse	Allée	E1/2	Pub.	<p>Ecrivain (1873-1935) <u>DCM du 29 mai 1964</u> « Le Conseil Municipal, Considérant que l'Office d'H.L.M. de Seine-et-Oise a réalisé dans le Parc de Villeflix, un groupe d'habitations de 198 logements, desservi par 4 Allées, A L'UNANIMITE, Décide de donner un nom à chacun d'elles et de les appeler comme suit : - Le long du Bâtiment D : Allée H. Barbusse »</p>	1964
244	Henri Matisse	Square	E4	Pub.	<p>Peintre (1869-1954) <u>DCM du 10 février 1984</u> Afin de fournir aux constructeurs de la Maille au Pavé Neuf la possibilité de donner à leurs acheteurs ou locataires les adresses postales nécessaires à l'élaboration de leurs dossiers, il y a lieu de procéder à la nomination de quelques places, allées ou rues de la Maille du Pavé neuf soit : ... 3°) Espace ménagé en square Nord-Est de la Maille du Pavé Neuf comprise à l'intérieur du périmètre formé par les constructions PREFECTURE DE POLICE, MEUNIER CONSTRUCTIONS et FRANCE CONSTRUCTIONS - Il est proposé Square Henri MATISSE</p>	1984

245	Hervé Bazin	Allée	Al	Ind	Ecrivain (1911-1996) (pas d'information écrite trouvée JB)	
246	Hêtres	Rue des	E3	Pub.	(pas d'information écrite trouvée JB)	
247	Hollandais	Rue des	H7	Pub.	Voie du lotissement "les Castors des Yvris". Permis de construire 1960. Classement dans la voirie communale par DCM du 19/07/1968. Approbation préfectorale du 19/02/1969.	1960
248	Houdements	Impasse des	D2	Pri.	(pas d'information écrite trouvée JB)	
249	Houdernents	Rue des	D2	Pub.	<u>DCM du 28 novembre 1908</u> Sur proposition de M. Cirette adjoint, le Conseil décide de faire procéder au bornage du Chemin des Clapiers (rural N°38) appelé aussi Chemin des "Houdements".	1908
250	Houette	Avenue	D1	Pub.	Charles, intendant des finances et noiséen (1847-1925) Voie du lotissement "Parc des Tilleuls". Création anté 1926	1926
251	Hudier	Rue	B2	Pri.	(pas d'information écrite trouvée JB)	1926
252	Huit mai 1945	Place du	F/G2	Pub.	Capitulation de l'Allemagne <u>DCM du 19 novembre 1965</u> « Le Conseil Municipal, Vu la demande présentée par M. Jean ARLE Président d'Honneur des Combattants 1939-1945 à, ce que le conseil Municipal donne le nom de place du 8 Mai 1945 à une place de la Ville, Considérant qu'une petite place triangulaire qui se trouve à la pointe de Gournay n'a pas d'appellation, Après en avoir délibéré, A l'unanimité, Décide d'appeler la place triangulaire formée par la Rue Emile Cossonneau, la rocade de déviation et la route de Gournay, place du 8 Mai 1945	
253	Impressionnistes	Allée des	D3	Pub.	<u>DCM du 27 janvier 1994</u> Décide de dénommer les futures voies et espaces compris dans le périmètre de la Z.A.C. du Clos Saint-Vincent conformément au plan annexé à la présente délibération. Partie comprise entre la Rue de la République et la Rue des vergers Allée des Impressionnistes	1994
254	Iris	Rue des	G3	Pub.	Voie du lotissement "Bellevue". Création anté 1926 Classement dans la voirie communale par DCM du 26 septembre 1931. Approbation préfectorale du 29 octobre 1932	1926
255	Jacques Brel	Allée	E4	Pri.	Auteur, compositeur, interprète (1929-1978) <u>DCM du 17 décembre 1982</u> Madame le Maire expose au Conseil Municipal qu'afin de pouvoir procéder à la numérotation et à l'adressage d'opérations immobilières en cours de réalisation dans le Quartier du PAVE NEUF, il s'avère nécessaire de réaliser la toponymie de certaines voies et place de ce quartier. . . . Le Conseil Municipal ... Adopte la proposition de son Maire : 2°) de dénommer certaines voies et place du Quartier du PAVE NEUF : ... Allée Jacques BREL ...	1982

256	Jacques Cartier	Allée	C3	Ind	<p>Navigateur et explorateur malouin "découvreur" du Canada. (1491-1557) <u>DCM du 12 février 2015</u> <i>Elle reprend et confirme la DCM ci-dessous</i></p> <p><u>DCM du 19 décembre 2013</u> <i>Le Conseil Municipal, ... Considérant que le secteur "Maille Horizon Nord", délimité par la rue des Bas-Heurts, la route de Neuilly, le boulevard du Mont-d'Est et la rue Georges Méliès, représente un territoire stratégique au regard des enjeux de renouvellement urbain, de création de logements et de rééquilibrage de l'implantation de bureaux en Île-de-France; ... Considérant que le projet d'aménagement des espaces publics dudit secteur prévoit ainsi la création de nouvelles voies, allées ou promenades piétonnes, d'une place et d'un parc, qu'il convient de dénommer ; Considérant que compte tenu de la configuration du site ouvrant sur l'horizon et des équipements d'envergure internationale qu'il accueillera, la Commune a retenu la thématique "découvrir et inventer le monde" comme fil rouge du secteur "Maille Horizon Nord"; ... Décide : ... Les voies et espaces publics ci-dessous mentionnés sont dénommés de la manière suivante : "Allée Jacques Cartier" la venelle Ouest</i></p>	
257	Jean Jaurès	Rue	G3	Pub.	<p>Journaliste et homme politique (1859-1914) Création anté 1931 <p style="color: red;">(pas d'information écrite trouvée JB)</p> </p>	1931
258	Jean Machet	Jardin	E2	Ind.	<p><i>Oubli dans la liste. Etablir la localisation Correspondant au jardin Jean Machet ?</i> <u>DCM du 17 mai 1994</u> <i>Le Conseil Municipal, Considérant que le Conseil Municipal est souverain pour décider de la toponymie des voies et espaces de la Commune, Décide ARTICLE 1: De dénommer conformément aux plans annexés à la présente : le parc de la Mairie : PARC DE LATTRE DE TASSIGNY (A l'unanimité)</i></p>	
259	Jean Mermoz	Rue	F4	Pri.	<p>Aviateur (1901-1936) <u>DCM du 26 juin 1986</u> <i>[Le Conseil Municipal], ... Décide de dénommer ces voies nouvelles : <u>MARNOIS SUD</u> - Rue Jean MERMOZ</i></p> <p><u>DCM 25 septembre 1986</u> <i>Simple confirmation de la DCM ci-dessus</i></p>	

260	Jean Moulin	Rue	F5	Pub.	<p>Préfet. Héros de la Résistance (1899-1943) Voie du lotissement "Les Plants du Richardet". Création anté 1926 Classement dans la voirie communale par DCM du 19 septembre 1965. Approbation préfectorale du 27 mai 1966 <u>DCM du 17 janvier 1948</u> <i>Le Conseil, par 19 voix contre 1,</i> <i>Décide [...] de donner le nom de Jean Moulin à la rue de Flandre après accord avec les dirigeants de l'association syndicale intéressée.</i> Pour information complémentaire sur la séance du Conseil voir à Général de Gaulle</p> <p><u>DCM du 03 janvier 1948</u> <i>M. Frémaux présente au Conseil une double pétition ayant pour objet</i> - 1° l'attribution du nom de Jean Moulin à la rue de Malnoue - 2° l'attribution du nom du Général Leclerc à la Route de Neuilly <i>M. Andrès rappelle qu'une demande a été faite par le Front National pour que le nom de Jean Moulin soit donné à l'ancienne avenue Chilpéric, en remplacement du nom du Général de Gaulle et que cette proposition a été renvoyée à la Commission. M. Saucier est d'avis que l'avenue Chilpéric retrouve son appellation primitive.</i> <i>M. Frémaux fait remarquer que la décision concernant l'avenue du Général de Gaulle est acquise.</i> <i>M. Ory dit que dans une autre commune une décision semblable n'avait pas été approuvée.</i> <i>M. Roser est également d'avis de conserver les appellations se rapportant à des "lieux dits" et de choisir des voies nouvelles pour leur attribuer les noms proposés.</i> <i>M. Petit déclare être d'accord sur le nom de Jean Moulin, mais demande que la question soit étudiée en Commission.</i> Le Conseil se rallie à cet avis et renvoie ces propositions à l'étude de la Commission des Chemins.</p>	1926
261	Jean Renoir	Allée	G/H4	Pri.	<p>Cinéaste (1894-1979) <u>DCM du 21 novembre 1980</u> <i>Madame Marie-Thérèse GOUTMANN, député Maire, expose au Conseil Municipal la nécessité de procéder à la dénomination de trois voies dont deux nouvelles. Elle propose, afin d'éviter que ne puisse se produire de confusion, pour conserver à certains quartiers leur caractère particulier et pour maintenir le souvenir de ses élus, d'adopter les dénominations suivantes. ...</i> <i>Allée JEAN RENOIR: dans la Z.A.C. du Champy, cette voie est comprise entre la rue de la Butte Verte et la rue des Verts Bâtons en longeant par l'Ouest la "Promenade Michel SIMON" jusqu'au Sud de la ligne R.E.R. et en poursuivant le long de cette ligne.</i></p> <p>Classement dans la voirie communale par DCM du 26 juin 1981</p>	1980
262	Jean Richepin	Rue	D3	Pub.	<p>Ecrivain (1894-1926) <u>DCM du 12 novembre 1927</u> <i>Le Conseil [décide] de donner les noms ci-après :</i> <i>Rue Jean Richepin au chemin situé entre la route de Villiers et la rue des Loges et dénommée à tort rue des Clapiers</i></p>	1927
263	Jean-Baptiste Charcot	Allée	C3	Ind	<p>Médecin et explorateur des zones polaires français (1867-1936) <u>DCM du 12 février 2015</u> <i>Elle reprend et confirme la DCM ci-dessous</i></p> <p><u>DCM du 19 décembre 2013</u> <i>Le Conseil Municipal, ... Considérant que le secteur "Maille Horizon Nord", délimité par la rue des Bas-Heurts, la route de Neuilly, le boulevard du Mont-d'Est et la rue Georges Méliès, représente un territoire stratégique au regard des enjeux de renouvellement urbain, de création de logements et de rééquilibrage de l'implantation de bureaux en Île-de-France; ... Considérant que le projet d'aménagement des espaces publics dudit secteur prévoit ainsi la création de nouvelles voies, allées ou promenades piétonnes, d'une place et d'un parc, qu'il convient de dénommer ; Considérant que compte tenu de la configuration du site ouvrant sur l'horizon et des équipements d'envergure internationale qu'il accueillera, la Commune a retenu la thématique "découvrir et inventer le monde" comme fil rouge du secteur "Maille Horizon Nord"; ... Décide : ... Les voies et espaces publics ci-dessous mentionnés sont dénommés de la manière suivante :</i> <i>"allée Jean-Baptiste-Charcot" l'allée Sud-Ouest</i></p>	

264	Jean-Baptiste Clément	Place	D3	Pri.	Poète (1836-1903) <u>DCM du 15 juin 1979</u> Madame le Député-Maire expose que, les différents programmes immobiliers des quartiers de la Z.A.C. du CENTRE URBAIN de Noisy-le-Grand, et de la Z.A.C. du CHAMPY, vont être livrés fin de l'année 1979 et début de l'année 1980, nous vous proposons la Toponymie des voies desservant ces groupes d'immeubles d'habitations et de bureaux. Nous avons essayé de grouper les noms à thème semblable : <u>C.U.R. MONT D'EST</u> - Noms ayant trait à la COMMUNE DE PARIS - Place J. B. Clément	1979
265	Jean-Louis Barrault	Allée	D2	Pub.	Homme de théâtre et de cinéma (1910-1994) <u>DCM du 27 janvier 1994</u> Décide de dénommer les futures voies et espaces compris dans le périmètre de la Z.A.C. du Clos Saint-Vincent conformément au plan annexé à la présente délibération. Partie comprise entre la Rue du Docteur Jean Vaquier et la Rue de la République Allée Jean-Louis Barrault	1994
266	Jeanne	Allée	D2	Pri.	Création anté 1931	1931
267	Jeunesse	Rue de la	G2	Pub.	Voie du lotissement "Les Saussaies".	
268	Joséphine	Allée	C2	Ind	Pas d'information écrite trouvée JB	
269	Joséphine de Beauharnais	Impasse	D2	Pri.	Impératrice des français (1763-1814) <u>DCM du 19 janvier 1989</u> à voir (source urbanisme)	
270	Jules Ferry	Rue	G/H3	Pub.	Homme politique français (1832-1893);membre du gouvernement provisoire en 1870 et maire de Paris en 1871, auteur des lois de la IIIe République, restaurant l'instruction obligatoire et gratuite qui avait été instituée en 1793, sous l'impulsion de Louis Joseph Charlier. <u>DCM 15 février 1930</u> "Le Conseil adopte les propositions de la Commission des chemins et décide d'appeler : Rue Jules Ferry : le chemin de Villiers à Champs dans la partie comprise entre la limite de Champs et la rue de Malnoue"	1930
271	Jules Vallès	Promenade	D3	Pri.	Ecrivain, journaliste et homme politique (1832-1885) <u>DCM du 15 juin 1979</u> Madame le Député-Maire expose que, les différents programmes immobiliers des quartiers de la Z.A.C. du CENTRE URBAIN de Noisy-le-Grand, et de la Z.A.C. du CHAMPY, vont être livrés fin de l'année 1979 et début de l'année 1980, nous vous proposons la Toponymie des voies desservant ces groupes d'immeubles d'habitations et de bureaux. Nous avons essayé de grouper les noms à thème semblable : <u>C.U.R. MONT D'EST</u> - Noms ayant trait à la COMMUNE DE PARIS - Promenade Jules Vallès	1979
272	Jules Vedrines	Rue	F3	Pri.	Aviateur (1881-1919) Jules Vedrines (rue) / Etienne Dolet (rue) Nord <u>DCM du 26 novembre 1987</u> Le Conseil Municipal, Considérant la nécessité de dénommer deux voies desservant l'ensemble immobilier "BEAU MARNOIS". ... Décide que la voie privée desservant la zone regroupant les 15 pavillons et la voie jouxtant le collectif de 67 logement reliant la Rue du Marnois à la Rue de Malnoue sont dénommées respectivement : - Rue Jules VEDRINES	1987

273	Jules Verne	Allée	G5	Pri.	<p>Ecrivain (1828-1905) <u>DCM du 07 mars 1975</u> 3 - QUARTIER SUD - ZAC EST. - ZONE PAVILLONNAIRE - L'ensemble de la dénomination de ces voies a été établi en collaboration avec la Mairie, EPA MARNE et les promoteurs suivants : a) COOPERER POUR HABITER "Notre cottage" -LE HAMEAU DES CHARMILLES - Ce sont les voies : (...) - Allée Jules Verne sera l'accès au futur Groupe Scolaire"</p> <p>Classement dans la voirie communale par DCM du 26 juin 1981</p>	1975
274	Justice	Rue de la	F/G3	Pub.	<p>Voie du lotissement "Pervenches et Pâquerettes" (moitié de la rue). Création anté 1891 Classement dans la voirie municipale par DCM du 26/09/31. Approbation préfectorale du 13/03/33</p>	1891
275	Lamartine	Rue	G6	Pub.	<p>Alphonse de, Poète et homme politique (1790-1869) Partie du lotissement "Les Yvris". Création anté. 1931 (rue Léon Terrier) Classement dans la voirie communale par DCM du 15 septembre 1965. Approbation préfectorale du 27/05/66 Anciennement rue Léon Terrier (nom du fils du lotisseur). Dénomination changée subrepticement en Lamartine (1945?)</p>	1931
276	Lapins	Rue des	E5	Pri.	<p>Voie du lotissement "Anciens lotissements des Richardets". Création anté 1936 <u>DCM du 10 novembre 1951</u> <i>Sur demande de l'Association Syndicale Autorisée des Anciens Lotissements du Richardet, [...] Le Conseil [...] Décide à l'unanimité de prononcer le classement dans la voirie communale des voies des Anciens Lotissements du Richardet et de fixer à 2 Frs. par mètre superficiel le montant de la redevance à verser par l'Association à la Commune à titre de participation aux frais de réfection du revêtement goudronné.</i></p>	1936
277	Latéral	Chemin	E/F6	Pub.	<p>"Voie du lotissement "Paris Est". Création anté. 1931 Classement dans la voirie communale par DCM du 09/12/39</p>	1931
278	Layon	Rue du	G/H7	Pub.	<p>Petite laie : Sentier tracé pour faciliter la marche des chasseurs (le Robert) Voie du lotissement "les Castors des Yvris". Permis de construire 1960. Classement dans la voirie communale par DCM du 19/07/1968. Approbation préfectorale du 19/02/1969.</p>	1960
279	Leclère	Rue	D1	Pri.	<p>Achille, architecte (1785-1853) ou autre ! Création anté 1926</p>	1926
280	Léo Lagrange	Rue	B2	Pub.	<p>Homme politique français (1900-1940) ; député, sous-secrétaire d'état aux sports et aux loisirs du gouvernement Léon Blum. Voie du lotissement "La Prévoyance Familiale". Création anté. 1901</p> <p><u>DCM du 09 novembre 1944</u> <i>"Après avoir pris connaissance des propositions présentées par le parti communiste et le parti socialiste pour le changement de dénomination d'un certain nombre de rues dont la dénomination actuelle prête à confusion ou ne présente pas de signification, le Conseil décide à l'unanimité de donner les noms ci-après de personnes ayant joué un grand rôle dans la résistance".</i> Rue Léo Lagrange à la rue de l'Epargne</p> <p><u>DCM du 04 octobre 1903</u> Le Conseil, vu la délibération du Conseil Municipal en date du 10 mars 1901, ..., Considérant que les réparations ont été faites conformément au désir de la Commission, ..., Décide de reconnaître comme chemins communaux les trois routes transversant le lotissement de la Société "La Prévoyance Familiale" . Il décide en outre de comprendre dans cette reconnaissance , la rue du Buisson.</p>	1901

281	Léon Bernard	Rue	E1/2	Pub.	<p>Maire de Noisy-le-Grand (1865-1932) Voie du lotissement "Le Parc" ou "Parc de la Mairie" ou "Parc Périac". Création anté 1936 <u>DCM du 26 novembre 1932</u> <i>M. Gilot rappelle que l'un des derniers actes de notre regretté Maire, Monsieur Léon Bernard a été l'acquisition des terrains du Parc de la Mairie, il demande que son nom soit donné au Parc à créer, soit au stade.</i> <i>M. Lefèvre trouve qu'il serait prématuré de donner une dénomination à des installations non aménagées.</i> <i>M. Pambrun pensait proposer l'Avenue du Parc Périac en raison de ce qu'elle aboutit à la Place de la Mairie et se trouve parallèle à l'Avenue Georges Laigneau.</i> <i>M. Surnom déclare qu'il n'est pas adversaire de cette proposition : il a constaté à Bourges où il a un ami qui est Maire socialiste tous les anciens Maires ou adjoints ont une rue à leur nom dans la ville. Il trouve que le Conseil a fait preuve d'un esprit libéral en donnant ces dénominations, car ils n'ont considéré que les services rendus à la ville.</i> <i>M. Pambrun rappelle qu'une proposition a été faite pour donner le nom de Paul Doumer au stade. ...</i> <i>Le Conseil, à l'unanimité. Considérant les services rendus à la Commune par Monsieur Léon Bernard Maire décédé. Décide que le nom de Léon Bernard sera donné à l'avenue du Parc Périac.</i></p>	1936
282	Léon Blum	Allée	E4	Pub.	<p>Président du Conseil (1872-1950) <u>DCM du 10 février 1984</u> <i>Afin de fournir aux constructeurs de la Maille au Pavé Neuf la possibilité de donner à leurs acheteurs ou locataires les adresses postales nécessaires à l'élaboration de leurs dossiers, il y a lieu de procéder à la nomination de quelques places, allées ou rues de la Maille du Pavé neuf soit : ...</i> <i>2°) Espace formant square en façade de l'Avenue du Pavé Neuf reliant la Place Pablo Picasso et donnant accès Allée Mendès France :</i> <i>- Il est proposé Allée Léon BLUM</i></p>	1984
283	Léon Menu	Rue	C3	Pub.	<p><u>DCM du 27 mai 1983</u> <i>... Considérant qu'il importe de procéder à la dénomination du prolongement de la rue Léon Menu (territoire de la ville de BRY-SUR-MARNE), prolongement se situant sur le territoire de la Commune de NOISY-LE-GRAND conformément au plan de situation susvisé annexé, ... A l'unanimité, Adopte la dénomination : ... "Rue Léon Menu" pour le prolongement de la Rue Léon Menu de BRY-SUR-MARNE (pour la partie de trouvant sur le territoire de la Ville de NOISY-LE-GRAND), voie qui prend naissance Avenue Georges Clémenceau (côté BRY-SUR-MARNE) et, se prolonge sur le territoire de la Commune de NOISY-LE-GRAND jusqu'au nord de l'autotoute A4 en longeant la Société SICLI dans sa partie est, conformément au plan susvisé annexé.</i> <i>Nota : voie existante sur le plan mais non sur la liste 2015</i> <i>Voir avec Villiers si ce personnage est connu</i></p>	1983
284	Levant	Boulevard du	D4	Pub.	<p><u>DCM du 24 novembre 1988</u> <i>Avenue du Levant devient Boulevard du Levant</i></p> <p><u>DCM du 17 décembre 1976</u> <i>Monsieur le Maire expose que le présent dossier a pour objet de dénommer les voies les plus importantes du Centre Urbain Régional. [...]. Compte tenu de l'avancement des études, il y a lieu de donner une adresse physique précise aux différents chantiers importants et il propose d'entériner les propositions déjà étudiées auparavant, à savoir : le Centre Urbain Régional s'appelant "Centre Mont d'Est".</i> <u>ITINERAIRE D'ACCES AU CENTRE URBAIN</u> : le nouveau CD 75 <i>- AVENUE DU LEVANT ...</i></p>	1976
285	Libération	Place de la	E2	Pub.	<p><u>DCM du 09 novembre 1944</u> <i>"Après avoir pris connaissance des propositions présentées par le parti communiste et la parti socialiste pour le changement de dénomination d'un certain nombre de rues dont la dénomination actuelle prête à confusion ou ne présente pas de signification, le Conseil décide à l'unanimité de donner les noms ci-après de personnes ayant joué un grand rôle dans la résistance".</i> <i>Place de la Libération à la place de la Mairie</i></p>	1931

286	Liberté	Rue de la	G6	Pub.	Voie du lotissement "Les Yvris". Création anté 1931 Classement dans la voirie communale par DCM du 15 septembre 1965. Approbation préfectorale du 27/05/66	1931
287	Lilas	Rue des	E5	Pub.	Voie du lotissement "Anciens lotissement des Richardets". Création anté 1931 <u>DCM du 10 novembre 1951</u> Sur demande de l'Association Syndicale Autorisée des Anciens Lotissements du Richardet, [...] Le Conseil [...] Décide à l'unanimité de prononcer le classement dans la voirie communale des voies des Anciens Lotissements du Richardet et de fixer à 2 Frs. par mètre superficiel le montant de la redevance à verser par l'Association à la Commune à titre de participation aux frais de réfection du revêtement goudronné .	1931
288	Lille	Rue de	F5	Pub.	Voie en partie du lotissement "La Carrière" et du lotissement "Les Plants du Richardet". Création anté 1931 Classement dans la voirie communale par DCM du 19 septembre 1965. Approbation préfectorale du 27 mai 1966	1931
289	Lino Ventura	Allée	D2	Ind	Comédien (1942-1987) (Pas d'information écrite trouvée JB)	
290	Louis Aragon	Allée	E4	Pri.	Ecrivain (1897-1982) <u>DCM du 17 décembre 1982</u> Madame le Maire expose au Conseil Municipal qu'afin de pouvoir procéder à la numérotation et à l'adressage d'opérations immobilières en cours de réalisation dans le Quartier du PAVE NEUF, il s'avère nécessaire de réaliser la toponymie de certaines voies et place de ce quartier. Le Conseil Municipal ... Adopte la proposition de son Maire : 2°) de dénommer certaines voies et place du Quartier du PAVE NEUF : ... Allée Louis ARAGON ...	1982
291	Louis Aragon	Place	E4	Pri.	Ecrivain (1897-1982) <u>DCM du 17 décembre 1982</u> Madame le Maire expose au Conseil Municipal qu'afin de pouvoir procéder à la numérotation et à l'adressage d'opérations immobilières en cours de réalisation dans le Quartier du PAVE NEUF, il s'avère nécessaire de réaliser la toponymie de certaines voies et place de ce quartier. Le Conseil Municipal ... Adopte la proposition de son Maire : 2°) de dénommer certaines voies et place du Quartier du PAVE NEUF : ... Place Louis ARAGON ...	1982
292	Louis Blériot	Allée	F3	Pri.	Aviateur, première traversée de la Manche (1872-1936) <u>DCM du 25 juin 1987</u> Le Conseil Municipal, Considérant la nécessité de dénommer trois voies dans le lotissement FERINEL et VILLES ET VILLAGES, quartier du Marnois. Décide de dénommer trois des lotissements (sic) FERINEL et VILLES ET VILLAGES dans le quartier du Marnois : - Allée Louis BLERIOT	1987
293	Louis Jovet	Rue	E2	Pub.	Homme de théâtre et de cinéma(1887-1951) <u>DCM du 27 janvier 1994</u> Décide de dénommer les futures voies et espaces compris dans le périmètre de la Z.A.C. du Clos Saint-Vincent conformément au plan annexé à la présente délibération. Partie comprise entre la Rue du Docteur Jean Vaquier et la Rue de la République Rue Louis Jovet	1994

294	Louis Vaillant	Rue	F2	Pub.	<p>Maire de Noisy-le-Grand (1866-1938) de 1936 à 1938 Création anté 1891 (rue Lucie) <u>DCM du 17 décembre 1938</u> <i>Le Conseil, vu la proposition de la Commission des Travaux, Décide à l'unanimité les changements ci-après dans les dénominations des rues :</i> 1° la rue Lucie s'appellera "rue Louis Vaillant" (ancien Maire décédé dans l'exercice de ses fonctions).</p> <p><u>DCM du 19 novembre 1938</u> <i>Une proposition ayant également été faite pour donner le nom de rue Louis Vaillant à la rue Lucie, voie privée, M. Maury, rapporteur de la Commission des Travaux fait connaître que le directeur du Syndicat s'est déclaré très favorable à cette proposition qu'il communiquera aux membres du syndicat à une prochaine réunion. Le Conseil décide de renvoyer (ces) [cette] proposition(s) à la Commission.</i></p>	1891
295	Louis-Antoine-de-Bougainville	Parc	C3	Pub.	<p>Officier de marine, navigateur et explorateur français. (1729-1811) <u>DCM du 12 février 2015</u> <i>Elle reprend et confirme la DCM ci-dessous.</i></p> <p><u>DCM du 19 décembre 2013</u> <i>Le Conseil Municipal, ... Considérant que le secteur "Maille Horizon Nord", délimité par la rue des Bas-Heurts, la route de Neuilly, le boulevard du Mont-d'Est et la rue Georges Méliès, représente un territoire stratégique au regard des enjeux de renouvellement urbain, de création de logements et de rééquilibrage de l'implantation de bureaux en Île-de-France; ... Considérant que le projet d'aménagement des espaces publics dudit secteur prévoit ainsi la création de nouvelles voies, allées ou promenades piétonnes, d'une place et d'un parc, qu'il convient de dénommer ; Considérant que compte tenu de la configuration du site ouvrant sur l'horizon et des équipements d'envergure internationale qu'il accueillera, la Commune a retenu la thématique "découvrir et inventer le monde" comme fil rouge du secteur "Maille Horizon Nord"; ... Décide : ... Les voies et espaces publics ci-dessous mentionnés sont dénommés de la manière suivante : "allée Louis-Antoine-de-Bougainville" le parc</i></p>	
296	Louise Michel	Place	C3/4	Pub.	<p>Héroïne de la Commune de Paris (1830-1905) <u>DCM du 15 juin 1979</u> <i>Madame le Député-Maire expose que, les différents programmes immobiliers des quartiers de la Z.A.C. du CENTRE URBAIN de Noisy-le-Grand, et de la Z.A.C. du CHAMPY, vont être livrés fin de l'année 1979 et début de l'année 1980, nous vous proposons la Toponymie des voies desservant ces groupes d'immeubles d'habitations et de bureaux. Nous avons essayé de grouper les noms à thème semblable :</i> <u>C.U.R. MONT D'EST</u> - Noms ayant trait à la COMMUNE DE PARIS - Place Louise Michel</p>	
297	Louisiane	Rue de la	F3	Ind	<p>Pas d'information écrite trouvée JB</p>	
298	Louvain	Rue de	G7	Pub.	<p>Ville de Belgique située en Flandre Voie du lotissement "les Castors des Yvris". Permis de construire 1960. Classement dans la voirie communale par DCM du 19/07/1968. Approbation préfectorale du 19/02/1969.</p>	1960

299	Lucien Loyauté	Avenue	G3	Pub.	<p><u>DCM du 07 mars 1975</u></p> <p>« Monsieur le Maire expose que compte tenu de la création, de l'agrandissement des cités et de l'ouverture de voies nouvelles, il est nécessaire de procéder à la dénomination de ces voies.</p> <p>Il rappelle brièvement, que l'ensemble de la toponymie de la Z.A.C. EST et ainsi que la Z.A.C. du CENTRE URBAIN, a fait l'objet d'un principe général établi en coordination avec E.P.A. MARNE et la Mairie, visant à conserver au maximum les noms des "Lieuxdits" ou s'y approchant. C'est ainsi qu'aujourd'hui, il est proposé :</p> <p>(...)</p> <p>5 — SOCIETE COOPERATIVE D'H.L.M. « Notre Cottage »</p> <p>La dénomination des voies qui vous est proposée intéresse la Société Coopérative d'H.L.M. "Notre Cottage".</p> <p>Depuis l'origine de cette Cité, tout le courrier était adressé sur une seule adresse, 7, rue Michel Goutier, Si cette forme d'adresse ne gênait pas trop les locataires, il n'en est pas de même pour tous les services administratifs, et surtout pour les P.T.T. Les services de la Mairie devaient d'ailleurs, depuis quelques années procéder à l'étude d'une nouvelle toponymie ; or, un fait nouveau oblige à procéder d'urgence à des dénominations.</p> <p>En effet, la Société Coopérative d'H.L.M. appliquant la dernière loi sur les Sociétés Coopératives a dû procéder à la vente des appartements, pour constituer un ensemble en copropriété, obligeant chaque futur propriétaire d'avoir une adresse physique personnelle.</p> <p>C'est ainsi qu'en liaison avec le Président DUNAND et ses services, les voies du Groupe porteront les dénominations suivantes :</p> <p>...</p> <p>- Avenue Lucien LOYAUTE</p>	1967
300	Lucien Salles	Avenue	F/G7	Pub.	<p>Noiséen, mort en captivité en 1945</p> <p>Voie du lotissement "Beau Site".Création anté 1926 (rue de Normandie). Classement dans la voirie communale par DCM du 19 juillet 1968. (Demande par DCM du 06 octobre 1967).</p> <p>(DCM de changement de dénomination d'une partie de l'avenue de Normandie en rue Lucien Salles non trouvée JB)</p>	1926
301	Lucien Sampaix	Rue	E2	Publique	<p>Journaliste français (1899-1941) ; otage fusillé par les nazis durant l'Occupation.</p> <p>Création anté 1936 (rue du Potager)</p> <p><u>DCM du 09 novembre 1944</u></p> <p>"Après avoir pris connaissance des propositions présentées par le parti communiste et la parti socialiste pour le changement de dénomination d'un certain nombre de rues dont la dénomination actuelle prête à confusion ou ne présente pas de signification, le Conseil décide à l'unanimité de donner les noms ci-après de personnes ayant joué un grand rôle dans la résistance".</p> <p>Rue Lucien Sampaix à la rue du Potager ...</p>	1936
302	Lys	Avenue des	E/F5	Pri.	<p>Pas d'information écrite trouvée JB</p>	
303	Mâcon	Rue	F6	Pub.	<p>Voie du lotissement "Paris Est". Création anté. 1926</p> <p>Classement dans la voirie communale par DCM du 09/12/39</p>	1926
304	Mailfert	Impasse	C2	Pri.	<p><u>DCM du 12 novembre 1976</u></p> <p>Considérant qu'à la suite de la division d'une parcelle de terrain en 5 lots, une voie a été ouverte pour desservir les propriétés qui ont été construites, Que pour leur commodité, les riverains l'ont dénommé Impasse MAILFERT sans pour autant qu'elle soit officiellement acceptée, Vu la demande des propriétaires riverains tendant à régulariser cette situation de fait, ... Décide de dénommer Impass Mailfert, la voie débouchant sur la rue Paul Laffargue, desservant 5 propriétés suivant plan annexé.</p>	1976
305	Maintenon	Allée de	E/F2	Pri.	<p>Madame de Maintenon (née Françoise d'Aubigné). Dernière épouse de Louis XIV (1635-1719) Est-ce vrai ?</p> <p>Création anté 1911</p>	1911

306	Malnoue	Rue de	F2/3	Pub.	<p>Création anté 1866 <u>DCM du 30 septembre 1983</u> <i>Madame le Maire expose au Conseil Municipal que certaines voies de NOISY-LE-GRAND, pour la plupart d'ailleurs anciennes, ont conservé au fil des temps leur appellation de l'ancien cadastre. C'est ainsi que d'anciens chemins de terre, par la construction des lotissements ou d'opérations de viabilisations diverses, sont devenus des artères carrossables avec implantation pavillonnaire de part et d'autre. De ce fait, la caractère de chemin n'est plus valable et afin de moderniser les différentes appellations des voies, notamment pour les actes administratifs, il y a lieu de procéder à l'annulation du titre "Chemin" par "Rue". ... C'est ainsi que nous proposons à certaines voies de supprimer l'appellation "Chemin" par le terme "Rue" à savoir :</i> - Rue de Malnoue (au lieu de route)</p> <p><u>DCM du 20 juillet 1973</u> <i>Considérant que dans le cadre de la réalisation de la ZAC EST de NOISY LE GRAND, il y a lieu de déclasser la rue de Malnoue dans sa partie comprise entre le fossé Saint-Nicolas et le monument du Ballon, ce qui comprend environ 950 mètres de voie pour une surface de 1 ha 3 a 65 ca.</i> <i>Approbation par la DCM du 19 octobre 1973.</i></p> <p><u>DCM du 22 juin 1929</u> <i>La Commission des lotissements propose au Conseil de donner un nom au chemin rural N°9 qui va être mis en viabilité par les lotisseurs, ainsi qu'une nouvelle dénomination à la Route départementale N°110 appelée route de Malnoue et qui prête à confusion avec la rue de Malnoue. Le Conseil à l'unanimité, décide de dénommer le chemin rural N°9 "rue Victor Hugo" et la route départementale "Avenue de Paris"</i></p>	1866
307	Marcel Dassault	Rue	F3	Pri.	<p>Industriel de l'aéronautique (1892-1986) <u>DCM du 26 juin 1986</u> <i>[Le Conseil Municipal], ... Décide de dénommer ces voies nouvelles : <u>MARNOIS NORD</u></i> - Rue Marcel DASSAULT</p> <p><u>DCM 25 septembre 1986</u> <i>Simple confirmation de la DCM ci-dessus</i></p>	1986
308	Marcel Pagnol	Allée	H4	Pri.	<p>Ecrivain et cinéaste (1895-1974) <u>DCM du 15 juin 1979</u> <i>Madame le Député-Maire expose que, les différents programmes immobiliers des quartiers de la Z.A.C. du CENTRE URBAIN de Noisy-le-Grand, et de la Z.A.C. du CHAMPY, vont être livrés fin de l'année 1979 et début de l'année 1980, nous vous proposons la Toponymie des voies desservant ces groupes d'immeubles d'habitations et de bureaux. Nous avons essayé de grouper les noms à thème semblable :</i> <u>Z.A.C. DU CHAMPY</u> - Cinéastes et noms demandés par les Anciens Combattants - Allée Marcel Pagnol</p>	1979
309	Marcelin Berthelot	Rue	F4	Publique	<p>Chimiste et ministre (1827-1907) Voie du lotissement "La Grenouillère". Création anté 1926. <u>DCM du 04 avril 1953</u> <i>Le Conseil, Décide à l'unanimité la prise en charge par la Commune des voies du lotissement La Grenouillère en vue d'en assurer l'entretien en attendant leur classement. Approbation préfectorale du 24 avril 1953. La date de classement dans la voirie communale n'est pas connue.</i> Nota : Marcelin écrit avec 2 "l" dans la liste 2015</p>	1926
310	Marché	Rue du	E2	Ind	<p>Lié au Carré Renaissance Pas d'information écrite trouvée JB</p>	

311	Marco Polo	Promenade	C3	Ind	<p>Marchand italien (1254-1324), célèbre pour son voyage en asie et son <i>Livre des Merveilles</i> , un livre qui a fait connaître l'Asie aux Européens.</p> <p><u>DCM du 12 février 2015</u> Elle reprend et confirme la DCM ci-dessous</p> <p><u>DCM du 19 décembre 2013</u> Le Conseil Municipal, ... Considérant que le secteur "Maille Horizon Nord", délimité par la rue des Bas-Heurts, la route de Neuilly, le boulevard du Mont-d'Est et la rue Georges Méliès, représente un territoire stratégique au regard des enjeux de renouvellement urbain, de création de logements et de rééquilibrage de l'implantation de bureaux en Île-de-France; ... Considérant que le projet d'aménagement des espaces publics dudit secteur prévoit ainsi la création de nouvelles voies, allées ou promenades piétonnes, d'une place et d'un parc, qu'il convient de dénommer ; Considérant que compte tenu de la configuration du site ouvrant sur l'horizon et des équipements d'envergure internationale qu'il accueillera, la Commune a retenu la thématique "découvrir et inventer le monde" comme fil rouge du secteur "Maille Horizon Nord"; ... Décide : ... Les voies et espaces publics ci-dessous mentionnés sont dénommés de la manière suivante : "promenade Marco-Polo" la promenade basse</p>	
312	Maréchal Foch	Boulevard du	B/C2	Publique	<p>(Ferdinand) Maréchal de France (1851-1929)</p> <p><u>DCM du 27 février 1926</u> Monsieur Lefèvre développe sa proposition concernant Monsieur Souchet ancien Maire. Il indique les principaux travaux qui ont été réalisés sous sa magistrature (tramway, agrandissement du cimetière, eaux groupe scolaire). M. Surnom approuve cette proposition et le Conseil, à l'unanimité. Décide que le Boulevard du Maréchal Foch, tout en conservant sa dénomination actuelle dans une certaine partie, s'appellera l'avenir "Boulevard Souchet" dans la partie comprise entre la route de Neuilly et la Mairie actuelle. M. le Maire est autorisé à prélever sur les fonds disponibles de l'exercice courant un crédit de quatre centsfrancs, pour assurer l'exécution de la présente délibération c'est-à-dire pour faire placer les nouvelles plaques indicatrices</p> <p><u>DCM du 24 novembre 1918</u> Le Conseil après discussion. Délibère. A partir de ce jour : Le boulevard contiguë à la ligne du Tramway entre la place de la Mairie et la rue des Ormes, c'est-à-dire sur toute sa longueur, sera dénommé boulevard du Maréchal Foch.</p>	1918
313	Maréchal Joffre	Avenue du	E2/3	Publique	<p>(Joseph) Maréchal de France (1852-1931) Création anté 1861 (rue des Merisiers)</p> <p><u>DCM du 24 novembre 1918</u> Le Conseil après discussion. Délibère. A partir de ce jour : L'avenue des Merisiers sur toute sa longueur sera dénommée avenue du Maréchal Joffre. M. le Maire est autorisé à prélever sur les fonds disponibles de l'exercice courant un crédit de quatre centsfrancs, pour assurer l'exécution de la présente délibération c'est-à-dire pour faire placer les nouvelles plaques indicatrices</p>	1861
314	Maréchal Juin	Rue du	F/G3	Privée	<p>(Alphonse) Maréchal de France (1888-1967)</p> <p><u>DCM du 17 mai 1994</u> Le Conseil Municipal, Considérant que le Conseil Municipal est souverain pour décider de la toponymie des voies et espaces de la Commune, Décide ARTICLE 2: A l'unanimité, de modifier la toponymie de la Rue du Marnois dans sa partie comprise entre la Rue de Malnoue et la Rue des Hauts Châteaux et de la dénommer : RUE DU MARECHAL JUIN</p>	1994
315	Mares Dimanche	Promenade des	D/E3	Pri.	<p><u>DCM du 17 décembre 1976</u> Monsieur le Maire expose que le présent dossier a pour objet de dénommer les voies les plus importantes du Centre Urbain Régional. [...]. Compte tenu de l'avancement des études, il y a lieu de donner une adresse physique précise aux différents chantiers importants et il propose d'entériner les propositions déjà étudiées auparavant, à savoir : le Centre Urbain Régional s'appelant "Centre Mont d'Est". - EN PERIMETRE DU CENTRE URBAIN : - Promenade des Mares Dimanche ...</p>	1976

316	Marguerites	Rue des	G3	Pub.	Voie du lotissement "Bellevue". Création anté 1926 Classement dans la voirie communale par DCM du 26 septembre 1931. Approbation préfectorale du 29 octobre 1932	1926
317	Marie	Rue	D1	Pub.	Pas d'information JB	
318	Marius Serelle	Square				
319	Marne	Allée de la	E1/2	Pub.		1911
320	Marne	Quai de la	E/F/G1	Pub.	<u>DCM du 15 février 1930</u> <i>Le Conseil adopte les propositions de la Commission des chemins et décide d'appeler : Quai de la Marne le chemin de Halage pour la partie comprise entre la rue du Vieux Moulin et la limite du territoire vers Gournay.</i>	1986
321	Marnois	Rue du	F3/4	Pri.	<u>DCM du 25 septembre 1986</u> <i>Vu la délibération du ... 25 juin 1986, Considérant la nécessité d'apporter un modificatif, ... Le Conseil Municipal, ... Décide de dénommer ces voies nouvelles : <u>MARNOIS NORD</u> - Rue de Marnois</i>	1926
322	Marronniers	Avenue	D1/2	Pub.		
323	Marthe	Rue	F2	Pub.	Voie du lotissement "Parc des Tilleuls". Création anté 1926	1926
324	Marx Dormoy	Rue	B2	Pub.	Homme politique, ministre du front populaire. Assassiné par d'anciens cagouleurs. (1888-1941) Voie du lotissement "La Prévoyance Familiale". Création anté. 1901 <u>DCM du 09 novembre 1944</u> <i>"Après avoir pris connaissance des propositions présentées par le parti communiste et la parti socialiste pour le changement de dénomination d'un certain nombre de rues dont la dénomination actuelle prête à confusion ou ne présente pas de signification, le Conseil décide à l'unanimité de donner les noms ci-après de personnes ayant joué un grand rôle dans la résistance". Rue Marx Dormoy à la rue de la Prévoyance.</i> <u>DCM du 04 octobre 1903</u> <i>Le Conseil, vue la délibération du Conseil Municipal en date du 10 mars 1901, ..., Considérant que les réparations ont été faites conformément au désir de la Commission, ..., Décide de reconnaître comme chemins communaux les trois routes transversant le lotissement de la Société "La Prévoyance Familliale". Il décide en outre de comprendre dans cette reconnaissance , la rue du Buisson.</i>	1901
325	Maryse Bastié	Place	F3/4	Pri.	Aviatrice (1898-1952) <u>DCM du 26 juin 1986</u> <i>[Le Conseil Municipal], ... Décide de dénommer ces voies nouvelles : <u>MARNOIS NORD</u> - Rue Marylise BASTIE</i> <u>DCM 25 septembre 1986</u> <i>Vu la délibération ...du 25 juin 1986, Considérant la nécessité d'apporterun modificatif, ... Le Conseil Municipal, ... Décide de dénommer ces voies nouvelles : <u>MARNOIS NORD</u> - Place Marylise BASTIE</i>	1851

326	Mastraits	Rue des	D2	Pub.	Création anté 1851 <u>DCM du 29 novembre 2012</u> <i>Le Conseil Municipal, ... Considérant que la rue des Mastraits, située au cœur du quartier du centre-ville, assure la desserte fine d'un tissu d'habitation mixte qui accueillera de nouveaux programmes de logements pour certains déjà en cours de construction, Considérant que la ville a défini un projet global de requalification de cette voie et engagé les acquisitions nécessaires à la réalisation de cette opération afin d'améliorer la desserte du secteur des Mastraits et de clarifier les usages dédiés aux piétons, aux automobiles et au stationnement, Considérant que ce projet consiste à créer une nouvelle section de voie dans le prolongement de la rue des Mastraits, depuis le n°24 jusqu'à la rue Roger Salengro, Considérant que l'actuelle portion de voie comprise entre les n° 24 et 33 de la rue des Mastraits sera aménagée en cheminement piéton paysagé tout en préservant les accès aux constructions existantes, Considérant qu'il convient de dénommer la nouvelle portion de voie à créer et de renommer celle anciennement qualifiée "rue des Mastraits", entre les n°33 et 45, compte tenu de la géométrie "en baïonnette" des emprises, ... Décide ...</i> <u>Article 1er</u> : De dénommer "rue des mastraits" la voie nouvelle créée dans le prolongement de la rue des mastraits existante.	
327	Mathilde	Allée	F2	Pub.		
328	Maurice	Rue	G3	Pub.		1926
329	Maurice Frémineur	Allée	G3	Pri.	<u>DCM du 07 mars 1975</u> <i>« Monsieur le Maire expose que compte tenu de la création, de l'agrandissement des cités et de l'ouverture de voies nouvelles, il est nécessaire de procéder à la dénomination de ces voies.</i> <i>Il rappelle brièvement, que l'ensemble de la toponymie de la Z.A.C. EST et ainsi que la Z.A.C. du CENTRE URBAIN, a fait l'objet d'un principe général établi en coordination avec E.P.A. MARNE et la Mairie, visant à conserver au maximum les noms des "Lieuxdits" ou s'y approchant.</i> <i>C'est ainsi qu'aujourd'hui, il est proposé :</i> (...) 5 — SOCIETE COOPERATIVE D'H.L.M. « Notre Cottage » <i>La dénomination des voies qui vous est proposée intéresse la Société Coopérative d'H.L.M. "Notre Cottage".</i> <i>Depuis l'origine de cette Cité, tout le courrier était adressé sur une seule adresse, 7, rue Michel Goutier, Si cette forme d'adresse ne gênait pas trop les locataires, il n'en est pas de même pour tous les services administratifs, et surtout pour les P.T.T. Les services de la Mairie devaient d'ailleurs, depuis quelques années procéder à l'étude d'une nouvelle toponymie ; or, un fait nouveau oblige à procéder d'urgence à des dénominations.</i> <i>En effet, la Société Coopérative d'H.L.M. appliquant la dernière loi sur les Sociétés Coopératives a dû procéder à la vente des appartements, pour constituer un ensemble en copropriété, obligeant chaque futur propriétaire d'avoir une adresse physique personnelle.</i> <i>C'est ainsi qu'en liaison avec le Président DUNAND et ses services, les voies du Groupe porteront les dénominations suivantes :</i> ... - Allée Maurice FREMINEUR	1974
330	Maurice Ravel	Allée	C2	Pri.	Compositeur français (1875-1937) <u>DCM du 06 décembre 1974</u> <i>Considérant que la Société Office de Construction et Mobilier, ... a réalisé un groupe d'habitations de 313 logements appelé "S.C.I. Les Hauts de Noisy" 26 à 40 rue de Verdun à Noisy-le-Grand. Que pour desservir ce groupe, il a été construit deux voies privées intérieures. Considérant que par délibération du Conseil Municipal du 07 juin 1974 la Ville avait décidé d'appeler celle-ci "ALLEE CLAUDE DEBUSSY".</i> <i>Considérant que l'Administration des P & T pour la desserte du courrier, demande de les différencier, décide d'appeler l'un(e) de ces voies "ALLEE MAURICE RAVEL" et l'autre, la maintenir "ALLEE CLAUDE DEBUSSY" suivant pla annexé et plan de numérotage.</i>	1929
331	Médéric	Avenue	E5/F/G/H6	Pub.	Gilbert Védy dit Médéric : résistant (1902-1944) <u>DCM du 09 novembre 1944</u> <i>"Après avoir pris connaissance des propositions présentées par le parti communiste et la parti socialiste pour le changement de dénomination d'un certain nombre de rues dont la dénomination actuelle prête à confusion ou ne présente pas de signification, le Conseil décide à l'unanimité de donner les noms ci-après de personnes ayant joué un grand rôle dans la résistance".</i> <i>Avenue Médéric à l'avenue de Paris</i>	1936
332	Merisiers	Impasse des	E3	Pri.	Création anté 1936	1936

333	Michel Cervantès	Rue	D4	Pub.	Miguel, Ecrivain espagnol (1547-1616). Auteur du roman : <i>L'Ingénieux Hidalgo Don Quichotte de la Manche</i> Voie du lotissement "Le moulin à vent". Création 1936 Classement dans la voirie communale par DCM du 15/09/1965. Approbation préfectorale du 27/05/1966.	1967
334	Michel Goutier	Avenue	G2/3	Pub.	<u>1 - DCM du 17 mars 1967</u> « Le Conseil Municipal, Considérant, que la Sté Coopérative d'HLM "Notre Cottage" réalise sur le territoire de la Commune, un groupe d'habitations de 496 logements, Que dans le cadre de son plan masse, elle a été amenée à construire à l'emplacement du fossé St. Nicolas qui a été busé, une large voie pour desservir ses immeubles, Vu la demande, présentée par M. Edmond DUNAND Président Directeur fondateur de la Sté Coopérative d'Epargne de Prévoyance et d'HLM "Notre Cottage", tendant à ce qu'elle soit dénommée rue Michel GOUTIER, à la mémoire d'un militant coopérateur, Chevalier de la Légion d'Honneur, Vice-Président de la Fédération Nationale des Sociétés Coopératives d'H.L.M., Médaille d'Or de la Coopération, décédé en 1966 Après en avoir délibéré, à l'unanimité : considérant qu'il y a lieu d'honorer la mémoire de ceux qui consacrent leur vie à la chose publique, au service de l'homme et du peuple, décide de donner le nom de "Michel GOUTIER" à la voie nouvelle construite par la Sté d'HLM "Notre Cottage" partant de la rue Jules Ferry, se terminant en impasse, qui suit le parcours du fossé St. Nicolas jusqu'à la limite de propriété de la Sté Coopérative Notre Cottage. » ... <u>2 - DCM du 30 avril 1975</u> Le Conseil programme une prévision de dépense de 10 000 fr. pour « acquisition de terrain pour prolongation de la rue Michel Goutier ». (Régularisation des opérations du compte administratif 1974)	1979
335	Michel Simon	Promenade	H3	Pri.	Comédien noiséen (1895-1975) <u>DCM du 15 juin 1979</u> Madame le Député-Maire expose que, les différents programmes immobiliers des quartiers de la Z.A.C. du CENTRE URBAIN de Noisy-le-Grand, et de la Z.A.C. du CHAMPY, vont être livrés fin de l'année 1979 et début de l'année 1980, nous vous proposons la Toponymie des voies desservant ces groupes d'immeubles d'habitations et de bureaux. Nous avons essayé de grouper les noms à thème semblable : <u>Z.A.C. DU CHAMPY - Cinéastes et noms demandés par les Anciens Combattants</u> - Promenade Michel Simon	2000
336	Millénaire	Allée	C/D2	Ind.	<u>DCM du 21 décembre 2000</u> Considérant le programme de construction de 76 logements dont 16 pavillons rue Pierre Brossolette, Considérant qu'une voie a été créée pour accéder aux logements et pavillons, ... Décide ... De dénommer la voie créée : "Allée du Millénaire"	1936
337	Miroir d'Eau	Rue	E1	Pub.	Création anté 1936	1931
338	Moins Pas	Chemin des	C2	Pri.		
339	Monge	Rue	D3	Pri.	Gaspard, Mathématicien. (1746-1818) <u>DCM du 24 novembre 1988</u> Le Conseil Municipal, Considérant la nécessité de rendre lisible la complexité des dénominations actuelles du Centre Urbain Régional et son extension, Considérant le plan directeur de dénominations qui tient compte des caractéristiques et de la hiérarchie des voies et espaces urbains existants et futurs, Approuve : les nouvelles toponymies du plan directeur de dénominations du centre Urbain Régional et de son extension conformément au plan annexé. <u>2 - Nouvelles propositions</u> <u>2.3. Les Trois-Clos : Rue Monge</u>	1988

340	Montgolfière	Rue de la	G5/6	Pub.	<p>Avril 1913, une montgolfière s'écrase à Noisy-le-Grand <u>DCM du 07 mars 1975</u> 3 - "QUARTIER SUD - ZAC EST. - ZONE PAVILLONNAIRE - L'ensemble de la dénomination de ces voies a été établi en collaboration avec la Mairie, EPA MARNE et les promoteurs suivants : a) COOPERER POUR HABITER "Notre cottage" -LE HAMEAU DES CHARMILLES - Ce sont les voies : (...) - Rue de la Montgolfière"</p> <p>Classement dans la voirie communale par DCM du 26 juin 1981.</p>	1946
341	Monique	Allée	G2	Pub.	Voie du lotissement "Les Saussaies". Création anté 1946	1976
342	Mont d'Est	Boulevard du	C/D3	Pub.	<p><u>DCM du 24 novembre 1988</u> Avenue du Mont d'Est devient boulevard du Mont d'Est</p> <p><u>DCM du 17 décembre 1976</u> Monsieur le Maire expose que le présent dossier a pour objet de dénommer les voies les plus importantes du Centre Urbain Régional. [...]. Compte tenu de l'avancement des études, il y a lieu de donner une adresse physique précise aux différents chantiers importants et il propose d'entériner les propositions déjà étudiées auparavant, à savoir : le Centre Urbain Régional s'appelant "Centre Mont d'Est". ITINERAIRE D'ACCES AU CENTRE URBAIN : le nouveau CD 75 - AVENUE DU MONT D'EST ...</p>	1988
343	Montaigne	Avenue	D3	Pri.	<p>(Michel de) Ecrivain (1533-1592) <u>DCM du 30 juillet 1992</u> Le Conseil Municipal, Considérant que par la délibération en date du 24 novembre 1988, l'Avenue Montaigne a été dénommée dans sa portion entre le Boulevard du Mont d'Est et la rue Daniel Perdrigé, Considérant la nécessité de dénommer la prolongation de cette voie jusqu'à la Rue Pierre Brossolette, ... Décide ARTICLE UNIQUE : Que la partie de la voie qui prolonge l'Avenue de Montaigne entre la Rue Daniel Perdrigé et la Rue Pierre Brossolette est dénommée ; - AVENUE MONTAIGNE</p> <p><u>DCM du 24 novembre 1988</u> Le Conseil Municipal, Considérant la nécessité de rendre lisible la complexité des dénominations actuelles du Centre Urbain Régional et son extension, Considérant le plan directeur de dénominations qui tient compte des caractéristiques et de la hiérarchie des voies et espaces urbains existants et futurs, Approuve : les nouvelles toponymies du plan directeur de dénominations du centre Urbain Régional et de son extension conformément au plan annexé. 2 - Nouvelles propositions 2.3. Les Trois-Clos : Avenue Montaigne</p> <p><u>DCM du 26 novembre 1987</u> Le Conseil Municipal, ... Décide : que la voie desservant l'Ecole Nationale des Ponts et Chaussées est dénommée : AVENUE MONTAIGNE</p>	
344	Moulin à Vent	Rue du	D4/5	Pub.	<p>Allusion au roman de M. Cervantès : L'Ingénieux Hidalgo Don Quichotte de la Manche Voie du lotissement "Le Moulin à vent". Création anté 1931 Classement dans la voirie communale par DCM du 15/09/1965. Approbation préfectorale du 27/05/1966.</p>	

345	Mozart	Rue	G4	Pub.	<p>Wolfgang Amadeus, Compositeur (1756-1791) Voie unique du lotissement "Champy". Création 1959. Classement dans la voirie communale par DCM du 19 juillet 1968. (Demande par la DCM du 06 octobre 1967).</p> <p><u>DCM du 19 novembre 1965</u> « Le Conseil Municipal, Considérant que le lotissement CHAMPY a été autorisé par arrêté du 11.8.1959, Que dans le cadre de la constitution de ce lotissement une voie circulaire donnant rue de Malnoue a été prévue pour desservir les pavillons, Qu'actuellement, ce lotissement est complètement réalisé, Vu la demande présentée par M. POURNINE (?) président de l'Association Syndicale du Lotissement du CHAMPY, demandant que cette nouvelle voie soit appelée rue MOZART Considérant que rien ne s'oppose à cette appellation, Après en avoir délibéré, A l'unanimité Décide de donner le nom de rue MOZART à la voie circulaire nouvelle desservant le lotissement CHAMPY, donnant sur la route de Malnoue.</p>	1926
346	Nacelle	Boucle de la	G/H5/6	Pri.	<p>Avril 1913, une montgolfière s'écrase à Noisy-le-Grand</p> <p><u>DCM du 07 mars 1975</u> « Monsieur le Maire expose que compte tenu de la création, de l'agrandissement des cités et de l'ouverture de voies nouvelles, il est nécessaire de procéder à la dénomination de ces voies. Il rappelle brièvement, que l'ensemble de la toponymie de la Z.A.C. EST et ainsi que la Z.A.C. du CENTRE URBAIN, a fait l'objet d'un principe général établi en coordination avec E.P.A. MARNE et la Mairie, visant à conserver au maximum les noms des "Lieuxdits" ou s'y approchant. C'est ainsi qu'aujourd'hui, il est proposé : (...) 3 - "Quartie SUD - ZAC EST - ZONE PAVILLONNAIRE - L'ensemble de la dénomination de ces voies a été établi encollaboration avec la Mairie, EPA MARNE et les promoteurs suivants : (...) b) LOGIREP - "LES BOSQUETS DES RICARDETS" - Boucle de la Nacelle -</p>	1975
347	Neil Armstrong	Impasse	H5	Pub.	<p>1er astronaute sur la lune (21 juillet 1969) <u>DCM du 15 juin 1979 (à voir source urbanisme)</u></p>	2007
348	Nelson Mandela	Esplanade	E2	Ind.	<p>Président de la République d'Afrique du Sud. Dirigeant de la lutte contre l'apartheid. (1918-2013) <u>DCM du 25 octobre 2007</u> Le Conseil Municipal, Considérant le programme de manifestations à caractère sportif et culturel mis en œuvre par la ville à l'occasion de l'accueil à Noisy-le-Grand de l'équipe d'Afrique du Sud pendant la coupe du Monde de rugby 2007, Considérant la volonté municipale de rendre hommage au militant politique Nelson Mandela, à la grandeur de ses combats - notamment contre l'Apartheid - et aux valeurs universelles de Liberté, d'Egalité et de Fraternité qu'il incarne, Considérant que de par sa position prestigieuse, face à l'Hôtel de Ville, le parvis situé devant l'Espace Michel Simon - jusqu'ici sans nom - apparaît comme particulièrement désigné pour rendre hommage à cet homme, symbole éminent de l'Afrique du Sud, ... Décide : ... De dénommer comme suit le parvis situé devant l'Espace Michel Simon : Esplanade Nelson Mandela.</p>	1988
349	Neptune	Place	D3	Pri.	<p>Dieu de la mer dans la mythologie romaine <u>DCM du 24 novembre 1988</u> Le Conseil Municipal, Considérant la nécessité de rendre lisible la complexité des dénominations actuelles du Centre Urbain Régional et son extension, Considérant le plan directeur de dénominations qui tient compte des caractéristiques et de la hiérarchie des voies et espaces urbains existants et futurs, Approuve : les nouvelles toponymies du plan directeur de dénominations du centre Urbain Régional et de son extension conformément au plan annexé. 2 - <u>Nouvelles propositions</u> 2.2. <u>Mont d'Est</u> : Place Neptune (au milieu des Trois bassins)</p>	1988
350	Neuilly	Avenue de	C2/3	Ind.	<p><u>DCM du 24 novembre 1988</u> L'avenue du Mont d'Est (en partie) devient l'avenue de Neuilly</p>	1988

351	Neuilly	Porte de	D3	Pub.	<p><u>DCM du 24 novembre 1988</u> <i>Le Conseil Municipal, Considérant la nécessité de rendre lisible la complexité des dénominations actuelles du Centre Urbain Régional et son extension, Considérant le plan directeur de dénominations qui tient compte des caractéristiques et de la hiérarchie des voies et espaces urbains existants et futurs, Approuve : les nouvelles toponymies du plan directeur de dénominations du centre Urbain Régional et de son extension conformément au plan annexé.</i> 2 - <u>Nouvelles propositions</u> 2.3. <u>Les Trois-Clos</u> : Porte de Neuilly</p>	1886
352	Neuilly	Route de	C1/2	Pub.	<p><u>DCM du 09 juillet 1903</u> <i>En ce qui concerne le changement de dénomination de certaines rues, le Conseil décide. ... Le nom de route de Neuilly s'appliquera au chemin de grande communication N°194, dans la partie comprise entre la route de Bry (Maison Guillon(ou)) et le pont de Neuilly-sur-Marne.</i></p>	
353	Noiseraie	Allée de la	G/H4	Pri.	<p><u>DCM du 15 juin 1979</u> <i>Madame le Député-Maire expose que, les différents programmes immobiliers des quartiers de la Z.A.C. du CENTRE URBAIN de Noisy-le-Grand, et de la Z.A.C. du CHAMPY, vont être livrés fin de l'année 1979 et début de l'année 1980, nous vous proposons la Toponymie des voies desservant ces groupes d'immeubles d'habitations et de bureaux. Nous avons essayé de grouper les noms à thème semblable :</i> Z.A.C. DU CHAMPY - Cinéastes et noms demandés par les Anciens Combattants - Allée de la Noiseraie</p>	1964
354	Noisette	Chemin de la	H6	Pub.	<p><u>DCM du 29 mai 1964</u> « Le Conseil Municipal: <i>Considérant que la Société des Maisons PHENIX, 10 rue Pergolèse à PARIS 16ème, a réalisé à Noisy-le-Grand, un lotissement de 137 parcelles appelé PARC des YVRIS, qu'il a lieu de dénommer les nouvelles voies construites.</i> A l'unanimité, Décide de leur donner les noms suivants : - Chemin de la Noisette Voie du lotissement "Parc des Yvris". Classement dans la voirie communale par DCM du 15 décembre 1972. Approbation préfectorale le 25/01/1973.</p>	1926
355	Normandie	Avenue de	E/F6	Pub.	<p>Voie du lotissement "Paris Est". Création anté. 1926 Classement dans la voirie communale par DCM du 09/12/39</p>	
356	Norottes	Allée des	E2	Pri.	<p><u>DCM du 26 octobre 1989</u> <i>Le Conseil Municipal, considérant le permis de construire accordé à la Société WIMPEY pour la construction de 70 logements et de surfaces commerciales dans la Z.A.C. du Clos Saint-Vincent, ... Considérant que l'actuelle Ruelle des Norottes est appelée à disparaître suite à la réalisation du projet de la Société WIMPEY, ... Décide : la voie privée desservant le programme immobilier de la Société WIMPEY est dénommée : ALLEE DES NOROTTES</i></p>	1994
357	Norottes	Place des	E2	Pub.	<p><u>DCM du 27 janvier 1994</u> <i>Décide de dénommer les futures voies et espaces compris dans le périmètre de la Z.A.C. du Clos Saint-Vincent conformément au plan annexé à la présente délibération.</i> <i>Partie comprise entre la Rue Pierre Brossolette et la Rue du Docteur Jean Vaquier.</i> Place des Norottes</p>	1987
358	Nungesser et Coli	Allée	F3	Pri.	<p>Aviateurs disparus en mer lors de la tentative de traversée de l'atlantique en 1927. <u>DCM du 26 novembre 1987</u> <i>Le Conseil Municipal, Considérant la nécessité de dénommer deux voies desservant l'ensemble immobilier "BEAU MARNOIS". ... Décide que la voie privée desservant la zone regroupant les 15 pavillons et la voie jouxtant le collectif de 67 logement reliant la Rue du Marnois à la Rue de Malnoue sont dénommées respectivement :</i> - Allée NUNGESSER et COLI - Rue Jules VEDRINES</p>	1926

359	Octave Lapize	Rue	E5	Pub.	<p>Coureur cycliste, vainqueur du tour de France 1910. Aviateur mort au combat en 1917. (1887-1917) Voie du lotissement "Anciens lotissements des Richardets". Création anté 1926</p> <p><u>DCM du 10 novembre 1951</u> <i>Sur demande de l'Association Syndicale Autorisée des Anciens Lotissements du Richardet, [...] Le Conseil [...] Décide à l'unanimité de prononcer le classement dans la voirie communale des voies des Anciens Lotissements du Richardet et de fixer à 2 Frs. par mètre superficiel le montant de la redevance à verser par l'Association à la Commune à titre de participation aux frais de réfection du revêtement goudronné.</i></p> <p><u>DCM du 17 décembre 1938</u> <i>Le Conseil, vu la proposition de la Commission des Travaux, Décide à l'unanimité les changements ci-après dans les dénominations des rues : 2° Le chemin rural N°7 dit du Richardet s'appellera "rue Octave Lapize", en souvenir du coureur cycliste bien connu mort pour la France et qui habitait le quartier. (extrait de la séance de la commission des travaux du 22 septembre 1938 : " M. Robert syndic du lotissement des Richardets propose au Conseil de donner le nom d'Octave Lapize au chemin rural N°7 dit chemin des Richardets").</i></p>	1979
360	Onze Novembre 1918	Place du	G3	Pub.	<p>Armistice mettant fin à la 1ère guerre mondiale</p> <p><u>DCM du 15 juin 1979</u> <i>Madame le Député-Maire expose que, les différents programmes immobiliers des quartiers de la Z.A.C. du CENTRE URBAIN de Noisy-le-Grand, et de la Z.A.C. du CHAMPY, vont être livrés fin de l'année 1979 et début de l'année 1980, nous vous proposons la Toponymie des voies desservant ces groupes d'immeubles d'habitations et de bureaux. Nous avons essayé de grouper les noms à thème semblable :</i> <i>Z.A.C. DU CHAMPY - Cinéastes et noms demandés par les Anciens Combattants</i> <i>- Place du 11 novembre 1918</i></p> <p>Classement dans la voirie communale par DCM du 26 juin 1981</p>	1994
361	Opérettes	Place des	D2	Pub.	<p><u>DCM du 27 janvier 1994</u> <i>Décide de dénommer les futures voies et espaces compris dans le périmètre de la Z.A.C. du Clos Saint-Vincent conformément au plan annexé à la présente délibération.</i> <i>Partie comprise entre la Rue Pierre Brossolette et la Rue du Docteur Jean Vaquier.</i> <i>Place des Opérettes</i></p>	
362	Ormeaux	Avenue des	E6	Ind.	<p>Pas d'information écrite trouvée JB</p>	15/03/1905
363	Ormes	Rue des	B2	Pub.	<p><u>DCM du 17 janvier 1948</u> <i>Le Conseil, décide également de donner le nom du Général Leclerc à la rue des Ormes, mitoyenne avec la commune de Bry et après accord avec la Municipalité de cette commune.</i> Nota : il ne semble pas que la Municipalité de Bry ait donné son accord. Pas de suite à cette décision</p>	1979
364	Pablo Neruda	Allée	D4	Pri.	<p>(Ricardo Eliécer Neftalí Reyes Basoalto dit). Poète, écrivain, diplomate, homme politique et penseur chilien. (1904-1973)</p> <p><u>DCM du 15 juin 1979</u> <i>Madame le Député-Maire expose que, les différents programmes immobiliers des quartiers de la Z.A.C. du CENTRE URBAIN de Noisy-le-Grand, et de la Z.A.C. du CHAMPY, vont être livrés fin de l'année 1979 et début de l'année 1980, nous vous proposons la Toponymie des voies desservant ces groupes d'immeubles d'habitations et de bureaux. Nous avons essayé de grouper les noms à thème semblable :</i> <i>C.U.R. PAVE NEUF - Noms ayant trait au Chili Démocratique</i> <i>- Allée Pablo Neruda</i></p>	1979

365	Pablo Picasso	Place	E4	Pri.	Peintre et sculpteur espagnol (1881-1973) <u>DCM du 15 juin 1979</u> <i>Madame le Député-Maire expose que, les différents programmes immobiliers des quartiers de la Z.A.C. du CENTRE URBAIN de Noisy-le-Grand, et de la Z.A.C. du CHAMPY, vont être livrés fin de l'année 1979 et début de l'année 1980, nous vous proposons la Toponymie des voies desservant ces groupes d'immeubles d'habitations et de bureaux. Nous avons essayé de grouper les noms à thème semblable : <u>C.U.R. PAVE NEUF</u> - Noms ayant trait au Chili Démocratique - Place Pablo Picasso</i>	1979
366	Pablo Picasso	Mail	E4	Ind.	Peintre et sculpture espagnol. (1881-1973) Vérifier la plaque Prénom ou pas ?	1926
367	Paix	Rue de la	G7	Pub.	<i>Création 1926. Construction beaucoup plus tardive (1960?). Partie du lotissement "Les Yvris". Classement dans la voirie communale par DCM du 15 septembre 1965</i>	1972
368	Parc	Allée du	E2		<u>DCM du 23 mars 1972</u> <i>Considérant que la société MEUNIER & Cie 2, rue du Helder - PARIS 9ème - a réalisé un groupe d'habitations de 133 logements, appelé "S.C.I. LES BELLEVUES", 11 et 13 rue (sic) Emile Cossonneau à Noisy-le-Grand, Considérant que la S.C.I. LES BELLEVUES a maintenant terminé son ensemble, et que les logements sont occupés, Décide d'attribuer la numérotation et la dénomination des voies de desserte privées intérieures, comme indiqué au plan ci-annexé: Allée des Cèdres et Allée du Parc.</i>	1988
369	Paris	Porte de	C/D4	Pri.	<u>DCM du 24 novembre 1988</u> <i>Le Conseil Municipal, Considérant la nécessité de rendre lisible la complexité des dénominations actuelles du Centre Urbain Régional et son extension, Considérant le plan directeur de dénominations qui tient compte des caractéristiques et de la hiérarchie des voies et espaces urbains existants et futurs, Approuve : les nouvelles toponymies du plan directeur de dénominations du centre Urbain Régional et de son extension conformément au plan annexé. 2 - Nouvelles propositions 2.1. Cité 2000 : Porte de Paris</i>	1927
370	Passerelle	Rue de la	A/B/1/2	Pub.	<u>DCM du 12 novembre 1927</u> <i>La DCM indique "M. Surnom propose de dénommer le prolongement de la rue des Ormes, rue de la Passerelle; de cette manière les gens sauront qu'il y a une passerelle sur la Marne au bout de la rue". Le Conseil [décide] de donner les noms ci-après: Rue de la Passerelle au chemin prolongeant la rue des Ormes.</i>	1989
371	Pasteur	Rue	D2	Pub.	Louis, chimiste et biologiste (1822-1895) <u>DCM du 09 juillet 1903</u> <i>En ce qui concerne le changement de dénomination de certaines rue, le Conseil décide d'appeler rue Pasteur le rue de Neuilly actuelle depuis la place de la Mairie jusqu'au lavoir et rue de la Baignade, la partie comprise entre le lavoir et la Marne. Nota : la mairie évoquée ci-dessus est l'ancienne mairie.</i>	1903
372	Paul Belmondo	Rue	D/E5	Pri.	Sculpteur (1898-1982) <u>DCM du 26 octobre 1989</u> <i>Le Conseil Municipal, Vu les programmes immobiliers en cours de réalisation dans le quartier du Montfort, ... Décide Article : La voie longeant le Fort de Villiers sur sa partie ouest est dénommée : RUE PAUL BELMONDO</i>	1964

373	Paul Eluard	Allée	E2	Pub.	(Eugène Émile Paul Grindel, dit) Poète surréaliste (1895-1952) <u>DCM du 29 mai 1964</u> « Le Conseil Municipal, Considérant que l'Office d'H.L.M. de Seine-et-Oise a réalisé dans le Parc de Villeflix, un groupe d'habitations de 198 logements, desservi par 4 Allées, A L'UNANIMITE, Décide de donner un nom à chacun d'elles et de les appeler comme suit : - Le long du Bâtiment C : Allée P. Eluard »	1911
374	Paul Lafargue	Rue	B/C2	Pub.	Socialiste français né à Santiago de Cuba (1842-1911) ; gendre de Karl Marx, auteur de l'essai <i>Le Droit à la paresse</i> . Fondateur du Parti Ouvrier Français Création anté 1911 <u>DCM du 09 novembre 1944</u> "Après avoir pris connaissance des propositions présentées par le parti communiste et la parti socialiste pour le changement de dénomination d'un certain nombre de rues dont la dénomination actuelle prête à confusion ou ne présente pas de signification, le Conseil décide à l'unanimité de donner les noms ci-après de personnes ayant joué un grand rôle dans la résistance". Rue Paul Lafargue à la rue du Milieu Nota : l'exposé des motifs peut être utilement rapproché de la date du décès de l'impétrant : 28 novembre 1911 !	
375	Paul Pambrun	Boulevard	D/E/F2	Pub.	Maire-adjoint de Noisy-le-Grand (1879-1933) <u>DCM du 28 octobre 1933</u> <i>En ce qui concerne la dénomination d'une rue, Monsieur le Maire propose de donner le nom de Paul Pambrun à la rue de la Pelouse, dans le Parc de la Mairie..;</i> <u>DCM du 07 juin 1974</u> Considérant que la rue Paul Pambrun appelée ainsi en hommage à un adjoint au Maire, décédé dans l'exercice de ses fonctions en 1933, a été incorporé dans l'emprise de la déviation du CD 75. Après en avoir délibéré, à l'unanimité, Décide de dénommer Boulevard Paul Pambrun, la partie de la déviation du CD 75 comprise entre les rues Pierre Brossolette et Belles Vues, suivant plan annexé à la présente délibération.	
376	Paul Serelle	Rue	F6/7	Pub.	Maire de Noisy-le-Grand (1881-1957) Voie du lotissement "Beau Site".Création 1926 (rue du Pont). Classement dans la voirie communale par DCM du 19 juillet 1968. (Demande par DCM du 06 octobre 1967). <u>DCM du 25 septembre 1964</u> "Après en avoir délibéré, A l'unanimité, Décide également de donner à la rue du Pont le nom de Paul SERELLE, Ancien Maire de NOISY-le-GRAND, décédé dans l'exercice de ses fonctions."	1926
377	Paul Vaillant Couturier	Avenue	G7	Pub.	Journaliste et homme politique (1892-1937) Voie du lotissement "Beau Site". Création anté 1926. (rue de la Station) Classement dans la voirie communale par DCM du 19 juillet 1968. (Demande par DCM du 06 octobre 1967). Ex rue de la Station (partie). (DCM de changement de dénomination non trouvée JB) <u>DCM du 20 novembre 1937</u> (à voir source urbanisme)	1900

378	Pavé Neuf	Avenue du	E/F/3/4	Pub.	<p><u>DCM du 17 décembre 1976</u> Monsieur le Maire expose que le présent dossier a pour objet de dénommer les voies les plus importantes du Centre Urbain Régional. [...]. Compte tenu de l'avancement des études, il y a lieu de donner une adresse physique précise aux différents chantiers importants et il propose d'entériner les propositions déjà étudiées auparavant, à savoir : le Centre Urbain Régional s'appelant "Centre Mont d'Est". <u>ITINERAIRE D'ACCES AU CENTRE URBAIN</u> : le nouveau CD 75 - AVENUE DU PAVE NEUF, se raccordant sur le boulevard Jules Ferry ...</p> <p><u>DCM du 23 décembre 1900</u> "Chemin de Villiers à Gournay. Le Conseil décide le changement de dénomination du chemin de Villiers à Gournay, cette voie portera le nom de "rue du Pavé Neuf". Monsieur le maire est autorisé à faire le nécessaire conformément au rapport de la Commission des chemins"</p> <p><u>DCC du 02 décembre 1900</u> La Commissions [des chemins] décide que la Route dénommée "Route de Villiers à Gournay" pour bien spécifier et faire mieux connaître un des principaux quartiers du pays prendrait le nom de "Rue du Pavé Neuf" et qu'à cet effet il sera placé à toutes les intersections de rues des plaques ainsi libellées (Commune de Noisy-leGrand - Rue du Pavé Neuf)</p>	1911
379	Pêcheurs	Rue des	B2	Pub.	Pas d'information écrite trouvée JB	1975
380	Performances	Allée des	H6	Pub.	<p><u>DCM du 07 mars 1975</u> « Monsieur le Maire expose que compte tenu de la création, de l'agrandissement des cités et de l'ouverture de voies nouvelles, il est nécessaire de procéder à la dénomination de ces voies. Il rappelle brièvement, que l'ensemble de la toponymie de la Z.A.C. EST et ainsi que la Z.A.C. du CENTRE URBAIN, a fait l'objet d'un principe général établi en coordination avec E.P.A. MARNE et la Mairie, visant à conserver au maximum les noms des "Lieuxdits" ou s'y approchant. C'est ainsi qu'aujourd'hui, il est proposé : 1 - ZONE INDUSTRIELLE DES RICHARDETS L'une des dernières voies, d'ailleurs en cul-de-sac avec retournement sur la rue des Aéroliers, - ALLEE DES PERFORMANCES –</p>	
381	Pergola	Rue de la	D3	Pri.	<p><u>DCM du 24 novembre 1988</u> Le Conseil Municipal, Considérant la nécessité de rendre lisible la complexité des dénominations actuelles du Centre Urbain Régional et son extension, Considérant le plan directeur de dénominations qui tient compte des caractéristiques et de la hiérarchie des voies et espaces urbains existants et futurs, Approuve : les nouvelles toponymies du plan directeur de dénominations du centre Urbain Régional et de son extension conformément au plan annexé. 2 - <u>Nouvelles propositions</u> 2.2. <u>Mont d'Est</u> : Rue de la Pergola (entre le CCP "les Arcades et IBM)</p>	1926
382	Pervenches	Rue des	G3	Ind.	Voie du lotissement "Bellevue". Création anté 1926 Classement dans la voirie communale par DCM du 26 septembre 1931. Approbation préfectorale du 29 octobre 1932	1926
383	Petit Sainfoin	Chemin du	D2	Pri.	Pas d'information écrite trouvée JB	1994
384	Petits Jardins	Allée des	E3	Pub.	<p><u>DCM du 27 janvier 1994</u> Décide de dénommer les futures voies et espaces compris dans le périmètre de la Z.A.C. du Clos Saint-Vincent conformément au plan annexé à la présente délibération. Partie comprise entre la Rue des Vergers et la pointe Rue du Docteur et Avenue du Maréchal Joffres Allée des Petits Jardins</p>	2001

385	Petits Jules	Allée des	G3	Ind.	Voie dont le nom a été choisi par les élèves de l'école (à confirmer) <u>DCM du 20 décembre 2001</u> Considérant la création d'un voie reliant la rue Jules Ferry à la rue Charles Pranard dans le cadre de la réalisation du nouveau groupe scolaire Jules Ferry, ... Décide ... de dénommer la voie créée: Petit Jules. Nota : la DCM ne précise pas le type de voie (rue, allée, ...) et écrit Petit au singulier.	
386	Peupliers	Avenue des	E6	Pri.	Pas d'information écrite trouvée JB	
387	Piazza	Rue de la	D4	Pri.	Pas d'information écrite trouvée JB	1926
388	Picardie	Rue de	F5/6	Pub.	Voie du lotissement "Les Plants du Richardet". Création anté 1926 Classement dans la voirie communale par DCM du 19 septembre 1965. Approbation préfectorale du 27 mai 1966	1851
389	Pierre Brossolette	Rue	B/C/D/E2	Pub.	Journaliste et homme politique français (1903-1944) ; Il fut un des principaux dirigeants et héros de la Résistance française. <u>DCM du 09 novembre 1944</u> "Après avoir pris connaissance des propositions présentées par le parti communiste et la parti socialiste pour le changement de dénomination d'un certain nombre de rues dont la dénomination actuelle prête à confusion ou ne présente pas de signification, le Conseil décide à l'unanimité de donner les noms ci-après de personnes ayant joué un grand rôle dans la résistance". Rue Pierre Brossollette à la Grande Rue dans la partie comprise entre la limite de Bry et la Mairie	1926
390	Pierre Curie	Rue	F1 G4	Pub.	Physicien (1859-1906) Voie du lotissement "La Grenouillère". Création anté 1926 <u>DCM du 04 avril 1953</u> Le Conseil, Décide à l'unanimité la prise en charge par la Commune des voies du lotissement La Grenouillère en vue d'en assurer l'entretien en attendant leur classement. Approbation préfectorale du 24 avril	1982
391	Pierre Mendès France	Allée	E4	Pub.	Pierre, Président du Conseil (1907-1982) <u>DCM du 17 décembre 1982</u> Madame le Maire expose au Conseil Municipal qu'afin de pouvoir procéder à la numérotation et à l'adressage d'opérations immobilières en cours de réalisation dans le Quartier du PAVE NEUF, il s'avère nécessaire de réaliser la toponymie de certaines voies et place de ce quartier. Le Conseil Municipal ... Adopte la proposition de son Maire : ... 2°) de dénommer certaines voies et place du Quartier du PAVE NEUF : ...Allée Pierre MENDES FRANCE Nota : le plan et la liste 2015 mentionne Mendès France (sans le prénom)	1926
392	Piotes	Sentier des	D2	Pri.	Création anté 1926	
393	Plaine	Impasse de la	B1	Pri.	Pas d'information écrite trouvée JB	1936
394	Plaine	Rue de la	B/C1	Pub.	Plaine (rue de la) / bœufs (chemin des) / Varenne (chemin rural n°20 de la) <u>DCM du 26 décembre 1936</u> Le Conseil, vu l'avis de la Commission des Travaux, Décide de donner la dénomination "Chemin de la Plaine", au chemin rural N°20 dit de la Varenne, afin d'éviter les confusions avec la la Rue de la Varenne et l'Impasse de la Varenne.	1975

395	Pléiades	Allée des	G5	Pub.	<p>Amas d'étoiles. Mythologie grecque : sept soeurs filles de Atlas et Pléioné.</p> <p><u>DCM 07 mars 1975</u> 3 - "QUARTIER SUD - ZAC EST. - ZONE PAVILLONNAIRE - L'ensemble de la dénomination de ces voies a été établi en collaboration avec la Mairie, EPA MARNE et les promoteurs suivants : a) COOPERER POUR HABITER "Notre cottage" -LE HAMEAU DES CHARMILLES - Ce sont les voies : - "Allée des Pléiades" (La plaque mentionne rue et non allée)</p> <p><u>DCM du 26 juin 1981</u> Où l'exposé de son Maire sur sa proposition. Vu l'avis des Commissions intéressées. ... Décide le classement dans le domaine communal de la rue des Pleiades, de la rue de la Montgolfière et de la place du Marché ... Nota : Et l'allée devint rue ...</p>	1994
396	Poètes	Allée des	D/E3	Pub.	<p><u>DCM du 27 janvier 1994</u> Décide de dénommer les futures voies et espaces compris dans le périmètre de la Z.A.C. du Clos Saint-Vincent conformément au plan annexé à la présente délibération. Partie comprise entre la Rue de la République et la Rue des vergers Allée des Poètes</p>	1989
397	Pommeraié	Allée de la	F3	Pri.	<p><u>DCM du 27 avril 1989</u> Le Conseil Municipal, Vu l'autorisation de lotir accordée le 24 janvier 1989 à la SCI "La Pommeraié" pour un terrain situé 3 Bis rue de la Justice, ... Décide de dénommer la voie desservant le lotissement précité, conformément au plan annexé : -Allée de la Pommeraié</p>	1989
398	Prague	Rue	E3	Pub.	<p><u>Commission des Chemins du 07 janvier 1939</u> Changement de dénomination de la rue de l'Union La Commission propose de donner à cette rue le nom de "Rue des Merisiers" A confirmer par : CM 05/08/1939 ? DCM à voir source urbanisme</p>	
399	Pré aux Cerfs	Sentier du	F/G2	Pub.	<p>Pas d'information écrite trouvée JB</p>	
400	Prés de Noisy	Rue des	G1	Pub.	<p>Pas d'information écrite trouvée JB Existe sur le plan mais pas sur la liste 2015</p>	
401	Prés Jolis	Allée des	E3	Pub.	<p><u>DCM du 20 février 1997</u> Le Conseil Municipal, Considérant l'avancement de la Z.A.C. du Clos Saint-Vincent et le programme de logements individuels de l'ilot 4-5 faisant apparaître la création d'une voirie, ... Décide : ... de dénommer la voie créée dans l'ilot 4-5 de la Z.A.C. du Clos Saint-Vincent : Allée des Prés Jolis ...</p>	
402	Président Mazaryck	Rue du	G1	Pub.	<p>Tomáš Garrigue Masaryk. Premier président de la République tchécoslovaque (1850-1937) Pas d'information écrite trouvée JB</p>	1946
403	Prévoyants	Rue des	G2	Pub.	<p>Voie du lotissement "la Haute Montagne". Création 1946 (par extension du lotissement la Haute Montagne)</p>	1907

404	Princes	Chemin des	H6	Pub.	<p><u>DCM du 17 novembre 1907</u> M. le Maire donne lecture au Conseil d'une lettre de Monsieur le Maire d'Emerainville concernant la vente à Monsieur Cahen d'Anvers d'une partie de terrain occupée précédemment par le chemin dit "des Princes". Ce chemin n'a plus aujourd'hui aucun caractère d'utilité publique puisqu'il est enclavé dans les terres de M. Cahen d'Anvers. M. Cahen d'Anvers demande par lettre adressée à M. le maire d'Emerainville à acquérir cette portion de terrain pour l'incorporer à sa propriété moyennant la somme de quatre mille francs, soit deux mille francs pour Emerainville et deux mille francs pour Noisy-le-Grand. Le Conseil à l'unanimité, Considérant que la partie du chemin dont l'acquisition est demandée par M. Cahen d'Anvers n'a plus d'utilité, Considérant que le Conseil Municipal de la Commune d'Emerainville est disposé à aliéner; que le prix offert est avantageux. Demande à M. le Préfet de Seine et Oise de vouloir bien approuver cette cession; le montant de cette recette sera utilisée pour l'aménagement de la Place Publique à créer ainsi que pour la réfection de chemins ruraux.</p>	1926
405	Professeur Roux	Rue du	H4	Pub.	<p>(Emile). Médecin, collaborateur de Pasteur (1853-1933) Voie du lotissement "La Grenouillère". Création anté 1926. <u>DCM du 04 avril 1953</u> Le Conseil, Décide à l'unanimité la prise en charge par la Commune des voies du lotissement La Grenouillère en vue d'en assurer l'entretien en attendant leur classement. Approbation préfectorale du 24 avril 1953. La date de classement dans la voirie communale n'est pas connue.</p>	1975
406	Promontoire	Rue du	G4	Pri.	<p><u>DCM du 24 novembre 1988</u> Le Conseil Municipal, ... Décide : que l'Allée du Promontoire sera prolongée jusqu'à la rue de Malnoue et sera dénommée : Rue du Promontoire</p> <p><u>DCM du 07 mars 1975</u> « Monsieur le Maire expose que compte tenu de la création, de l'agrandissement des cités et de l'ouverture de voies nouvelles, il est nécessaire de procéder à la dénomination de ces voies. Il rappelle brièvement, que l'ensemble de la toponymie de la Z.A.C. EST et ainsi que la Z.A.C. du CENTRE URBAIN, a fait l'objet d'un principe général établi en coordination avec E.P.A. MARNE et la Mairie, visant à conserver au maximum les noms des "Lieuxdits" ou s'y approchant. C'est ainsi qu'aujourd'hui, il est proposé : 2 - QUARTIER NORD - Z.A.C. EST C'est-à-dire le quartier des constructions EMMAUS, qui sera complété par les noms suivants : - Rue du Promontoire"</p> <p>Classement dans la voirie communale par DCM du 26 juin 1981</p>	1931
407	Providence	Rue de la	G6	Pub.	<p>Voie du lotissement "Les Yvris". Création anté 1931. Classement dans la voirie communale par DCM du 15 septembre 1965. Approbation préfectorale du 27/05/66</p>	1994
408	Quatre Saisons	Rue des	D/E2	Pub.	<p><u>DCM du 22 novembre 2001</u> Vu la délibération en date du 27 janvier 1994 relative aux toponymies des voies existantes ou à créer dans la Z.A.C. du Clos Saint-Vincent, Considérant qu'il convient de modifier partiellement cette toponymie pour tenir compte de l'évolution du profil de la Z.A.C., ... Décide ... De modifier la toponymie des voies de la Z.A.C. du Clos Saint-Vincent comme suit : 1) suppression de l'allée de la Harpe au droit de la Place de la Résistance, 2) prolongement de la rue des Quatre Saisons jusqu'au débouché de la rue du Docteur Sureau.</p> <p><u>DCM du 27 janvier 1994</u> Décide de dénommer les futures voies et espaces compris dans le périmètre de la Z.A.C. du Clos Saint-Vincent conformément au plan annexé à la présente délibération. Partie comprise entre la Rue Pierre Brossolette et la Rue du Docteur Jean Vaquier. Quatre saisons Nota : sur le plan 2015 : allée des quatre Saisons et voir le plan cité ci-dessus</p>	1982

409	Raoul Wallenberg	Allée	D4	Pri.	<p>Diplomate suédois ayant combattu les nazis (1912-1947)</p> <p><u>DCM du 17 décembre 1982</u></p> <p>Madame le Maire expose au Conseil Municipal qu'afin de pouvoir procéder à la numérotation et à l'adressage d'opérations immobilières en cours de réalisation dans le Quartier du PAVE NEUF, il s'avère nécessaire de réaliser la toponymie de certaines voies et place de ce quartier. . . . Le Conseil Municipal ... Adopte la proposition de son Maire :</p> <p>2°) de dénommer certaines voies et place du Quartier du PAVE NEUF : ... Allée Raoul WALLENBERG ...</p>	1931
410	Raymond Dejardin (s)	Impasse	F/G6	Pub.	<p>Noiséen membre du Bataillon Hildevert, mort au combat le 26 août 1944</p> <p>Voie du lotissement "Beau Site". Création 1931. Classement dans la voirie communale par DCM du 19 juillet 1968. (Demande par DCM du 06 octobre 1967).</p> <p><u>DCM du 25 septembre 1964</u></p> <p>"Vu la délibération du 30 Août 1964 de l'Association Syndicale autorisée Beau Site à NOISY-le-GRAND, demandant un changement de dénomination de certaines voies de son lotissement,</p> <p>Considérant que les 2 chemins bordant la voie ferrée portent tous les deux le nom de Chemin Latéral à la S.N.C.F., alors qu'ils n'ont aucun raccordement et se terminent en impasse,</p> <p>Après en avoir délibéré, A l'unanimité,</p> <p>Décide de procéder au changement de dénomination de ces chemins en vue de la pose de plaques indicatrices :</p> <ul style="list-style-type: none"> - soit pour la 1ère partie, commençant rue du Pont : Impasse DEJARDIN Raymond - soit, pour la 2ème partie, commençant rue des Frères Harbulot : Impasse BATAILLE Gilbert. <p>Ces noms étant ceux de jeunes résistants des Richardets fusillés en Août 1944</p>	1931
411	Reims	Rue de	F3	Pub.	Création anté 1931	1976
412	Rempart	Boulevard du	C/D4	Pri.	<p><u>DCM du 24 novembre 1988</u></p> <p>La rue du Rempart devient le boulevard du Rempart</p> <p><u>DCM du 17 décembre 1976</u></p> <p>Monsieur le Maire expose que le présent dossier a pour objet de dénommer les voies les plus importantes du Centre Urbain Régional. [...]. Compte tenu de l'avancement des études, il y a lieu de donner une adresse physique précise aux différents chantiers importants et il propose d'entériner les propositions déjà étudiées auparavant, à savoir : le Centre Urbain Régional s'appelant "Centre Mont d'Est".</p> <ul style="list-style-type: none"> - <u>EN PERIMETRE DU CENTRE URBAIN :</u> - RUE DU REMPART ... 	2001
413	René Benard	Allée	G2		<p>Illustre inconnu ???</p> <p><u>DCM du 26 juillet 2001</u></p> <p>Considérant le programme de construction de sept maisons individuelles avenue Emile Cossonneau, Considérant la nécessité de créer une voie pour accéder aux logements situés en fondde parcelle, ...Décide ... De dénommer la voie créée : allée René BENARD.</p> <p>Nota : sur le plan 2015 : allée René Bernard; sur la liste 2015 : allée René Besnard</p>	1930

414	René Navier	Rue	C/D1	Pub.	<p>Elu municipal, mort pour la France (1879-1916)</p> <p><u>DCM du 15 février 1930</u></p> <p><i>M. Lhuillier donne lecture du rapport de la Commission des chemins sur les questions suivantes:</i></p> <p><i>La Commission ayant eu à examiner une demande de dénomination de rues a décidé de proposer au Conseil différents changements de noms de chemins.</i></p> <p><i>M. Pambrun fait remarquer que le chemin rural N°21 dit du Milieu aboutit sur le chemin rural N°19 dit "de la Croix Biche" et qu'une partie de ce dernier chemin forme prolongement en ligne droite du chemin du Milieu pour venir jusqu'à la rue de la Baignade, et qu'il serait préférable de donner un seul nom à ces deux parties de chemin se trouvant bout à bout entre la route de Neuilly et la rue de la Baignade et il a proposé à la Commission le nom de rue Navier.</i></p> <p><i>Le Conseil adopte cette proposition et décide de dénommer les parties des chemins ruraux 21 "dit du Milieu" et 19 "dit de la Croix Biche" comprises entre la route de Neuilly et la rue de la Baignade "Rue Navier" afin d'honorer la mémoire de M. Navier René Augustin Conseiller Municipal de Noisy-le-Grand en 1914, lieutenant au 319ème Régiment d'Infanterie "Mort pour la France" le 4 juillet 1916 à Estrées (Somme).</i></p>	1936
415	Repos	Place du	H1	Pub.	Voie du lotissement "Le Parc" ou "Parc de la Mairie" ou "Parc Périac". Création anté 1936	1884
416	République	Rue de la	E/F3/4	Pub.	<p><u>DCM du 23 février 1902</u></p> <p><i>Monsieur Villemain demande la mise en viabilité de la rue de la République (cette question est ajournée faute de ressources)</i></p> <p><u>DCM du 24 juin 1884</u></p> <p><i>"Le projet de vœu pour le changement de noms de rues déposé à l'ouverture de la séance du 17 et ajourné est remis en discussion. A la majorité de 6 voix contre 5 le Conseil émet le vœu suivant :</i></p> <p><i>2° La rue Saint Vincent soit dénommée : rue de la République</i></p>	
417	Réseau Robert Keller	Rue du	G1/2	Pub.	<p>Piratage d'écoute pour les Alliés à Noisy-le-Grand</p> <p><u>DCM du 09 avril 1976</u></p> <p><i>Vu la demande présentée par le Président de section locale de l'U. F. A. C. au nom de sa Commission administrative, de voir dénommer une rue de la ville, "rue du Réseau Robert Keller", Considérant que Robert Keller a joué un rôle important dans la résistance par l'organisation de la Source K, première installation d'écoute sur le câble PARIS METZ, 89 rue Emile Cossonneau à Noisy-le-Grand, Que ce résistant a été arrêté, torturé avec d'autres camarades, pour mourir dans un camp d'extermination. ... En hommage à Robert Keller Ingénieur des Télécommunications et ses camarades animateurs de la Source K, morts en déportation après d'horribles tortures, Décide de supprimer la rue des Grammonts et de la dénommer rue du Réseau Robert Keller .</i></p>	1851
418	Résistance	Place de la	D2	Pub.	<p><u>DCM du 09 novembre 1944</u></p> <p><i>"Après avoir pris connaissance des propositions présentées par le parti communiste et la parti socialiste pour le changement de dénomination d'un certain nombre de rues dont la dénomination actuelle prête à confusion ou ne présente pas de signification, le Conseil décide à l'unanimité de donner les noms ci-après de personnes ayant joué un grand rôle dans la résistance" .</i></p> <p>Place de la Résistance à la place de l'Ancienne Mairie</p>	1976
419	Rethondes	Impasse de(s)	B2	Pri.	<p>Lieu où fut signé l'Armistice le 11 novembre 1918</p> <p><u>DCM du 19 mars 1976</u></p> <p><i>Monsieur le Maire expose que : Deux lotissements sont à dénommer dans le quartier "LA VARENNE" à NOISY-LE-GRAND. Il s'agit b) de la propriété [...] sise 15, rue de Verdun [...] lotie en 5 lots. ... Afin de conserver à cette partie de NOISY-LE-GRAND dans sa toponymie, l'évocation de la 1ère Guerre Mondiale, Je propose comme dénomination "IMPASSE DE RETHONDES"</i></p> <p><i>Nota : le plan indique "impasse des Rethondes"</i></p>	1926

420	Richardet(s)	Rue des (du)	E5	Pub.	Voie du lotissement "Anciens lotissements des Richardets". Création anté 1926 <u>DCM du 10 novembre 1951</u> <i>Sur demande de l'Association Syndicale Autorisée des Anciens Lotissements du Richardet, [...] Le Conseil [...] Décide à l'unanimité de prononcer le classement dans la voirie communale des voies des Anciens Lotissements du Richardet et de fixer à 2 Frs. par mètre superficiel le montant de la redevance à verser par l'Association à la Commune à titre de participation aux frais de réfection du revêtement goudronné.</i>	
421	Richardets	Résidence des	E/F5	Pub.	Partie du lotissement "Résidence des Richardets". Classement dans la voirie communale par DCM du 19 juillet 1968.(Demande par la DCM du 06 octobre 1967).	1866
422	Rive Charmante	Quai de la	C/D1	Pub.	Voie du lotissement "Rive Charmante". Création anté 1921. (chemin de Halage 1866) <u>DCM du 15 février 1930</u> <i>Le Conseil adopte les propositions de la Commission des chemins et décide d'appeler : Quai de la Rive Charmante le chemin de Halage dans la partie comprise entre le Pont de Neuilly et la Rue du Vieux Moulin.</i>	1967
423	Robert Lesage	Allée	G2/3	Pri.	Architecte de l'ensemble immobilier "les Cormiers" <u>DCM du 07 mars 1975</u> <i>« Monsieur le Maire expose que compte tenu de la création, de l'agrandissement des cités et de l'ouverture de voies nouvelles, il est nécessaire de procéder à la dénomination de ces voies. Il rappelle brièvement, que l'ensemble de la toponymie de la Z.A.C. EST et ainsi que la Z.A.C. du CENTRE URBAIN, a fait l'objet d'un principe général établi en coordination avec E.P.A. MARNE et la Mairie, visant à conserver au maximum les noms des "Lieuxdits" ou s'y approchant. C'est ainsi qu'aujourd'hui, il est proposé : (...) 5 — SOCIETE COOPERATIVE D'H.L.M. « Notre Cottage » La dénomination des voies qui vous est proposée intéresse la Société Coopérative d'H.L.M. "Notre Cottage". Depuis l'origine de cette Cité, tout le courrier était adressé sur une seule adresse, 7, rue Michel Goutier, Si cette forme d'adresse ne gênait pas trop les locataires, il n'en est pas de même pour tous les services administratifs, et surtout pour les P.T.T. Les services de la Mairie devaient d'ailleurs, depuis quelques années procéder à l'étude d'une nouvelle toponymie ; or, un fait nouveau oblige à procéder d'urgence à des dénominations. En effet, la Société Coopérative d'H.L.M. appliquant la dernière loi sur les Sociétés Coopératives a dû procéder à la vente des appartements, pour constituer un ensemble en copropriété, obligeant chaque futur propriétaire d'avoir une adresse physique personnelle. C'est ainsi qu'en liaison avec le Président DUNAND et ses services, les voies du Groupe porteront les dénominations suivantes : - Allée Robert LESAGE</i>	1988
424	Robert Schumann	Rue	A1	Pub.	Compositeur allemand (1810-1856) ou Robert Schuman père de l'Europe <u>DCM du 29 septembre 1988</u> <i>Le Conseil Municipal, Vu le dépôt en Mairie d'un permis de construire d'un ensemble immobilier situé Rue du 26 août 1944 en limite de Bry-sur-Marne, Considérant l'existence sur le territoire de Noisy-le-Grand, d'une voie dénommée Rue du 26 août 1944 située entre la Rue de Verdun et la Rue de la Passerelle, ... Décide : La voie située en limite de Bry-sur-Marne entre le chemin de Halage et le Chemin des Boeufs est dénommée, côté Noisy-le-Grand : Rue Robert SCHUMANN</i>	1978
425	Rocaille	Allée de la	G1	Pri.	<u>DCM du 03 novembre 1978</u> Longue exposition des motifs que l'on peut résumer ainsi : A la suite d'une audiences des copropriétaires des Côteaux de Noisy et des Côteaux de Noisy-Belvédère, Madame le Maire a chargé spécialement Monsieur COLOMBINI d'une étude. Une réunion s'est tenue le 18 octobre avec Les Services Techniques, les copropriétaires et les P.T.T. Il s'est avéré indispensable que les deux groupes [de bâtiments] reçoivent un nom de rue aux voies les desservant ... C'est ainsi qu'en ce qui concerne : - LES COTEAUX DE NOISY BELVEDERE . le bureau propose au Conseil Municipal de dénommer cette desserte "ALLEE DE LA ROCAILLE". Cette appellation est déterminée par le récent aménagement au droit du bâtiment "A", d'une massif fleuri rocailleux important.	1926
426	Roger Cailteux	Rue	F/G6	Pub.	Noiséen, mort au combat en août 1944 Voie du lotissement "La Pointe". Création anté. 1926 Classement dans la voirie municipale par DCM du 15 septembre 1965. Approbation préfectorale du 27 mai 1966 Anciennement avenue de la gare (DCM de changement de dénomination non trouvée JB)	1886

427	Roger Salengro	Rue	D2/3	Pub.	Ministre de l'intérieur (1890-1936) Création anté 1886 (rue des loges) <u>DCM du 09 novembre 1944</u> "Après avoir pris connaissance des propositions présentées par le parti communiste et la parti socialiste pour le changement de dénomination d'un certain nombre de rues dont la dénomination actuelle prête à confusion ou ne présente pas de signification, le Conseil décide à l'unanimité de donner les noms ci-après de personnes ayant joué un grand rôle dans la résistance". Rue Roger Salengro à la rue des Loges	
428	Romain Rolland	Allée	E2	Pub.	Ecrivain (1866-1944) <u>DCM du 29 mai 1964</u> « Le Conseil Municipal, Considérant que l'Office d'H.L.M. de Seine-et-Oise a réalisé dans le Parc de Villeflix, un groupe d'habitations de 198 logements, desservi par 4 Allées, A L'UNANIMITE, Décide de donner un nom à chacun d'elles et de les appeler comme suit : - Le long du Bâtiment B : Allée R. Rolland »	1988
429	Ronde	Chemin de	E5	Pri.	<u>DCM du 29 septembre 1988</u> Le Conseil Municipal, Vu les programmes immobiliers en cours de réalisation dans le quartier du Monfort, ... Considérant la nécessité de dénommer les voies desservant ces programmes, ainsi que la voie qui suit approximativement la limite intercommunale entre Noisy-le-Grand et Villiers-sur-Marne, ... Décide : <u>Article 2</u> : la voie desservant le programme comportant 5 immeubles collectifs est dénommée : Chemin de Ronde	
430	Rond-Point	Rue	G2	Pub.	Voie du lotissement "La Haute Montagne". Création 1946 (par extension du lotissement) <u>DCM du 18 février 1966</u> ½ rue prolongement de la rue du Ront-Point. « Le Conseil municipal, Vu le rapport de la Commission des travaux, Considérant que la Ville est propriétaire de la 1/2 rue formant le prolongement de la rue du Rd-Point, Qu'il importe d'acquérir pour relier la voie de desserte du groupe d'habitations des Coteaux de Noisy à la voie que la Ville doit construire pour desservir le groupe scolaire des Cot eaux de Noisy, une parcelle de terrain de 133 m ² formant l'assiette de la deuxième partie de la ½ rue, Vu le rapport de l'architecte d'opération Vu le plan parcellaire dressé par M. MENESTREY géomètre expert, Vu le procès-verbal de mesurage et d'estimation, A l'unanimité, -décide l'acquisition d'une parcelle de terrain d'une superficie de 133 m ² telle qu'elle est définie au plan dressé par M. MENESTREY Géomètre, appartenant à Monsieur TOUCHEVIEUX domicilié, 1, av. Friedland PARIS 8°, formant l'assiette de la 1/2 rue de prolongement de la rue du Rd Point, permettant le raccordement de la voie intérieure de desserte du groupe d' habitations des Coteaux de Noisy, à la voie que la Commune doit construire pour desservir le groupe scolaire. -sollicite de M. le Préfet de S & O la déclaration d'utilité publique du projet et de l'acquisition ».	1926
431	Roses	Rue des	G3	Pub.	Voie du lotissement "Bellevue". Création anté 1926 Classement dans la voirie communale par DCM du 26 septembre 1931. Approbation préfectorale du 29 octobre 1932	1918
432	Rouget de Lisle	Rue	E/F3	Pub.	Compositeur de La Marseillaise (1760-1836) <u>DCM du 22 décembre 1918</u> Le Conseil à l'unanimité décide qu'à partir de ce jour la partie de la rue du Pavé Neuf située, entre la rue de Docteur Sureau et la route départementale N°44 sera dénommée rue Rouget de l'Isle.	1975

433	Rû de Nesle	Boulevard du	H2/3/4/5	Pub.	<p><u>DCM du 30 avril 1975</u> Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal que dans la Z.A.C. EST il reste deux voies nouvelles à dénommer. Il propose donc : ... 2) Boulevard du Rû de Nesle : Voie Nord Sud en limite de Noisy-le-Grand et Champs sur Marne, dénommée jusqu'à ce jour "Voie latérale A 3" reliant au Nord le CD 75 (Avenue Emile Cossonneau) avec la R.N. 303 (Avenue Médéric) au Sud. Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, A l'unanimité, Donne un avis conforme.</p>	1976
434	Sablère	Impasse de la	B/C2	Pri.	<p><u>DCM du 19 mars 1976</u> Par courrier du 04 février 1976, l'ensemble des riverains de la rue la VARENNE PROLONGEE, ont porté à ma connaissance les difficultés et les nombreuses confusions produites par la dénomination de leur voirie, avec le terme "VARENNE" déjà employé pour l'IMPASSE DE LA VARENNE et CHEMIN DE LA VARENNE. En conséquence, après étude de la toponymie de l'ancien cadastre il apparaît que le lieudit était dénommé "LE TROU à SABLE", appellation découlant de la proximité de quelques carrières à ciel ouvert de sable de mine. Je propose de rester dans cet esprit, et de nommer la rue de la Varenne Prolongée : IMPASSE DE LA SABLIERE.</p>	1977
435	Sablons	Allée des	B2	.	<p><u>DCM du 23 juin 1977</u> Madame le Sénateur-Maire expose que : Monsieur le Sous-Préfet du Raincy [...] à donné son avis favorable [...] pour la création du lotissement "LES SABLONS" en 11 lots destinés à l'habitation. Ces 11 lots sont desservis par une Allée qui commence rue de Verdun et se termine rue du Vingt Six Août. Ce lotissement privé est situé, au regard de l'ancien cadastre dans un lieudit "LA PIECE DU TROU A SABLE". Pour conserver cette appellation je propose comme dénomination de voie : "ALLEE DES SABLONS". Cette voie restera dans le domaine privé.</p>	1926
436	Saint Arnaud	Rue	D1	Pub.	<p>Armand-Jacques Leroy de. Sénateur. Conseiller municipal noiséen (1801-1873) Voie du lotissement "Parc des Tilleuls". Création anté 1926</p>	
437	Sainte Marie	Rue	F2	Pub.		
438	Salvador Allende	Parc	D2/3	Pub.	<p>Président de la République du Chili (1908-1973) <u>DCM du 07 mars 1996</u> Le Conseil Municipal, Vu sa délibération en date du 17 mai 1994 décidant de nommer la parc situé Rue Jean Richepin : "PARC COMTE LEON", Considérant que le Conseil Municipal reste souverain pour décider de la toponymie des voies et espaces de la Commune. Décide : ARTICLE UNIQUE : De la modification de la toponymie du Parc Léon, comme suit : PARC SALVADOR ALLENDE Nota : présent sur le plan 2015, absent sur la liste 2015</p>	

439	Sancho Pança	Rue	D4	Pub.	<p>Ecuyer de Don Quichotte dans le roman de Cervantes : <i>L'Ingénieux Hidalgo Don Quichotte de la Manche</i> Voie du lotissement "Le moulin à vent". Classement dans la voirie communale par DCM du 15/09/1965. Approbation préfectorale du 27/05/1966.</p> <p><u>DCM du 23 juin 1994</u> Vu le projet de déclassement et aliénation de la partie de la Rue Sancho PANCA comprise entre l'Avenue Auguste Rodin et l'Ancienne RD n°33 déposé par l'EPAMARNE. <i>Considérant que cette partie de voie située sur les Communes de Noisy-le-Grand et Villiers-sur-Marne n'est plus empruntée depuis la mise en service de l'Avenue Auguste Rodin. Considérant que, préalablement à l'aliénation de cette voie, il est nécessaire de procéder, après enquête publique à son déclassement, Décide ARTICLE 1: D'approuver le principe du déclassement et aliénation d'une partie de la Rue Sancho PANCA ... mettre en oeuvre la procédure d'enquête publique préalable.</i></p> <p><u>DCM du 21 novembre 1980</u> <i>Madame Marie-Thérèse GOUTMANN, député Maire, expose au Conseil Municipal la nécessité de procéder à la dénomination de trois voies dont deux nouvelles.</i> <i>Elle propose, afin d'éviter que ne puisse se produire de confusion, pour conserver à certains quartiers leur caractère particulier et pour maintenir le souvenir de ses élus, d'adopter les dénominations suivantes.</i> <i>Rue SANCHO PANCA : dans le lotissement du Moulin à Vent, cette voie est située entre la limite de la Commune de NOISY-LE-GRAND avec celle de VILLIERS-SUR-MARNE et la rue Michel CERVANTES. Cette dénomination remplacerait celle de : "Impasse du Pavé Neuf". ...</i></p>	1964
440	Sapins	Chemin des	G/H6	Pub.	<p><u>DCM du 29 mai 1964</u> « Le Conseil Municipal: <i>Considérant que la Société des Maisons PHENIX, 10 rue Pergolèse à PARIS 16ème, a réalisé à Noisy-le-Grand, un lotissement de 137 parcelles appelé PARC des YVRIS, qu'il a lieu de dénommer les nouvelles voies construites.</i> <i>A l'unanimité, Décide de leur donner les noms suivants :</i> <i>- Chemin des Sapins</i> <i>Voie du lotissement "Parc des Yvris". Classement dans la voirie communale par DCM du 15 décembre 1972. Approbation préfectorale le 25/01/1973.</i></p>	
441	Sassafras	Allée des	F3	Pri.	<p>Allusion probable à la pièce de théâtre "Du vent dans les arbres de sassafras" de René de Obaldia jouée par Michel Simon en 1967 Pas d'information écrite trouvée JB</p>	1946
442	Saules	Allée des	G2	Pub.	<p>Probablement Louis, conseiller municipal décédé en 1889 pendant l'exercice de son mandat. Voie du lotissement "Les Saussaies". Création anté 1946</p>	1926
443	Sellier	Avenue	D2	Pub.	<p>Peut-être s'agit-il de Henri Sellier, administrateur-délégué de l'Office des Habitations à Bon Marché du Département de la Seine créé en 1915, se consacre aux problèmes urbains et plus spécifiquement au logement populaire. Il est à l'origine de la création de quinze cités-jardins édifiées entre 1920 et 1945. ministre de la santé du gouvernement populaire de Léon Blum. Voie du lotissement "Parc des Tilleuls". Création anté 1926</p> <p>Voir plutôt Louis Sellier Conseiller municipal</p>	1976
444	Somme	Impasse de la	C2	Pri.	<p>Région où eurent lieu de nombreuses batailles lors de la 1ère guerre mondiale <u>DCM du 19 mars 1976</u> <i>Monsieur le Maire expose que : Deux lotissements sont à dénommer dans le quartier "LA VARENNE" à NOISY-LE-GRAND. Il s'agit a) de la propriété [...] sise 5, rue de Verdun [...] lotie en 5 lots. ... Afin de conserver à cette partie de NOISY-LE-GRAND dans sa toponymie, l'évocation de la 1ère Guerre Mondiale, Je propose comme dénomination "IMPASSE DE LA SOMME"</i></p>	
445	Sorbiers	Allée des	G2	Pri.		

446	Souchet	Boulevard	C/D2	Pub.	<p>François Marie, Maire de Noisy-le-Grand (1834-1912)</p> <p><u>DCM du 27 février 1926</u></p> <p><i>Monsieur Lefèvre développe sa proposition concernant Monsieur Souchet ancien Maire.</i></p> <p><i>Il indique les principaux travaux qui ont été réalisés sous sa magistrature (tramway, agrandissement du cimetière, eaux groupe scolaire). M. Surnom approuve cette proposition et le Conseil, à l'unanimité. Décide que le Boulevard du Maréchal Foch, tout en conservant sa dénomination actuelle dans une certaine partie, s'appellera l'avenir "Boulevard Souchet" dans la partie comprise entre la route de Neuilly et la Mairie actuelle.</i></p>	1926
447	Sources	Rue des	E2	Pub.	Voie du lotissement "Le Parc" ou "Parc de la Mairie" ou "Parc Périac". Création anté 1931	1931
448	Souvenir	Rue du	G3	Pub.	Voie du lotissement "Pervenches et Pâquerettes". Création 1931 Classement dans la voirie municipale par DCM du 26/09/31. Approbation préfectorale du 13/03/33	1931
449	Sports	Rue des	E1	Pub.	Création anté 1931	1926
450	Stalingrad	Rue de	G2/3	Pub.	<p>Bataille (de) (1942-1943)</p> <p>Voie du lotissement "Bellevue". Création anté 1926</p> <p>Classement dans la voirie communale par DCM du 26 septembre 1931. Approbation préfectorale du 29 octobre 1932</p> <p><u>DCM du 13 août 1947</u></p> <p><i>Le Conseil, vu l'avis de la Commission des Travaux et pour répondre à une demande de l'association France U.R.S.S. décide de donner le nom de "Stalingrad" à la rue de la Tranchée.</i></p> <p><u>DCM du 10 juillet 1947</u></p> <p><i>Le Comité de Noisy-le-Grand des Amis de l'U.R.S.S. a adressé à M. le Maire une lettre demandant que le nom de Stalingrad soit donné à une rue de la Commune. M. le Maire ayant fait remarqué la difficulté de trouver une artère pouvant recevoir cette dénomination M; Cuillere suggère de donner ce nom à la Place du Combat. M. le Maire fait remarquer qu'il s'agit d'une place privée et qu'il faudrait abtenir l'accord du syndicat. le Conseil décide de renvoyer cette proposition à l'étude de la Commission des Chemins.</i></p>	1926
451	Station	Rue de la	E/F6	Pub.	<p>"Voie du lotissement "Paris Est". Création anté. 1926</p> <p>Classement dans la voirie communale par DCM du 09/12/39</p> <p>Une partie de la rue de la Station est devenue rue Paul Vaillant Couturier (pas d'information écrite trouvée JB)</p>	1926
452	Suzanne	Rue	D1	Pub.	Voie du lotissement "Parc des Tilleuls". Création anté 1926	
453	Tamaris	Allée des	H2	Pri.	<p><u>DCM du 24 septembre 1987</u></p> <p><i>Le Conseil Municipal, ... Décide : que la voie desservant l'ensemble immobilier comprenant 12 pavillons, un petit collectif de 6 appartements et situé au 207, avenue Emile Cossonneau est dénommée : ALLEE DES TAMARIS</i></p>	1931
454	Terrasse	Rue de la	D2	Pub.	Voie du lotissement "Le Parc" ou "Parc de la Mairie" ou "Parc Périac". Création anté 1931	
455	Terrasse	Square	E2			1926
456	Tilleuls	Avenue des	D2	Pub.	Voie du lotissement "Parc des Tilleuls". Création anté 1926	1988
457	Tourelle	Allée de la	E5	Pri.	<p><u>DCM du 21 janvier 1988</u></p> <p><i>Le Conseil Municipal, Considérant la nécessité de dénommer les 3 voies desservant l'ensemble immobilier KAUFMAN et BROAD près du Fort de Villiers. ... Décide des 3 dénominations suivantes :</i></p> <p><i>- Allée de la Tourelle pour la voie interne de l'opération</i></p> <p><i>- ...</i></p>	
458	Transversale	Rue	G3	Pub.	Voie du lotissement "Paris Est". Création 1931	1926

459	Trente Arpents	Rue des	E/F5	Pub.	Voie du lotissement "Rue des Trente Arpents". Création anté 1926 Classement dans la voirie communale par DCM du 19 septembre 1965. Approbation préfectorale du 27 mai 1966	1994
460	Troubadours	Allée	D2	Ind.	<u>DCM du 27 janvier 1994</u> <i>Décide de dénommer les futures voies et espaces compris dans le périmètre de la Z.A.C. du Clos Saint-Vincent conformément au plan annexé à la présente délibération.</i> <i>Partie comprise entre la Rue Pierre Brossolette et la Rue du Docteur Jean Vaquier.</i> <i>Allée des Troubadours</i> Nota : la dénomination de cette voie ne figure pas dans le corps du texte mais sur le plan annexé.	1926
461	Union	Impasse de l'	E3	Pri.	Création anté 1926	1976
462	Université	Rue de l'	D/E4	Pub.	<u>DCM du 17 décembre 1976</u> <i>Monsieur le Maire expose que le présent dossier a pour objet de dénommer les voies les plus importantes du Centre Urbain Régional. [...]. Compte tenu de l'avancement des études, il y a lieu de donner une adresse physique précise aux différents chantiers importants et il propose d'entériner les propositions déjà étudiées auparavant, à savoir : le Centre Urbain Régional s'appelant "Centre Mont d'Est".</i> - EN PERIMETRE DU CENTRE URBAIN : - RUE DE L'UNIVERSITE ...	
463	Val Fleuri	Allée du	G2	Pri.	<u>DCM du 03 novembre 1978</u> Longue exposition des motifs que l'on peut résumer ainsi : A la suite d'une audiences des copropriétaires des Côteaux de Noisy et des Côteaux de Noisy-Belvédère, Madame le Maire a chargé spécialement Monsieur COLOMBINI d'une étude. Une réunion s'est tenue le 18 octobre avec Les Services Techniques, les copropriétaires et les P.T.T. <i>Il s'est avéré indispensable que les deux groupes [de bâtiments] reçoivent un nom de rue aux voies les desservant ... C'est ainsi qu'en ce qui concerne :</i> - LES COTEAUX DE NOISY. Sur la proposition du bureau, l'allée desservant la S.C.I. et reliant la route de Gournay aux rues des prévoyants et Rond point, est proposée "ALLEE DU VAL FLEURI".	
464	Vallon	Rue du	G4	Pri.	<u>DCM du 09 décembre 1983</u> <i>Le Foyer du Fonctionnaire et de la Famille (F.F.F.) procède actuellement à la construction de la 3ème tranche de logements dans la Z.A.C. du Champy. Sur demande des services P.T.T. nous proposons la dénomination de deux voies. Pour rester dans le domaine de "reliefs géographiques", nous les dénom[m]érons :</i> - la rue du Vallon, qui desservira les bâtiments A, B et permettra un numérotage pour le futur C.E.S.	1921
465	Varenne	Impasse de la	B1	Pri.	Création anté 1921	1886
466	Varenne	Rue de la	C1	Pub.	Création anté 1886 <u>DCM du 30 septembre 1983</u> <i>Madame le Maire expose au Conseil Municipal que certaines voies de NOISY-LE-GRAND, pour la plupart d'ailleurs anciennes, ont conservé au fil des temps leur appellation de l'ancien cadastre. C'est ainsi que d'anciens chemins de terre, par la construction des lotissements ou d'opérations de viabilisations diverses, sont devenus des artères carrossables avec implantation pavillonnaire de part et d'autre. De ce fait, la caractère de chemin n'est plus valable et afin de moderniser les différentes appellations des voies, notamment pour les actes administratifs, il y a lieu de procéder à l'annulation du titre "Chemin" par "Rue". ... C'est ainsi que nous proposons à certaines voies de supprimer l'appellation "Chemin" par le terme "Rue" à savoir :</i> <i>Rue de la Varenne (entre la route de Neuilly et la Rue René Navier)</i> <u>DCM du 23 février 1902</u> <i>Monsieur le Maire notifie au Conseil la décision de la Commission départementale de Seine et oise du 17 août 1901 approuvant le projet relatif au classement dans la vicinalité ordinaire du chemin de la Varenne avec une largeur de 10 mètres.</i>	

467	Vasco de Gama	Promenade	C3	Ind.	<p><u>DCM du 12 février 2015</u> Cette DCM confirme celle ci-dessous</p> <p><u>DCM du 19 décembre 2013</u> <i>Le Conseil Municipal, ... Considérant que le secteur "Maille Horizon Nord", délimité par la rue des Bas-Heurts, la route de Neuilly, le boulevard du Mont-d'Est et la rue Georges Méliès, représente un territoire stratégique au regard des enjeux de renouvellement urbain, de création de logements et de rééquilibrage de l'implantation de bureaux en Île-de-France; ... Considérant que le projet d'aménagement des espaces publics dudit secteur prévoit ainsi la création de nouvelles voies, allées ou promenades piétonnes, d'une place et d'un parc, qu'il convient de dénommer ; Considérant que compte tenu de la configuration du site ouvrant sur l'horizon et des équipements d'envergure internationale qu'il accueillera, la Commune a retenu la thématique "découvrir et inventer le monde" comme fil rouge du secteur "Maille Horizon Nord"; ... Décide : ... Les voies et espaces publics ci-dessous mentionnés sont dénommés de la manière suivante :</i> - "promenade Vasco-de-Gama" la promenade basse ,</p>	1988
468	Vauban	Rue	E5	Pri.	<p>Sébastien Le Prestre, marquis de Vauban, Ingénieur et architecte. Maréchal de France (1633-1707)</p> <p><u>DCM du 21 janvier 1988</u> <i>Le Conseil Municipal, Considérant la nécessité de dénommer les 3 voies desservant l'ensemble immobilier KAUFMAN et BROAD près du Fort de Villiers. ... Décide des 3 dénominations suivantes :</i> - Rue Vauban pour la voie Ouest desservant ledit ensemble ...</p>	1988
469	Vaugirard	Rue de	G4	Pri.	<p>Allusion au lieu où était située l'École nationale supérieure Louis-Lumière (85 rue de Vaugirard) jusqu'en 1973.</p> <p><u>DCM du 24 novembre 1988</u> <i>Le Conseil Municipal, ... Décide : que la voie desservant le Lycée de la Photo et du Cinéma, qui sera ouverte de la Rue de Malnoue à la Rue des Verts Bâtons, parallèlement au tracé du R.E.R. est dénommée : Rue de Vaugirard</i></p>	1988
470	Vendôme	Square	D4	Pri.	<p><u>DCM du 24 novembre 1988</u> <i>Le Conseil Municipal, Considérant la nécessité de rendre lisible la complexité des dénominations actuelles du Centre Urbain Régional et son extension, Considérant le plan directeur de dénominations qui tient compte des caractéristiques et de la hiérarchie des voies et espaces urbains existants et futurs, Approuve : les nouvelles toponymies du plan directeur de dénominations du centre Urbain Régional et de son extension conformément au plan annexé.</i> 2 - Nouvelles propositions 2.1. Cité 2000 : Square Vendôme</p>	1926
471	Verdun	Rue de	B/C1/2	Pub.	<p>Bataille (de) (1916)</p> <p><u>DCM du 27 février 1926</u> <i>Monsieur le Maire informe le Conseil qu'il a été saisi d'une demande de dénomination de rue appelée actuellement allée de la Varenne, et qui prête à confusions. Cette voie commence à la Route de Bry pour rejoindre le chemin de Boeufs.</i> <i>M. Burckner propose Rue de la Borne. M. Surnom propose rue Souchet. M. Lefèvre dit qu'il réservait ce nom pour une autre voie plus importante. M. Laigneau propose Rue de Verdun.</i> <i>Le Conseil adopte à l'unanimité cette dernière proposition et dit que cette voie s'appellera "Rue de Verdun" et que l'on indiquera sur le poteau "ancienne allée de la Varenne".</i></p>	1977

472	Vergers	Rue des	E3	Pri.	<p><u>DCM du 27 janvier 1994</u> <i>Décide de dénommer les futures voies et espaces compris dans le périmètre de la Z.A.C. du Clos Saint-Vincent conformément au plan annexé à la présente délibération.</i> CHANGEMENT DE TOPONYMIE <i>Ancienne toponymie : Impasse des Vergers. Nouvelle toponymie : Rue des Vergers</i></p> <p><u>DCM du 27 octobre 1977</u> <i>Le Conseil Municipal, Considérant que dans la rue du Docteur Sureau, à la hauteur du N°77 bis, un passage a été ouvert pour desservir le C.E.S. du CLOS SAINT VINCENT, Qu'un administré a une sortie sur cette impasse, Que l'Administration des Postes et Télécommunications pour faciliter la distribution du courrier, a demandé s'il était possible de donner un nom à cette impasse, Décide de dénommer cette impasse : "IMPASSE DES VERGERS".</i></p>	1921
473	Vérité	Rue de la	C2	Pri.	Voie du lotissement "La Vérité". Création anté 1921	1975
474	Vert Bâtons	Rue des	G4	Pri.	<p><u>DCM du 07 mars 1975</u> <i>« Monsieur le Maire expose que compte tenu de la création, de l'agrandissement des cités et de l'ouverture de voies nouvelles, il est nécessaire de procéder à la dénomination de ces voies.</i> <i>Il rappelle brièvement, que l'ensemble de la toponymie de la Z.A.C. EST et ainsi que la Z.A.C. du CENTRE URBAIN, a fait l'objet d'un principe général établi en coordination avec E.P.A. MARNE et la Mairie, visant à conserver au maximum les noms des "Lieuxdits" ou s'y approchant.</i> <i>C'est ainsi qu'aujourd'hui, il est proposé :</i> 2 - QUARTIER NORD - Z.A.C. EST <i>C'est-à-dire le quartier des constructions EMMAUS, qui sera complété par les noms suivants :</i> - Rue des Verts Bâtons</p> <p>Classement dans la voirie communale par DCM du 26 juin 1981</p>	1931
475	Victoire	Rue de la	F/G3	Pub.	<p>Il s'agit de la victoire des Alliés sur l'Allemagne en 1918 Voie du lotissement "Pervenches et Pâquerettes". Création 1931 Classement dans la voirie municipale par DCM du 26/09/31. Approbation préfectorale du 13/03/33</p>	1994
476	Victor Baltard	Rue	C4	Pub.	<p>Architecte (1805-1874) <u>DCM du 29 mars 1994</u> <i>Le Conseil Municipal, considérant l'existence d'une voie sur laquelle aucun nom n'a été affecté, Considérant la nécessité d'instaurer un droit de police à cet endroit, considérant la demande d'EPAMARNE, ... Décide : ARTICLE UNIQUE : De dénommer la voie comprise entre la place de la Porte de Paris et la Rue du Rempart en face de l'hôtel ATRIA : RUE VICTOR BALTARD</i></p>	
477	Victor Basch	Rue	C4	Pub.	<p>Philosophe, universitaire français d'origine hongroise (1863-1944) ; cofondateur et président de la Ligue des droits de l'homme, mort assassiné par la milice française. <u>DCM du 21 novembre 1980</u> <i>Madame Marie-Thérèse GOUTMANN, député Maire, expose au Conseil Municipal la nécessité de procéder à la dénomination de trois voies dont deux nouvelles. Elle propose, afin d'éviter que ne puisse se produire de confusion, pour conserver à certains quartiers leur caractère particulier et pour maintenir le souvenir de ses élus, d'adopter les dénominations suivantes. ...</i> <i>Avenue VICTOR BASCH : cette voie est comprise entre l'Avenue du Pavé Neuf et l'intersection de l'Avenue du Général DE GAULLE, de la rue Rouget de l'ISLE, de l'Avenue Georges CLEMENCEAU et de la rue Armand GUNDHART. Il existait une avenue Victor BASCH qui a été déclassée avec l'aménagement de la Ville Nouvelle .</i></p> <p><u>DCM du 09 novembre 1944</u> <i>"Après avoir pris connaissance des propositions présentées par le parti communiste et la parti socialiste pour le changement de dénomination d'un certain nombre de rues dont la dénomination actuelle prête à confusion ou ne présente pas de signification, le Conseil décide à l'unanimité de donner les noms ci-après de personnes ayant joué un grand rôle dans la résistance" .</i> Rue Victor Basch à l'avenue des Yvris.</p>	1929

478	Victor Hugo	Rue	G6	Pub.	Ecrivain et homme politique (1802-1885) <u>DCM du 22 juin 1929</u> <i>La Commission des lotissements propose au Conseil de donner un nom au chemin rural N°9 qui va être mis en viabilité par les lotisseurs, ainsi qu'une nouvelle dénomination à la Route départementale N°110 appelée route de Malnoue et qui prête à confusion avec la rue de Malnoue. Le Conseil à l'unanimité, décide de dénommer le chemin rural N°9 " <u>rue Victor Hugo</u> " et la route départementale " <u>Avenue de Paris</u> "</i>	
479	Victor Jara	Mail	E4	Pri.	Auteur, compositeur, interprète chilien (1932-1973) <u>DCM du 15 juin 1979</u> <i>Madame le Député-Maire expose que, les différents programmes immobiliers des quartiers de la Z.A.C. du CENTRE URBAIN de Noisy-le-Grand, et de la Z.A.C. du CHAMPY, vont être livrés fin de l'année 1979 et début de l'année 1980, nous vous proposons la Toponymie des voies desservant ces groupes d'immeubles d'habitations et de bureaux. Nous avons essayé de grouper les noms à thème semblable : <u>C.U.R. PAVE NEUF</u> - Noms ayant trait au Chili Démocratique - Mail Victor Jarra Nota : il y lieu de lire Jara au lieu de Jarra</i>	
480	Vieux Chemin de Gournay	Rue du	G1		Précédemment Vieux chemin de Gournay (1973)	1994
481	Vieux Colombier	Place du	D2	Pub.	<u>DCM du 27 janvier 1994</u> <i>Décide de dénommer les futures voies et espaces compris dans le périmètre de la Z.A.C. du Clos Saint-Vincent conformément au plan annexé à la présente délibération. Partie comprise entre la Rue du Docteur Jean Vaquier et la Rue de la République Place du Vieux Colombier</i>	1921
482	Vieux Moulin	Rue du	D1/2	Pub.	Création anté 1921 <u>DCM du 23 février 1902</u> <i>Ecoulement des eaux - Ruelle du Vieux Moulin Monsieur le Maire soumet au Conseil un devis s'élevant à la somme de 1581,00 fr pour la construction d'une canalisation en tuyaux de ciment destiné à l'écoulement des eaux dans la ruelle du Vieux Moulin le long de la propriété de M. Mayence. Monsieur Rouen demande le rapport de la Commission des chemins qui s'est réunie pour examiner cette question. Après discussion, le Conseil ajourne sa décision pour production de ce rapport.</i>	
483	Village	Allée du	D2	Pri.	Pas d'information écrite trouvée JB	1946
484	Villeflix	Allée de	F2	Pri.	Création anté 1946	1866
485	Villiers	Route de	D3	Pub.	route de Villiers / Noisy à Villiers (chemin de)	1901
486	Vingt-six août 1944	Rue du	B2	Pub.	Bataille du bataillon Hildevert contre les allemands à Oissery-Forfry Création anté 1901 (rue de la Varenne) <u>DCM du 09 novembre 1944</u> <i>"Après avoir pris connaissance des propositions présentées par le parti communiste et la parti socialiste pour le changement de dénomination d'un certain nombre de rues dont la dénomination actuelle prête à confusion ou ne présente pas de signification, le Conseil décide à l'unanimité de donner les noms ci-après de personnes ayant joué un grand rôle dans la résistance". Rue du Vingt-six août à la rue de la Varenne.</i>	1992
487	Voûte	Rue de la	E2	Pri.	<u>DCM du 26 novembre 1992</u> <i>Le Conseil Municipal, Considérant l'avancement de la Zone d'Aménagement Concerté du Clos Saint-Vincent, et le dépôt de demandes de permis de construire, ... Décide : ARTICLE UNIQUE : Que la voie nouvelle perpendiculaire aux Rues du Docteur Jean Vaquier et de la République, située dans la Z.A.C. du Clos Saint-Vincent est dénommée : - RUE DE LA VOUTE</i>	1959

488	Yvonne	Rue	D1	Pub.	Voie du lotissement "Rive Charmante". Création anté 1926	1926
489	Yvris	Avenue des	G6/7	Pub.	<p>Voie du lotissement "Les Yvris". Création anté 1926 Classement dans la voirie communale par DCM du 15 septembre 1965. Approbation préfectorale du 27/05/66</p> <p><u>DCC du 01 février 1930</u> <i>La commission des chemins dans sa séance du 01 février 1930 maintient le nom d'avenue des Yvris au chemin rural N°8, "qui est le prolongement de l'avenue des Yvris".</i></p> <p><u>DCM du 14 novembre 1925</u> <i>Monsieur le Maire propose au Conseil de changé la dénomination du chemin des Vaches, cette appellation n'ayant aucun sens. La Commission des Chemins a approuvé cette proposition et a choisi comme nouvelle dénomination : "Avenue des Yvris"</i> <i>Le Conseil, considérant que cette voie qui conduit au lieudit "Les Yvris" a une largeur de 12m et en raison de l'extension de la Commune, celle ci deviendra une des voies principales reliant directement les nouveaux lotissements avec l'agglomération communale. Dit que le chemin des Vaches s'appellera désormais "Avenue des Yvris" et que les poteaux indicateurs seront placés après approbation.</i></p> <p><u>DCM du 21 avril 1951</u> (à voir source urbanisme)</p>	
490	Yvris	Place des	G6	Pub.		

En "rouge" : signale divers problèmes

Voir le cas des "Clos": des Remparts, de l'Arche, de la Courtine, du Levant, des Aulnes (DCM du 17 décembre 1976).

Voir le cas des "Clos": Marceau, du Mont d'Est, du Midi (DCM du 04 octobre 1977).